



UN ROSIER GEANT A EASTVIEW — Ce rosier n'a pris que quatre ans à prendre des proportions gigantesques, mais cette croissance rapide n'a aucunement assombri la beauté des roses qu'il porte. Ce rosier de 12 pieds de hauteur sur 12 pieds de largeur pousse dans la parterre de M. et Mme Jean Beaudry, 231, rue Stevens, Eastview. Les deux petites filles de M. et Mme Beaudry, Jocelyne, 10 ans, et Suzanne, 3 ans, posant au pied de ce rosier, donnent une idée des dimensions du rosier grimpaant.
 (Photo Champlain Marcell)

Le bilinguisme ne dépend que des municipalités

Deux ministres ontariens contredisent Mlle Whitton

Par Louis ROCQUE

En Ontario, le bilinguisme sur le plan municipal ne dépend que des municipalités elles-mêmes.

C'est ce qu'ont déclaré, jeudi, deux ministres provinciaux, MM. J.-W. Spooner et James Auld, à Toronto.

Le ministre des Affaires municipales d'Ontario, M. J. W. Spooner, a déclaré qu'il ne dépendait que des municipalités de se servir de papeterie avec en-tête bilingue.

Et de son côté, le ministre de la Voirie, M. James Auld, a déclaré que les municipalités avaient le droit de poser des enseignes de circulation bilingues, en au-

tant qu'elles étaient conformes, tant dans les dimensions et les couleurs, aux normes imposées par la province.

Les deux ministres ont fait ces déclarations pour répondre aux allégations du maire Charlotte Whitton, d'Ottawa, qui a prétendu, mardi, qu'il fallait l'approbation du premier ministre provincial lui-même pour donner suite à une requête que faisait le commissaire Jules Morin en faveur de papeterie bilingue.

Mlle Whitton avait aussi ajouté que les enseignes bilingues étaient peut-être illicéges.

Les déclarations des ministres ontariens pourraient,

fort bien ouvrir les portes toutes grandes au bilinguisme à Ottawa.

Depuis déjà très longtemps, on réclame à l'hôtel de ville, une place de choix pour les deux langues et les deux cultures.

A maintes reprises, les représentants canadiens-français ont prétendu que l'administration municipale de la capitale du Canada se devait de servir d'exemple au reste du pays en ce qui touche le bilinguisme et le biculturalisme.

On a souvent reproché à l'administration le fait que la publicité touristique ne se fait presque exclusivement en anglais, que les factures de taxes sont unilingues,

que l'hôtel de ville ne possède pas son service de traduction et, finalement, que les Canadiens français, qui représentent tout de même le tiers de la population à Ottawa, ne sont pas adéquatement représentés parmi les chefs de services municipaux.

Les échevins Charles St-Germain, Cecil O'Regan, le commissaire Jules Morin ont fait ces réclamations à maintes reprises dans le passé. Jusqu'à maintenant, à peu près la seule concession faite à l'élément français, a été de lui accorder des enseignes de circulation bilingues dans le quartier By, quartier à prédominance canadienne-française.

Comment protéger la population contre la dieffenbachie?

Des députés se sont amusés hier au dépens d'une plante dont le nom ressemble à celui de l'ancien premier ministre John Diefenbaker, qui, affichant un air ennuyé, est demeuré coi pendant l'échange de bons mots.

La dieffenbachie, plante de maison que l'on cultive pour la beauté de ses feuilles, est communément connue sous le nom de "dumb cane" en anglais.

M. Gérard Chapdelaine, créditéiste de Sherbrooke, a fait remarquer aux Communes qu'un article paru dans un journal d'une association médicale américaine faisait état de cette plante comme étant "grandement dangereuse, grandement vénéneuse et pouvant causer des brûlures corrosives".

Il a demandé au ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, ce que le gouvernement entend faire pour protéger la population canadienne contre la dieffenbachie.

Mlle LaMarsh a répondu que le ministre de l'Agriculture, M. Hays, serait probablement mieux en mesure qu'elle de répondre à cette question. Elle a ajouté qu'à son point de vue, nombreux sont ceux qui conviendront que cette plante est "grandement dangereuse".

"Pour ce qui est de la faculté qu'a cette plante de causer des brûlures corrosives, je serais d'avis que cette faculté s'est considérablement altérée", a-t-elle dit.

M. Diefenbaker a chuchoté quelques mots à son voisin, M. George Nowlan, conservateur de Digby-Annapolis-Kings, et avec le whip du parti conservateur, M. Eric Winkler, mais n'a formulé aucune observation.

Le nom vulgaire anglais de la dieffenbachie, "dumb cane" vient de ce que le jus de sa tige provoque de l'enflure et empêche de parler lorsqu'on le met en contact avec la langue.

Un propriétaire d'une telle plante a affirmé qu'il est exagéré de dire que la dieffenbachie est "grandement dangereuse".

Faire d'Ottawa une ville "officiellement" bilingue

Par Pierre SAUVE

L'échevin David Dehler, du quartier St-Georges, après avoir pris connaissance des déclarations des ministres Spooner et Auld, tous deux membres du cabinet provincial du premier ministre John Robarts, a déclaré au Droit, vendredi matin qu'il présentera, lors de l'assemblée régulière du Conseil, lundi soir, une résolution visant à faire d'Ottawa une ville "officiellement" bilingue.

Cette nouvelle démarche du jeune échevin, qui depuis son élection n'a cessé de prôner la reconnaissance des deux cultures dans la capitale canadienne, suit de 15 jours près, une lettre qu'il a

recentment écrite au directeur de la circulation d'Ottawa, M. Thor Nielsen.

"Toutefois, je n'ai reçu aucune réponse à ma lettre et

bien plus, aucune confirmation qu'elle avait été reçue", de déclarer M. Dehler. Il a ajouté que M. Nielsen ne pourra certes pas prétendre

qu'il ne l'a pas reçue, car il la lui a livrée personnellement.

La résolution que présentera M. Dehler demande au Conseil d'adopter une ligne de conduite bilingue relativement à tous les signaux routiers, en-tête de toute papeterie municipale, et de tous les avis d'évaluations, envoyés aux locataires ou locataires.

On sait que le 27 juin dernier, l'échevin Dehler avait exigé dans sa lettre au directeur Nielsen des signaux routiers bilingues érigés par toute la ville d'Ottawa.

Ces démarches de l'échevin font suite à un article paru dans "Le Droit" du 22 juin dans lequel on déplorait l'unilinguisme des signaux routiers à Ottawa et en particulier sur le nouveau tronçon du Queensway. Par la suite, cette lacune déplorable avait été commentée dans un éditorial paru le mardi 25 juin.

Les délibérations pourraient même se faire en français

Par Pierre SAUVE

"Rien n'interdit à un Conseil municipal d'Ontario de tenir ses assemblées régulières en français".

Cette déclaration a été faite vendredi matin par M. J. W. Spooner, ministre des Affaires municipales d'Ontario, au journaliste du Droit lors d'une conversation téléphonique de son bureau de Timmins.

Le ministre Spooner a de plus confirmé ses déclarations de la veille, faites à Toronto sur le réseau de Radio-Canada, selon lesquelles une municipalité en Ontario a entière discrétion lorsqu'il s'agit de bilinguisme dans les limites de la municipalité.

Le ministre Spooner a même ajouté que plusieurs municipalités délibèrent en français, qu'elles ont de la papeterie avec en-tête bilingue, et que des signaux routiers bilingues existent.

M. Spooner a précisé que toute municipalité avait libre cours relativement à la question du bilinguisme, et qu'aucun article n'existait dans la Loi des municipalités obligeant ces dernières à passer par Toronto. (Ceci, tout à fait à l'encontre des récentes déclarations du maire Whitton).

"La chose la plus importante", a déclaré le ministre, est le service que doit donner aux contribuables la municipalité. Naturellement, si la plupart des membres du Conseil sont de langue anglaise, il serait illogique de tenir des assemblées en français.

Le coût des signaux bilingues devrait être assumé par la municipalité. M. Spooner a cependant dit qu'une municipalité dans sa circonscription, où le maire est de langue anglaise, l'en-tête de toute papeterie est dans les deux langues, et qu'en grande partie la correspondance qu'il reçoit est écrite en français.

Le ministre Spooner ne se souvient d'aucune démarche entreprise par la ville d'Ottawa pour se renseigner là-dessus.

Dans Le Droit

Annonces classées 22 à 25
Bridge 14
Carnet mondain 5
Éditoriaux 2
Enfants 20
Finance 21
Horoscope 14
Hull 15-16
Mémoires 23
Nécrologie 19
Radio 19
Sports 10 à 13
Votre monde, Mmes 4-5

Le bill C-76 serait reporté à l'automne

Par Gérard MORIN

Le bill C-76 visant à l'assistance fédérale aux municipalités sera reporté à l'automne, a annoncé à la Chambre, vendredi matin, le premier ministre Pearson. On sait qu'il s'agit d'un projet de prêts de \$400 millions aux municipalités. M. Pearson a cédé aux instances du premier ministre du Québec, M. Jean Lesage. M. Pearson dit qu'une conférence fédérale provinciale sera convoquée à ce sujet, à la suite de la réunion interprovinciale à Halifax.

La veille, à la Chambre, M. Pearson avait dit qu'il n'avait pas encore reçu la lettre de M. Lesage, ni la motion de protestation de la Législature provinciale à l'égard de ce projet de loi fédéral.

M. Pearson a ajouté que les municipalités comptent sur ces prêts pour leurs travaux d'hiver, et que la rencontre avec les provinces aura lieu aussitôt que possible. Le gouvernement veut faire adopter cette loi dans le but d'aider à enrayer le chômage dans le plus bref délai.

M. Pearson a réaffirmé que cette loi serait inopérante sans le consentement des provinces, vu que les municipalités sont sous la juridiction provinciale.

Dans un geste de courtoisie autonomiste, M. Lesage a déclaré jeudi à Québec, que "M. Pearson renierait un de ses engagements électoraux,

en faisant, comme il en a l'intention, adopter aux Communes, sans consulter les provinces, le projet d'un fonds de prêts aux municipalités".

M. Lesage a déposé à l'Assemblée législative le texte de sa lettre qu'il faisait parvenir à M. Pearson pour l'informer de la motion de blâme à cet égard, motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative, le 26 juin dernier.

On se souvient que, le 7 juin, M. Lesage priait M. Pearson de retarder l'étude de ce projet de loi jusque après la conférence de Halifax, au début du mois d'août.

Les observateurs à Ottawa disent que M. Pearson et son gouvernement ont tellement hâte de faire quelque chose en faveur de l'emploi qu'ils ont présumé à l'avance que les provinces apporteraient d'emblée leur collaboration à ce projet.

M. Paul Martineau, CP-Pontiac-Témiscamingue a demandé à M. Pearson de remettre au greffier la dernière lettre de M. Lesage. Il s'est rendu à cette demande bien que le document n'ait pas encore été traduit en anglais.

M. Pearson a précisé qu'il répondra à la lettre de M. Lesage et qu'il fera une déclaration lundi, aux Communes. Il a toutefois souligné que le gouvernement central croit que le projet de loi créant un fonds de \$400,000,000 destiné aux municipalités a été rédigé de façon à

(Suite à la page 3, col. 7)

Le commissaire Morin continue ses démarches

Le commissaire Jules Morin, qui est aussi député d'Ottawa-Est à la Législature provinciale, s'est déclaré enchanté de la déclaration de M. Spooner.

"Elle ne me surprend pas du tout, a dit le commissaire canadien-français. Les allégations du maire Whitton, mardi, m'ont tout simplement estomacé, tellement que je n'en croyais pas mes oreilles. Je communique aujourd'hui même avec le ministre Spooner et j'ai bien l'intention de donner suite à ma requête."

M. Morin a déclaré que si la question était soulevée au Conseil avant qu'il ne puisse s'entretenir avec le ministre, il supporterait évidemment toute résolution réclamant plus de bilinguisme au niveau municipal.

Selon Lamontagne

Planification qui "indique et incite"

Par FRANÇOISE COTE

La planification économique "qui indique et qui incite" une planification "sans contrainte et sans contrôle", aidera le secteur privé de l'économie à résoudre les problèmes qu'il ne peut régler seul, a déclaré hier aux Communes le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne.

Il a insisté sur le fait que seule "la planification indicative est désirable et praticable" au Canada. Il avait d'abord expliqué, en se référant à des économistes réputés, que "la planification impérative" s'applique surtout aux pays sous-développés qui ne possèdent pas l'infrastructure d'organisations existant dans les pays occidentaux industrialisés.

"La planification impérative ne serait pas politiquement ac-

ceptable, économiquement désirable ni constitutionnellement praticable" au Canada, dit M. Lamontagne, alors qu'il inaugurerait le débat sur le projet de loi visant à l'établissement du Conseil économique qui se composera de 28 membres.

L'économiste canadien-français a reconnu que l'une des raisons pour lesquelles une planification impérative ne peut être réalisable à l'échelon national réside dans le fait que le gouvernement fédéral ne possède pas les pouvoirs constitutionnels lui permettant d'imposer des contrôles directs. Rien n'indique qu'il réussisse à obtenir de tels pouvoirs qui appartiennent présentement aux provinces.

L'opposition

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a dit que le

projet de loi représente une forme de philosophie que le parti conservateur ne peut accepter.

"Nous sommes d'accord avec le but d'ensemble visé", dit-il, mais le parti conservateur ne peut accepter une planification économique aussi poussée que celle proposée par M. Lamontagne.

Le projet de loi est "une autre de cette série de mesures législatives précipitées qui semble être devenue la caractéristique de ce gouvernement."

M. Diefenbaker a dit que la législation gouvernementale ressemble à ces mariages hâtifs dont il faut se repentir à loisir ensuite. "Un des meilleurs exemples fut le budget rempli de gaffes du ministre des Finances, M. Gordon."
 (Suite à la page 3, col. 8)



La statue de Victoria dynamitée

QUEBEC (PC) — "C'est un travail du genre de celui auquel nous ont habitués les partisans du Front de libération québécois", a déclaré, aujourd'hui, le chef adjoint Aimé Guillemette, de la Sureté municipale.

Le policier a fait cette remarque alors que débutait l'ennéisme sur le dynamitage, ici aujourd'hui, de l'imposant monument élevé à la mémoire de la reine Victoria dans le parc du même nom, près du centre commercial de la Basse-Ville.

M. Guillemette a toutefois précisé que rien sur place, du moins, ne pouvait indiquer de façon sûre qu'il s'agit de l'oeuvre d'adeptes du FLQ, mouvement qui recherche l'indépendance du Québec par la violence.

Le coup a certainement été bien préparé, a dit M. Guillemette, et il faut être adroit pour synchroniser un dynamitage de ce genre.

La police a trouvé au pied du monument des fils qui étaient reliés à un téleporteur et à un réveille-matin placés à quelque 50 pieds plus loin.

Personne n'a été blessé. La police se demande si les auteurs de cet acte de vandalisme ne seraient pas les mêmes que ceux qui ont renversé l'historique monument Wolfe, sur les Plaines d'Abraham, le 29 mars dernier. Dans ce dernier cas, c'est à l'aide de câbles attachés
 (Suite à la page 3, col. 6)

Après Wolfe, la reine Victoria

LE DROIT

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Fondé le 27 mars 1913 et publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales Limitée, 375, rue Rideau, Ottawa. Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Église et de la Patrie et indépendant en politique.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa. La Presse Canadienne est la seule autorisée à reproduire les dépêches du DROIT attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée et à l'Agence Reuter ainsi que les informations locales publiées par LE DROIT.

LE DROIT est affilié à l'Association des Éditeurs de Quotidiens canadiens, à l'Audit Bureau of Circulation, à l'Union internationale de la Presse catholique, au Bureau international de Presse de la Conférence catholique canadienne, à l'Association des Quotidiens de langue française. Il est abonné au service de Téléphone de la Presse Canadienne.

L'opinion du lecteur...

Nous publierons avec plaisir les lettres que vous adresserez au DROIT, mais aux conditions suivantes: les lettres doivent compter 400 mots au maximum, ne comporter aucune attaque personnelle ni publicité indécrite, être très lisibles si elles sont à la machine, porter une signature et une adresse authentiques. Si vous préférez signer d'un pseudonyme, nous respecterons votre désir, mais vous devez nous faire connaître, à nous, votre nom et votre adresse.

Heureux en Ontario

Ottawa, 4 juillet 1963. M. le Directeur du journal LE DROIT.

Je viens répondre à un écrit de M. Maurice Sauvé publié dans votre journal. Il dit que les Canadiens français ne se sentent pas chez eux en dehors du Québec et je crois que ce monsieur se trompe. J'ai 54 ans et cela fera trois ans au mois de septembre que je suis en Ontario et nous en sommes très heureux, ma femme et moi. Nous connaissons plusieurs Canadiens qui viennent de la province de Québec et qui sont bien contents de demeurer en Ontario. Nous ne connaissons à peu près pas d'anglais, mais nous sommes quand même bien vus des Anglais et des Français. Je crois qu'à moins de sauvagerie, ils seraient supposés être bien civilisés... mais... pour ma part je suis resté 51 ans dans la province dans différentes villes et paroisses et je crois que j'y suis resté assez longtemps pour savoir ce qui se passe. Je ne suis pas mort de faim dans Québec, j'étais esclavé des syndicats mais j'ai eu ma liberté. Je n'ai jamais été arrêté par aucune Union ou Syndicat. On nous dit qu'on est dans un pays libre mais dans la province de Québec, la liberté est loin d'exister... Ce sont les Syndicats et les Unions qui sont la cause de tant de chômage. Que les gens aiment ma lettre ou non, moi c'est ce que je pense et je suis sûr.

P. Emile BOIVIN, 8712, rue Electric, Ottawa 2, Ont.

Ecole normale à Sudbury

Sudbury, le 8 juillet 1963. M. le Rédacteur.

A mon retour d'un séjour de quelques semaines à l'étranger, j'ai appris que le gouvernement de l'Ontario avait définitivement ouvert une école normale bilingue à Sudbury. J'ai vu mes journaux et depuis on m'apprend que cette école normale se logera pour un an ou plus dans l'école LaSalle à New Sudbury. Certaines personnes rattachées à l'Université m'ont laissé entendre qu'il se pourrait que cette école normale s'aille retrouver les autres écoles universitaires sur le campus de la Laurentienne. Il y a bien des gens qui croient que c'est tout à fait normal. Peut-être, car on aurait ainsi tous ensemble les services universitaires et ceux de l'école normale, ce qui aiderait les Normaux et Normaliennes. Apparemment aussi les autorités de l'Université de Sudbury seraient en faveur de ce voisinage.

Pour ma part, j'y vois quelques inconvénients. D'abord, il faut dire sur quel fond me craint.

1 — le milieu universitaire de l'Université Laurentienne, à ce qu'on me dit, est fortement anglophone car la grande majorité des étudiants sont de langue anglaise.

2 — le futur campus de l'Université est situé dans un quartier anglophone et est assez éloigné des secteurs ou milieux canadiens-français.

3 — les étudiants de l'école normale seront en grande partie des jeunes Franco-ontariens de 17, 18 ou 19 ans, c'est-à-dire des jeunes à un âge où les fréquentations sont en vogue et où on ne voit pas toujours ou peuvent mener des fréquentations étudiantes.

4 — les Pères Jésuites sont installés à Sudbury depuis un demi-siècle et travaillent à assurer la survivance des Canadiens français dans la ville et la région de Sudbury et ils ont des propriétés en ville qui pourraient avantageusement servir à la construction de cette école normale qui, me dit-on, est rattachée à l'Université de Sudbury, propriété des Jésuites.

Je prétends donc, en toute humilité, que le fait d'aller installer une ou deux centaines de normaliennes dans un milieu plutôt anglophone risque de conduire à des fuites, à du coulage et à une certaine dose d'anglicisation. Il sera bien difficile d'empêcher les rencontres entre étudiants et on sait quelle culture l'emporte infailliblement lorsque les deux sont mis en contact. On me dit qu'à Ottawa, l'école normale bilingue est en plein centre universitaire. Mais ce centre universitaire est surtout francophone et d'ailleurs il est situé dans un quartier français. Il n'y a donc pas tel danger à craindre à Ottawa.

Il me semble que notre future école normale de Sudbury devrait s'installer dans la partie française de Sudbury et je verrais d'un bon œil le voisinage du Collège du Sacré-Coeur sur les vastes propriétés des Pères Jésuites rue Notre-Dame. D'ailleurs, ce serait aussi tout près du couvent des Révérendes Sœurs Grises poste sur la montagne. Il ne faudrait pas courir le risque de l'anglicisation de nos normaliennes, car il nous est essentiel qu'elles nous restent.

J'espère, Monsieur, que vous comprendrez ces craintes qui sont celles de nombre de mes amis de la région de Sudbury, et je vous remercie de votre hospitalité.

R. de L.

France prestigieuse

Que les alliés de la France trouvent le général de Gaulle malcommode, cela se comprend. Mais ces alliés — les peuples du monde libre — ont contracté envers la France une dette qui ne se rembourse pas et qu'ils préfèrent oublier. En retour les États-Unis et l'Angleterre en particulier peuvent soutenir avec raison que la France leur doit aussi beaucoup, mais s'agit-il de dettes du même ordre?

Jusqu'aux accords d'Évian qui ont sanctionné l'indépendance de l'Algérie, la France n'avait pas cessé d'être en guerre depuis 1939. Et quand les Américains lui versaient des fonds abondants pour sa reconstruction, la pluie de dollars ne suffisait pas à couvrir les seuls frais annuels de la guerre d'Indochine, encouragée par nos voisins du sud, comme l'a honnêtement reconnu à l'époque le général Eisenhower.

La France semble aujourd'hui faire bon ménage avec l'Allemagne, et c'est très heureux, mais il n'empêche que trois fois en moins d'un siècle le pan-germanisme a menacé le monde et que chaque fois la France fut à l'avant-garde du combat, encaissa les pires coups.

En 1870-71, des armées allemandes deux fois plus nombreuses que les armées françaises l'emportèrent en six mois de guerre et la France fut occupée jusqu'à la Loire. Elle perdit 156,000 hommes tués et 143,000 blessés. Plus de 800,000 de ses enfants moururent de faim; et l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne lui enleva 1,600,000 personnes. Au surplus, elle dut payer un million de francs-or de réparations, ce qui ne l'empêcha pas d'édifier le deuxième empire colonial du monde de 1875 à 1914.

En 1914, après la Belgique la France fut envahie par les armées allemandes et dévastée durant trois ans. Au cours de cette guerre elle perdit 1,427,000 tués, 700,000 hommes devenus invalides, 2,344,000

blessés, 1,000,000 de logements, 30,000 milles de chemins et routes, 2,700,000 acres de forêts et de terre arable. Sa dette nationale augmenta de l'équivalent de \$15,000,000,000. En dépit de tout cela, elle redevint rapidement une des grandes puissances, reconstruisant ses villes et ses maisons, ses usines et ses routes et ses vaisseaux, édifiait la première industrie de l'automobile en Europe, modernisant son industrie métallurgique et son industrie textile, innovant dans le domaine de la production électrique et chimique, et dans l'aviation.

Au cours de la guerre de 1939-45, après la défaite de la Pologne, de la Norvège, de la Hollande et de la Belgique, la France tint presque seule le coup contre l'Allemagne durant plusieurs mois. Elle perdit encore 250,000 tués, 400,000 blessés, 1,500,000 prisonniers, 1,300,000 hommes et femmes déportés dans les camps de concentration, sans compter 120,000 civils tués, 1,000,000 d'enfants tués et 250,000 personnes exécutées ou mortes dans les camps de concentration. Et voici le bilan approximatif de ses pertes matérielles: 1,500,000 logements, 5,000 milles de voies ferrées et autant de routes, 200,000 wagons de chemin de fer et 5,000 locomotives. A quoi il faut ajouter un accroissement de la dette publique de l'équivalent de \$15,000,000,000 une fois de plus.

Quand on pense au chemin parcouru depuis la Libération, tant sous l'IVe République que sous de Gaulle, aux progrès incroyables accomplis par la France dans tous les domaines, à la fierté d'être Canadiens s'ajoute en nous l'orgueil d'avoir du sang français. Nous n'avons pas le droit — et d'ailleurs nous n'avons non plus aucune raison — de mépriser qui que ce soit au Canada. Mais nous pouvons nous réjouir de ce que le pays de nos ancêtres reste digne de son prestigieuse passé.

Willie CHEVALIER

"Upper Canada Village"

Le Dr Seraphin Marion continue son œuvre patriotique. Cette fois, il vient de dénoncer une injustice criante au "Upper Canada Village". Il y est mentionné des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Indiens, et même des Allemands et des Noirs, pour leur apport à l'essor du Haut-Canada, mais on a complètement ignoré les Canadiens français!

Nos sociétés nationales, toujours sur la brèche, viennent de protester énergiquement. Que veulent-elles au juste? Tout simplement que l'on rétablisse les faits, tels qu'ils furent dans le passé, rien de plus. Il n'est donc pas question de faveur, mais du plus élémentaire souci de la vérité. Si le mensonge est toujours répugnant, il devient même dégoûtant quand on profane la véracité de l'histoire.

Les responsables de cette anomalie n'ont guère d'excuses. Ignorance crasse de la part de gens que l'on présume versés en histoire? Oubli impardonnable en songeant à des étrangers avant les premiers Blancs au pays? Ou, tout simplement, parti pris injuste? De ces trois alternatives, il est difficile de se disculper.

Vouloir prouver que les Canadiens français ont eu leur mot à dire dans le progrès du Haut-Canada serait enfoncer une porte ouverte. Comme le faisait remarquer un

journal d'Ottawa, de langue anglaise, "tous les Canadiens, au Québec comme dans les autres provinces, ont appris sur les bancs de l'école que les commerçants, explorateurs et missionnaires français ont joué un rôle dans la vallée supérieure du Saint-Laurent". D'ailleurs, ironie du sort, une savante étude en la matière vient de paraître dans la Revue de l'Université d'Ottawa, sous la signature du professeur Arthur Godbout. Après en avoir pris connaissance, nous ne comprenons pas que M. Anthony Adamson ait pu déclarer: "They (The French Canadians), did not settle in the Upper St. Lawrence Valley", et que M. James Auld, ministre des Transports et responsable de la Commission du Saint-Laurent dans le gouvernement Robarts, ait pu partager le point de vue de ce dernier. Le premier ministre, qui a manifesté d'excellentes intentions, à Québec, récemment, devrait intervenir au plus tôt à ce sujet.

Ces gens qui, en pratique, favorisent le séparatisme, devraient au moins se douter que s'il est question de scission, aujourd'hui, c'est parce qu'il y a depuis longtemps deux groupes ethniques au pays. De plus, leur attitude n'est qu'une tache noire qui se greffera aux faits qu'éduqueront les générations à venir.

Gérard BERNIER

A travers les portes

Le conflit entre la Chine communiste et la Russie soviétique n'est pas nouveau. Ces deux pays sont à coup sûr tirés depuis fort longtemps. En fait, depuis l'avènement au pouvoir de Mao Tsé-toung. Ce dernier a toujours voulu faire de la Chine un pays indépendant appuyé sur une forte armée.

Le communisme de la Chine est de caractère nationaliste comme celui de Tito en Yougoslavie. Quand on parle du monde communiste, il ne faut pas y voir un bloc monolithique. La Chine refuse d'être la vassale de Moscou, à elle elle reproche de la mollesse dans l'application de l'idéal communiste, et de pactiser, ou de tergiverser, avec les pays capitalistes.

La vérité, c'est que Moscou en a plein les bras et que son action est limitée par les systèmes de défense économique et militaires des pays libres. Les Russes craignent le peuple chinois, qui est loin d'être passé à fond au Communisme. Moscou craint Pékin à cause de la masse humaine que représente la Chine, de son industrialisation progressive, et surtout de sa force militaire ascendante. Les Chinois, même communistes, ne se laisseront pas conduire par Moscou et ils le disent si fort que l'on entend la voix flûtée de leurs représentants aux conférences au sommet des communistes,

à travers les murs des salles de délibération. Chez les occidentaux, on parle de shadow boxing quand on entend filtrer les éclats de voix des disputes entre Moscou et Pékin. On a peut-être raison. Mais il est un fait, c'est que Pékin a des reproches graves à adresser à Moscou. Pékin ne veut pas se laisser conduire par la Russie soviétique, même si les dirigeants des deux grands pays communistes, s'entendent comme larrons en foire pour brimer les gens et les réduire en esclavage en leur parlant de "libération".

Maurice HUOT

Un beau tour

Les dirigeants de la Commission de la Capitale nationale étaient mercredi les hôtes de députés fédéraux lors d'une visite des travaux de la Commission chargée de réaliser le plan d'urbanisme Gréber. Ce tour du propriétaire s'est révélé fructueux, comme en témoignaient les participants. Le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschâtelets, s'est montré particulièrement heureux des progrès accomplis. De nombreux députés qui ont participé à la visite en autobus se sont aussi déclarés enchantés de cette promenade qui, d'année en année, fait toucher du doigt les progrès de l'aménagement de la région.

M. H.

"Upper Canada Village"

Le 9 juillet, 1963. M. le hon Lester B. Pearson, Premier Ministre du Canada, Hotel du gouvernement, Ottawa, Ontario.

Monsieur le Premier Ministre, La Société St-Jean Baptiste d'Ottawa a été renversée à la nouvelle que M. Seraphin Marion, historien bien connu de la capitale, annonçait à la télévision, lundi dernier, et que Le Droit se faisait un devoir de rapporter, à l'effet que la culture française n'apparaît pas au tableau du musée de l'Upper Canada Village, qui est censé démontrer les origines des premiers habitants des terres avoisinant le fleuve St-Laurent dans l'Ontario.

D'après les informations obtenues par M. Seraphin Marion, le musée Upper Canada Village a été créé par un professeur de Toronto, M. Adamson, qui nous sommes avoués, est vice-président de la Commission de la capitale nationale et président du bureau des avisés de ladite commission.

Nous ne pouvons douter de la compétence d'un tel individu, qui ne peut pas sans doute plaider oubli ou ignorance. Il faut nécessairement conclure que cet oubli est volontaire et constitue un affront aux Franco-Ontariens qui ont été les premiers colonisateurs de cette région.

M. Adamson est à l'emploi d'un organisme qui fait affaire constamment avec les Canadiens français, et nous devons considérer que cet organisme ne peut pas leur rendre justice tant qu'il demeurera à son emploi.

Au nom des Canadiens français de cette région, nous demandons le renvoi immédiat de cet individu, et nous exigeons que les Canadiens français soient à l'honneur au tableau en question.

Votre tout dévoué, Gaston Carboneau, Président général, 110, rue York, Ottawa, Ontario.

Le défilé de la St-Jean

Monsieur le rédacteur, Arrivez-vous l'obligance de publier cette lettre en réponse à celle de "M.J.", publiée dans la page éditoriale de votre journal du 3 juillet 1963, sous la rubrique "L'opinion du lecteur".

M. J. (Monsieur, madame ou mademoiselle), Vous vous dites terriblement deceu du défilé de la SSJB de Hull et vous avez partiellement raison. Je ne prétends pas que nous ayons présenté le plus beau défilé de la province mais, croyez-moi, pour ceux qui y ont mis du temps, de l'effort et de l'argent, ce défilé valait beaucoup. C'est pourquoi je tiens à remercier le président du défilé, M. Théo Régimbald, ses assistants et les associations et les clubs sociaux qui ont fourni les chars allégoriques; les corps de clairons et les majorettes qui ont défilé gracieusement et gratuitement et tous ceux qui n'ont pas craint de se dérangier pour participer à ce défilé. Nous avons repris l'organisation d'un défilé annuel à l'occasion de la fête de notre Saint Patron et nous espérons qu'avec le concours de nos entreprises, la coopération de nos associations et club sociaux et l'assistance de tous ceux qui, comme vous, je l'espère, ont à cœur de faire un succès de notre fête nationale, nous aurons à l'avenir un magnifique défilé dont nous aurons tous raison d'être fiers.

Dans votre lettre au rédacteur, M.J., vous déplorez le manque d'affiches et de slogans. Personnellement, je crois que ce déploiement de banderoles et d'affiches de vrait servir à féter nos victoires et non à extérioriser nos espoirs. Mais comme votre opinion est personnelle et comme vous avez de bonnes idées à ce sujet, je vous invite donc, dès maintenant, à prendre charge de nous fournir ces affiches pour notre défilé de l'an prochain.

M.J., vous dites, et je cite: "J'ai vu passer le défilé... et je me suis rendu compte que l'élément anglo-saxon de la région était représenté par 1) plusieurs notables de Hull, 2) la R.C.M.P., 3) des "Knights of Columbus", 4) des "Daughters of Isabella", 5) des cadets de la RCAF, 6) un corps d'armée (non identifié)... 6) ce type de 300 livres (qui ne semblaient guère personifier notre saint patron). Ou étiez-vous donc pour voir cela?"

1) aucun notable de Hull ne représentait l'élément anglo-saxon.

2) aucun membre de la R.C.M.P. ne participait à notre défilé.

3) si les "Chevaliers de Colomb" et les "Filles d'Isabelle" ont bien voulu se faire représenter à notre défilé, je les en félicite. Une chose me surprend, moi: où étaient les représentants de nos associations c.-à-d. ? Ils ont pourtant été invités à participer au défilé.

4) les cadets de l'air ne sont pas des représentants de l'élément anglo-saxon. Ce groupe est formé de 103 jeunes Canadiens français dirigés par M. Groulx, un des nôtres. De plus, on était les autres corps de clairons de notre région? Peut-être en train de distraire les gens d'autres villes ou villages?

5) il n'y avait pas de représentants de l'armée dans notre défilé.

6) l'individu qui personnifiait saint Jean-Baptiste ne pèse pas plus de 200 livres.

Encore une fois, je vous le demande: ou étiez-vous donc pour voir ce que vous dites avoir vu? et si vous l'avez vu, pourquoi en parler à tort et à travers? Si nous nous contentions tous de faire comme vous, nous assier et critiquer anonymement l'effort de nos compatriotes, il n'y aurait même pas de défilé pour satisfaire ou decevoir les gens.

Paul Cardinal, président, Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario-Nord.

La politique fédérale

Un courrier du coeur sur les deux cultures

Le style enjoliveur fleurit en ce moment dans les hautes sphères politiques. Ce sont, sur des sujets fort variés, que de gracieux échanges de lettres entre premiers ministres provinciaux, auxquels se joint souvent le premier ministre du pays.

Parfois, le courrier retarde un peu. On ne se répond pas tout de suite, mais, un beau jour, la réponse arrive, et comme il s'agit la plupart du temps de questions d'intérêt public, cette correspondance est reproduite dans les journaux ou déposée aux Communes ou aux Assemblées législatives.

Le sénateur Jean-François Pouliot, qui recommandait l'autre jour à ses collègues des lectures de chevet, n'avait pas mentionné les lettres échangées ainsi entre les dirigeants du pays. Cette correspondance est très intéressante! Elle l'est souvent par le style, et aussi par le fond. C'est ainsi que s'écrivait l'histoire.

Au sujet des deux cultures, le gouvernement fédéral, qui veut bien tenter de les faire vivre en harmonie, a demandé aux premiers ministres des provinces de venir palbrer sur la question à Ottawa; il a reçu déjà des réponses intéressantes.

Une des plus pittoresques est celle de M. Ernest Charles Manning, premier ministre de l'Alberta, et créditiste. S'il faut en croire "les rapports de journaux", comme l'on s'exprime souvent aux Communes, M. Manning prétend que, toute tentative de la Commission royale d'enquête proposée en vue de reconnaître officiellement deux cultures serait irréalisable et manquerait de réalisme.

Qui plus est, cette tentative causerait du dommage à la cause de l'unité nationale, toujours selon M. Manning. Il sera intéressant de voir comment le chef national créditiste, M. R.N. Thompson, réagira devant cette attitude; et surtout M. Real Caouette, jusqu'ici chef adjoint et porteur des couleurs du créditisme québécois.

Le premier ministre du pays a déposé aux Communes, la liasse de réponses des premiers ministres à sa demande de participer à la conférence fédérale-provinciale sur les deux cultures. On dit que le gouvernement fédéral est inquiet au sujet de la lettre de M. Manning qui fera sans doute *torche d'huile*, et non cause.

M. Manning ne se déclare pas en principe contre l'enquête fédérale sur les deux cultures, mais dit que les buts de cette enquête auraient besoin d'être plus clairement définis. Cependant, M. Manning ne semble pas disposé à voir la langue française reconnue en dehors des "régions et sphères" — veut-il dire le Québec? — ou au temps de la naissance de la Confédération, on en garantissant le statut officiel. Nous sommes tout d'un coup, comme cela, par une simple lettre, revenu à la consécration de la réserve québécoise.

Voilà comment on raisonne derrière le rideau de bio et au milieu des bérils d'huile de l'Alberta, et au nom de l'unité nationale, encore! Il y a de quoi déprimer M. Maurice Lamontagne.

Quant au premier ministre de la Colombie Britannique, M. W.A.C. Bennett, à moins qu'il n'envoie son courrier plus tard, on ne connaît pas encore sa réponse à l'invitation de venir s'asseoir à Ottawa pour causer de l'art de mettre plus de français dans le pays. Le harnachement de la rivière Columbia lui semble plus important, apparemment, et nous, quand on habite derrière le mur des Rocheuses, on est moins sensible aux aspirations des descendants des premiers colons du pays, n'est-ce pas?

Dans ce courrier du coeur auquel Jean Després donnerait sans doute une couleur bien fraîche à Radio-Canada, on relève aussi des réponses de d'autres premiers ministres.

M. Joseph Smallwood, de Terre-Neuve, déclare sans ambages qu'il est prêt à collaborer pleinement au succès de la conférence. M. John Robarts, d'Ontario, qui connaît son histoire du Canada, a écrit notamment et nous traduisons du mieux que nous pouvons: "Comme province, dont l'histoire et le développement à partir du temps de Champlain, Frontenac et de LaSalle ont été profondément influencés par les fils et filles du Canada français, cette proposition à notre égard appuie..."

C'est une version différente de celle qu'on entendrait à l'Upper Canada Village sur les influences françaises en Ontario, mais, venant du premier ministre ontarien, elle devrait avoir du poids.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse n'est pas sur du bien-fondé de la Commission royale d'enquête sur les deux cultures. M. Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, est d'accord pour entamer les pourparlers, et le premier ministre, M. Shaw ne veut pas être obligé d'accepter les recommandations de ladite Commission. Ce qui est son droit strict, mais laisse flotter des doutes sur son enthousiasme à reconnaître deux cultures sur un pied d'égalité.

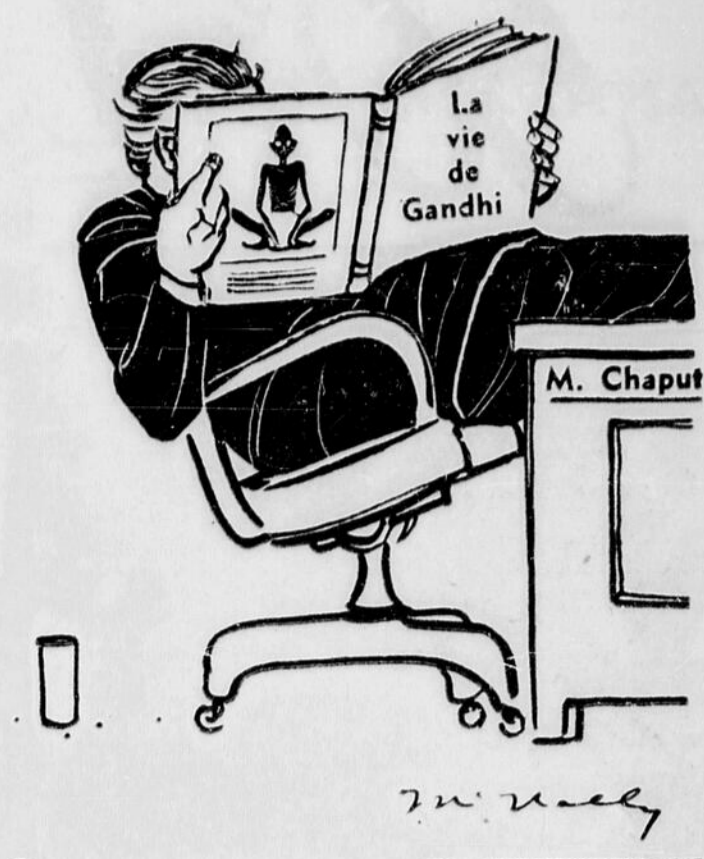
Le premier ministre, M. Duff Roblin, du Manitoba, n'a pas pleine confiance dans l'enquête pour atteindre les buts qu'elle vise. Il penche plutôt pour des confrontations fédérales-provinciales plus directes. Comprenez qui pourra!

M. W.S. Lloyd, de la Saskatchewan, ne se compromet pas et dit qu'il discute de la chose avec son cabinet. Quant à M. Jean Lesage, il tient mordicus à des garanties afin qu'une égale représentation des deux cultures soit établie au sein de la Commission proposée.

En somme le courrier contient beaucoup de restrictions. Si au lieu d'une conférence fédérale-provinciale on commençait par une conférence entre les provinces, dont les résultats seraient ensuite soumis au gouvernement fédéral, ne procéderait-on pas plus logiquement? La reconnaissance des deux cultures à travers le pays semble relever en fait beaucoup plus des provinces elles-mêmes que du pouvoir fédéral.

En tout cas, on avouera que le courrier du coeur que vient de recevoir M. Pearson a de quoi alimenter la chronique pour longtemps.

Maurice HUOT



Le juge Archambault

Monsieur le rédacteur, Je lis, en page 14 de votre journal "Le Droit", en date du mardi, 9 juillet: "A l'Original, il demande du français en Cour et est rabroué par le juge Archambault."

Archambault, c'est un nom bien français, il me semble, et je ne suis pas une position très honorable, que je sache, puisque l'on disait autrefois: "honorable juge", "son honneur". Faudrait-il croire qu'il y ait un déchéance? C'est à se le demander.

La conduite du juge Archambault n'est certes pas à son honneur et je ne crois pas un tel personnage pour l'avancement de la langue française au Canada.

"Un Canadien, dit le juge, est une personne qui peut parler les deux langues". S'il était sérieux quand il a prononcé ces paroles, ma foi, il n'y a pas beaucoup d'Anglais habitant le Canada qui sont canadiens.

Tout le monde sait que c'est une exception qu'un Anglais puisse parler le français, mais qu'un Canadien français parle les deux langues, ça, c'est très ordinaire, c'est même normal.

J'ai passé six années dans l'armée en milieu anglo-québécois. Je sais quelque chose. "Speak white", c'est du propre, c'est du Shakespeare!

Je le répète, la conduite du juge Archambault est malheureuse, même détestable, et ce n'est certes pas avec de pareils compatriotes que l'on bâtit une race fière et forte, la race canadienne-française.

Et l'on s'étonne, en certains milieux, de la vague grandissante de l'É.L.Q. même après maintes "révolutions".

Réflexions, c'est l'heure que je jamais!

Arthur Hudon, b.a., j.p., 210, Berri, Hull, Qué.

Prêtre, aujourd'hui

SOMMAIRE de juin-juillet HORIZON De Jean XXIII à Paul VI, P.-E. Pelletier, o.m.i., 220.

PASTORALE L'éducation de la foi du jeune travailleur, Freddy Kunz, t.c., 223.

Exigences actuelles d'une pastorale efficace dans les écoles secondaires, Gilles Cousineau, pre, 238.

Revisions de vie réalisées à l'Institut de Pastorale de Québec, Guy Blondeau, pre, 255.

SOCIOLOGIE Les jeunes travailleurs et l'amour, Marcel Adam, 258.

VIE DES MOUVEMENTS Comité d'aide aux jeunes travailleurs, Germain Nobert, pre, 261.

Concert d'éducation, Germain Nobert pré, 263.

Roses et Chardons

On a mis 50 au bill 60 sur l'éducation.

Parait-il que l'épouse doit autant craindre le mari qui ne rit jamais que celui qui rit tout le temps.

Tous deux cacheraient quelque chose.

Ce n'est pas toujours de la littérature, mais chacun écrit son petit mémoire pour quelque commission royale d'enquête.

Un automobiliste de 97

ans s'est vu infliger une amende pour avoir passé un signal d'arrêt sans avoir préalablement arrêté. Folie de jeunesse. Ça se passera!

Plusieurs sentent que le Canada français va quelque part, mais où?

Nikita traite de lunatiques ceux qui souhaitent la guerre chaude. Et la guerre froide, Nikita?

VERGOR

Les employés municipaux appuient le projet de banque de Pearson

Les employés municipaux du Canada, par la voix de leur syndicat, vient de demander au premier ministre Pearson de hâter la mise sur pied d'une banque de fonds de développement et de prêts aux municipalités.

Ce syndicat, qui groupe quelque 55,000 membres, est connu sous le nom du Syndicat national des employés publics. Il s'agit du syndicat canadien du genre qui groupe le plus grand nombre de membres.

A la CCN

Maurice Landry nommé directeur de l'information

M. J. Maurice Landry vient d'être nommé directeur du Service de l'information de la Commission de la capitale nationale. M. Landry était directeur suppléant du Service depuis le départ de l'ancien directeur, M. Peter H. Aykroyd, le 17 juin dernier. Il fut nommé directeur adjoint du Service de l'information de la CCN en mai 1960.



M. MAURICE LANDRY

Né à Ottawa, M. Landry a fait ses études primaires et secondaires dans la capitale et a fréquenté l'Université d'Ottawa. Il a servi dans les forces armées de 1940 à 1945, dont trois ans outre-mer avec le Régiment de Maisonneuve de la 2e Division d'infanterie.

Licencié en 1945, il a été traducteur au Bureau fédéral de la statistique et au ministère de la Défense nationale au service des trois forces armées et du Conseil des recherches pour la défense.

Il est membre de l'Institut professionnel du Service public du Canada, du Cercle national des journalistes du Canada et de la Société des relations extérieures du Canada. Il est en outre commissaire provincial adjoint (Ontario) chez les Scouts catholiques du Canada.

M. Landry habite la capitale nationale avec son épouse, née Thérèse Girard, et un fils, Marc.

La nomination de M. Landry entre en vigueur immédiatement et place celui-ci parmi les sept fonctionnaires supérieurs de la CCN.

Ces cours débiteront le 29 juillet et porteront sur la physique, la chimie, la géométrie et l'alègre. Ils seront donnés de 8 h. 30 du matin à 4 h. 30 de l'après-midi. La physique et la chimie seront étudiées le matin et les deux autres matières après le dîner.

Ces cours sont institués pour les élèves demeurant sur le territoire constituant la Commission scolaire régionale Papineau. Le coût est de deux dollars par cours et payable lors de l'inscription, qui doit se faire d'ici le 25 juillet au bureau du secrétaire-trésorier, M. Rémi Lavergne ou en lui écrivant à C.P. 337, Masson.

Le président de la Commission scolaire, M. Rémi Morin, espère que les élèves répondront nombreux à cette opportunité qui leur est offerte. Un professeur sera constamment à la disposition des élèves pour leur expliquer les sujets qui ont été difficiles pour eux au cours de l'année scolaire.

Des hausses la semaine prochaine
M. Gordon, ministre des Finances, a déclaré hier qu'on annoncera au début de la semaine prochaine les augmentations de traitements de fonctionnaires.

33 morts et 26 disparus dans le naufrage
BUENOS AIRES (Reuter) — La Marine argentine a annoncé hier soir que 33 corps, provenant du naufrage du "Ciudad de Asuncion", ont été débarqués jusqu'ici à La Plata.

Dans son télégramme envoyé au premier ministre, le directeur national du syndicat, M. R.P. Rintoul, déclare que ses 55,000 syndiqués approuvent d'emblée le projet de gouvernement.

Le télégramme souligne qu'un grand nombre d'employés municipaux ont dû être mis à pied, parce que les municipalités ne disposent pas de l'argent nécessaire à la réalisation de projets urgents et de toute première importance.

Le télégramme ajoute: "La mise sur pied d'une banque de développement et de prêts aux municipalités permettrait à ces dernières d'aller de l'avant avec des projets que l'on a dû abandonner ou retarder. Cette banque aurait pour effet de stimuler l'économie du pays et d'améliorer la situation de l'embauche au pays".

Nominations à la Commission du service civil

La Commission du service civil du Canada annonce deux nominations dans les cadres supérieurs de son personnel. M. J. D. Love est nommé adjoint spécial au président de la Commission, et M. V. Johnson succède à M. Love comme directeur adjoint du bureau d'étude des traitements.

Dans son nouveau poste, M. Love fera l'étude des programmes, en matière de personnel, intéressent le service public, il assurera la coordination des études entreprises à ce sujet, et il aidera à faire l'examen des programmes actuels ou envisagés qui régissent les fonctions de la Commission en matière de personnel.

Pour quelque temps, il aura à s'occuper des problèmes qui découlent des constatations et recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement et il sera chargé de la marche de la négociation collective prévue pour le service fédéral.

Des cours de révision pour élèves à Masson

MASSON (DNC) — La Commission scolaire de Masson a décidé de tenir, encore cette année, des cours de révisions pour les élèves qui auraient des reprises d'examen.

Ces cours débiteront le 29 juillet et porteront sur la physique, la chimie, la géométrie et l'alègre. Ils seront donnés de 8 h. 30 du matin à 4 h. 30 de l'après-midi. La physique et la chimie seront étudiées le matin et les deux autres matières après le dîner.

Ces cours sont institués pour les élèves demeurant sur le territoire constituant la Commission scolaire régionale Papineau. Le coût est de deux dollars par cours et payable lors de l'inscription, qui doit se faire d'ici le 25 juillet au bureau du secrétaire-trésorier, M. Rémi Lavergne ou en lui écrivant à C.P. 337, Masson.

Le président de la Commission scolaire, M. Rémi Morin, espère que les élèves répondront nombreux à cette opportunité qui leur est offerte. Un professeur sera constamment à la disposition des élèves pour leur expliquer les sujets qui ont été difficiles pour eux au cours de l'année scolaire.

Des hausses la semaine prochaine
M. Gordon, ministre des Finances, a déclaré hier qu'on annoncera au début de la semaine prochaine les augmentations de traitements de fonctionnaires.

33 morts et 26 disparus dans le naufrage
BUENOS AIRES (Reuter) — La Marine argentine a annoncé hier soir que 33 corps, provenant du naufrage du "Ciudad de Asuncion", ont été débarqués jusqu'ici à La Plata.

Il se livrait à des expériences très dangereuses
BERNE, Suisse (Reuter) — Le gouvernement suisse vient d'ordonner l'expulsion d'un savant allemand qui s'était livré à des expériences concernant le perfectionnement de rayons mortels anti-aériens. Ces expériences étaient financées par une puissance étrangère, a allégué le gouvernement suisse.

Le Québec a fait le plus pour les arts

Dans son sixième rapport annuel, déposé jeudi en Chambre, le Conseil des arts du Canada invite les provinces à accroître leur aide financière aux arts et aux études universitaires. Notamment avec satisfaction les initiatives prises par l'Ontario et le Québec à cet égard le rapport

Il écope de trois ans de pénitencier

Wilfred Lalonde, 29 ans, 35, rue Stewart, à Ottawa, a écopé de trois ans de pénitencier du magistrat Livius Sherwood, en Cour municipale, vendredi matin, après avoir reconnu sa culpabilité à deux accusations de vol avec effraction.

Lalonde, un employé d'une compagnie de nettoyage de couches de bébés, s'est dit coupable d'avoir commis un cambriolage au logis de M. et Mme Ned Hanlans, à 902, avenue Byron, app. 508, le 3 juillet. Il s'est alors emparé d'un radio transistor.

Il s'est également dit coupable d'être entré par effraction au logis de Mme Pauline Pelletier, à 348, rue Bruyère, app. 2, au cours de l'après-midi du 11 juillet, et d'y avoir volé \$70,50 en argent.

La police a recouvré le radio ainsi que \$65 des \$70.

M. P. Groulx gagne un prix de courtoisie

M. Philippe Groulx, 73, rue Champlain, Pte-Gatineau, employé du Transport urbain de Hull depuis douze ans, s'est mérité le prix surprise de la compagnie pour le mois de juin. Ce prix est accordé pour la courtoisie, la sécurité et l'interêt général.

M. Groulx a obtenu le plus grand nombre de points pour la politesse envers les passagers, la courtoisie envers les piétons et les automobilistes, l'habileté à éviter toute discussion inutile, sa patience et sa clémence en toute circonstance, sa prudence à l'approche des arrêts, son efficacité et son intérêt envers la compagnie.

Elections lundi dans le canton de Buckingham

BUCKINGHAM — Les électeurs de la municipalité du canton de Buckingham iront aux urnes lundi prochain pour se choisir un maire et trois conseillers.

Le conseiller sortant de charge, M. Elzer Carrière, fera la lutte à M. Arthur Théoret pour le poste de maire. Le maire sortant, M. William Farnand, a décidé de ne pas se représenter à cause de ses affaires personnelles.

Quatre personnes se feront la lutte pour les trois postes vacants comme conseillers. Les conseillers sortants, MM. Greg. Lavell et Joseph McGurn, demandent à la population de les réélire et MM. Wilbert Corrigan et Eymard Douast sont également dans la lutte.

Deux cliniques la semaine prochaine

La Croix-Rouge d'Ottawa annonce que deux cliniques de sang, dont une de trois jours, seront tenues la semaine prochaine.

La clinique régulière pour le public sera tenue au quartier général de la Croix-Rouge, 634, rue Bronson, le lundi 15 juillet, de 1 h. 30 à 4 h. 30 de l'après-midi, et de 6 h. 30 à 8 h. 30 de la soirée.

La clinique de trois jours sera mobile et sera tenue lundi, mardi et mercredi prochain à l'édifice des Anciens combattants, rue Wellington, Lundi, les donneurs pourront se rendre à cet endroit entre 1 h. 30 et 4 h. 30 de l'après-midi. Pour mardi et mercredi, ils pourront s'y rendre de 9 h. à midi, et de 1 h. 15 à 4 h. 15 dans l'après-midi.

formule l'espoir que les autres provinces les imitent.

Le rapport signale en outre la nécessité pour le Canada, de participer plus activement à l'élaboration du programme et de la politique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et d'y souscrire sans réserve une fois qu'ils sont adoptés. Le rôle du Canada au sein de l'Unesco, déclare le Conseil, mérite d'être examiné sérieusement.

Le Conseil exprime sa gratitude à l'auteur anonyme d'un don qui, d'ici quelques années s'éleva à environ \$425,000, et dont les revenus annuels serviraient à favoriser les recherches et les études supérieures effectuées au Canada par les Canadiens dans les domaines du génie, de la médecine et des sciences.

Le Conseil espère que le programme spécial que ce don permettra d'entreprendre aidera à abattre les cloisons assez artificielles qui, trop souvent, fragmentent le domaine du savoir et de l'expérience humaine. Le rapport conclut que le Conseil ne peut qu'être encouragé par les rapports sans doute restreints, mais directs, avec les disciplines scientifiques, ce qui lui permettra d'élargir son champ d'action tout en continuant de placer au premier rang de ses préoccupations les arts, les humanités et les sciences sociales.

Ressources insuffisantes
Le Conseil rappelle une fois de plus qu'il lui faudrait des ressources plus abondantes pour s'acquitter convenablement de sa tâche. Il espère que le donateur anonyme aura des imitateurs.

"Le nombre de ceux qui font appel à son aide augmente sans cesse, déclare le rapport, qu'il s'agisse de bourses, de subventions aux orchestres, aux troupes de théâtre, d'opéra et de ballet, aux galeries d'art, de contributions à la recherche ou à la publication de travaux et d'œuvres littéraires, ou de la représentation du Canada à l'étranger. Le Conseil pourrait d'ores et déjà octroyer beaucoup plus d'argent qu'il n'en possède sans abaisser les normes qui ont dicté jusqu'ici le choix de ses bénéficiaires, et sans multiplier inconsiderablement ses largesses."

Mais même avec des ressources accrues, le Conseil se déclare incapable de s'acquitter seul de la tâche, et dit que les provinces devront faire davantage tant dans le domaine des arts que dans celui des humanités et des sciences sociales.

Le Conseil remarque que les provinces semblent prendre une conscience plus aigüe

Une collision vendredi fait un blessé

Une collision entre deux automobiles, vers 11 h. 45 vendredi matin, au coin de la rue St-Henri et du boul. Sacré-Coeur, à Hull, a fait un blessé.

L'abbé Clement Roy, de Rimouski, Qué., a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur souffrant apparemment de contusions au front. Les deux chauffeurs, l'abbé Maurice Roy, de Trois-Pistoles, et M. Allen Philippe de Luskville, s'en sont tirés indemnes de même que les autres passagers.

Les deux voitures ont été considérablement endommagées. Une ambulance de la maison Beauchamp a transporté le blessé à l'hôpital.

La Caravane de Radio-Canada à Pte-Gatineau

Radio-Canada a dressé sa tente de la Caravane à Pte-Gatineau. Au cours des prochains jours, quatre émissions seront filmées pour présentation sur le réseau au cours des prochaines semaines.

Ce soir l'émission "La Belle Saison" sera enregistrée. Samedi soir on tournera l'émission "Dans tous les cantons", et dimanche soir ce sera au tour de l'émission "Au volé". Ces émissions seront filmées à compter de 8 h. 30 le soir.

Ceux qui désirent des laissez-passer pour ces émissions pourront se les procurer les vendredi, samedi et dimanche à 2 h. de l'après-midi à l'hôtel de ville de Gatineau. L'émission "Croquis" sera cependant filmée dimanche après-midi à 4 h. 30. On pourra se procurer les laissez-passer pour cette émission après-midi à l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

La tente de Radio-Canada est située sur le terrain de l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

Une entente est survenue à Radio-Canada

La Société Radio-Canada et la Fédération des auteurs et des artistes du Canada se sont entendus ce matin sur les termes d'une convention collective d'une durée de deux ans. La convention est rétroactive au 1er juillet.

Cette entente met fin à des négociations qui ont duré trois ans et qui se sont terminées par trois mois de conciliation tenue sous la présidence du juge Jules Poisson, de Montréal. Les deux parties ont finalement convenu d'un accord quant au différend qui les séparait depuis la présentation du rapport de conciliation.

La convention collective prévoit une augmentation substantielle des cachets, des garanties de paiement aux artistes dont les émissions sont reprises, une juridiction accrue sur les emplois d'interprétation et de présentation à la télévision.

La société Radio-Canada s'est toutefois réservée certains privilèges touchant les personnes qui apparaissent à la télévision en fonction de leurs spécialités respectives.

Cette convention collective est la première à être signée entre Radio-Canada et le personnel de son réseau français. Elle assure à la Fédération des auteurs et des artistes une compétence sur tout le réseau français de la société.

Des colporteurs qui posent comme sourds et muets

Le Better Business Bureau met en garde les citoyens d'Ottawa contre des colporteurs qui font de la vente et de la sollicitation en faveur des sourds et muets.

Selon un porte-parole de cet organisme, ces personnes vont de porte en porte, ou s'infiltrent dans les bureaux pour vendre des peignes ou des diachylons. Habituellement, ils ne disent pas un seul mot, et font seulement étaler leur marchandise devant les yeux de ceux qu'ils sollicitent, afin de donner l'impression qu'ils sont eux-mêmes sourds et muets.

La Sûreté municipale est à la poursuite de ces colporteurs et compte effectuer des arrestations au cours de la journée.

La baie Mooney est maintenant ouverte au public

La plage municipale de la baie Mooney a ouvert ses portes officiellement à neuf heures, vendredi matin.

On se souvient que cette plage a dû retarder son ouverture officielle de quelques semaines à la suite du retard dans les travaux effectués par le service municipal de l'aqueduc dans ce secteur.

La police n'a trouvé aucun suspect dans le voisinage. Aucune arrestation n'a encore été effectuée.

La statue avait été fondue dans les ateliers de Holbrook and Co. Founders de Londres. Le monument avait été dévoilé le 17 septembre 1901 à l'occasion de la visite au Canada du duc et de la duchesse de Cornwall et York.

Le règlement antibruit chasse les industries

Par Jacques GUINDON

Au lieu de promouvoir l'établissement de nouvelles industries dans la capitale, la politique actuelle de la ville contribue à chasser celles déjà en existence, par l'application trop rigide de certains règlements municipaux, notamment le règlement antibruit.

Voilà en substance les déclarations faites, vendredi matin, en Cour municipale d'Ottawa, par Me Maurice Wright, avocat de la compagnie Canadian Food Products, qui était accusé d'avoir enfreint le règlement municipal numéro 268-56 régissant le bruit.

La compagnie a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir chargé des camions, à l'extérieur de leur établissement commercial, du 25 au 27 juin, entre 10 heures du soir et sept heures du matin. Le magistrat Livius Sherwood a imposé une sentence suspendue à la compagnie, à la demande même d'un procureur de la ville, Me Ed Gladu.

Me Wright a rappelé que c'est à la demande même des autorités municipales que la compagnie Canadian Food Products est venue s'établir à Ottawa, au début de 1963. La compagnie a construit un établissement d'un quart de million de dollars, 466, chemin Tremblay, au mois de janvier dernier, et emploie présentement 125 Ottavains.

Me Wright a souligné qu'avant de construire, on s'était assuré que le terrain était bel et bien situé dans une zone industrielle et que l'on ignorait alors qu'il existait à Ottawa un règlement qui interdirait à la compagnie de charger des camions à heures précitées.

Il a ajouté qu'il est nécessaire que le travail se poursuive 24 heures par jour à cet établissement, en raison même de la nature de l'entreprise. Cette compagnie est une boulangerie qui a des succursales dans les principales villes canadiennes. Elle ne vend pas de pain en porte mais possède des succursales disséminées dans la ville.

"La compagnie possède des établissements à Toronto, à London, à Winnipeg et à Edmonton et jamais n'avons-nous eu de problèmes à ces endroits. C'est la première fois au Canada que notre compagnie encourt de telles difficultés et elles surviennent ici à Ottawa", a-t-il dit.

Le sénat de la compagnie, M. Gordon Booth, a fait remarquer que la seule façon de satisfaire aux exigences du règlement serait de construire des annexes à l'établissement, où l'on pourrait charger les camions à l'intérieur et ainsi prévenir tout bruit. Ce projet, qui coûterait plusieurs milliers de dollars, est présentement à l'étude.

L'avocat de la ville, Me Gladu, n'a pas dévoilé si les autorités municipales avaient l'intention de modifier le règlement actuel. Il a fait part à la Cour que des discussions sont en cours présentement entre la ville et la compagnie au sujet de la construction possible des annexes (garages) précités.

Me Gladu a laissé entendre qu'il ne prévoit pas que "d'autres difficultés du genre se produiront à l'avenir".

Me Wright a déclaré que si la situation actuelle persiste, la compagnie se verra dans l'obligation de fermer ses portes. "L'application trop rigide de ce règlement aura comme effet immédiat de retarder la production".

Planification . . .

(Suite de la première page)
Le Conseil économique que l'on veut établir aura à sa tête un président et deux directeurs permanents et il se composera de 25 membres à temps partiel. Il assumera les fonctions attribuées jusqu'ici au Conseil national de la production et du service. Le nouveau conseil aura un champ d'activités beaucoup plus vaste.

Ce conseil aura trois fonctions principales. Il fera des recherches sous tous les aspects de la vie économique; il devra présenter des recommandations au gouvernement sur la politique à suivre et les moyens à prendre pour assurer les niveaux d'emploi et de production les plus élevés possible au pays; il sera amené à préparer un plan pour réaliser le plein emploi des ressources canadiennes après consultations avec les secteurs de l'économie soit le monde industriel, ouvrier et agricole.

Planification
M. Lamontagne a affirmé catégoriquement que le présent projet de loi a pour "but" d'établir la planification économique au Canada en consultation étroite avec les provinces et le secteur privé de notre économie.

Il estime que le Conseil économique projeté "donne à la planification des cadres à la fois vastes et flexibles".

Pour justifier la planification au Canada, M. Lamontagne a invoqué la stagnation économique actuelle. L'insuffisance de croissance. La cause? "A mon avis, elle réside dans le fait que, dans le contexte actuel des marchés mondiaux et des politiques traditionnelles de l'Etat, le secteur privé de notre économie a pratiquement fini d'exploiter le potentiel d'investissement de la technologie qui est apparue au Canada au début du présent siècle".

A titre d'exemple, M. Lamontagne cite l'industrie du papier et celle de l'automobile, qui, toutes deux nées de cette technologie, représentent à leur début un potentiel considérable d'investissements et d'emplois tant directs qu'indirects. On n'a qu'à songer aux nouvelles usines, à la réalisation de projets hydro-électriques, aux opérations forestières, à l'expansion des industries du pétrole et de l'acier, à la construction des postes de service et des routes, tout reliés à ces deux industries seulement.

"Ces industries, comme beaucoup d'autres qui ont tant contribué à notre expansion accélérée, continueront sans doute à grandir, mais à un rythme considérablement moins rapide car elles ont pratiquement fini d'exploiter leur potentiel initial d'investissement dans le contexte actuel des marchés mondiaux et des politiques traditionnelles de l'Etat".

treprise. Cette compagnie est une boulangerie qui a des succursales dans les principales villes canadiennes. Elle ne vend pas de pain en porte mais possède des succursales disséminées dans la ville.

"La compagnie possède des établissements à Toronto, à London, à Winnipeg et à Edmonton et jamais n'avons-nous eu de problèmes à ces endroits. C'est la première fois au Canada que notre compagnie encourt de telles difficultés et elles surviennent ici à Ottawa", a-t-il dit.

Le sénat de la compagnie, M. Gordon Booth, a fait remarquer que la seule façon de satisfaire aux exigences du règlement serait de construire des annexes à l'établissement, où l'on pourrait charger les camions à l'intérieur et ainsi prévenir tout bruit. Ce projet, qui coûterait plusieurs milliers de dollars, est présentement à l'étude.

L'avocat de la ville, Me Gladu, n'a pas dévoilé si les autorités municipales avaient l'intention de modifier le règlement actuel. Il a fait part à la Cour que des discussions sont en cours présentement entre la ville et la compagnie au sujet de la construction possible des annexes (garages) précités.

Me Gladu a laissé entendre qu'il ne prévoit pas que "d'autres difficultés du genre se produiront à l'avenir".

Me Wright a déclaré que si la situation actuelle persiste, la compagnie se verra dans l'obligation de fermer ses portes. "L'application trop rigide de ce règlement aura comme effet immédiat de retarder la production".

Le bill . . .

(Suite de la première page)
protéger les droits des provinces.
Collaboration essentielle
Une clause du projet de loi prévoit que les provinces doivent approuver tout projet soumis par les municipalités qui veulent se prévaloir de ce fonds fédéral.

Or, cette clause ne peut être respectée sans la collaboration des gouvernements provinciaux et "à la lumière des développements qui viennent de se produire, il est évident qu'une conférence fédérale-provinciale est souhaitable", a dit M. Pearson.

Le gouvernement central tentera de réunir les chefs des gouvernements provinciaux "sans délai" pour faire en sorte que le Parlement puisse être saisi du projet de loi assez tôt pour que le fonds projeté s'avère efficace pour promouvoir les travaux d'hiver sur les chantiers municipaux et ainsi alléger le chômage.

M. Douglas Fisher (NPD-Port Arthur), a demandé à M. Pearson s'il rencontrerait M. Lesage personnellement en dehors de la réunion "pour aplanir leurs divergences d'opinions".

M. Pearson a répondu qu'il espérait que tous les chefs provinciaux seraient présents à cette conférence.

En plus d'avoir reçu deux lettres de M. Lesage, M. Pearson en a également reçu une du chef du gouvernement manitobain, M. Duff Roblin, qui exprime également l'opinion que des consultations préalables seraient de rigueur, avant que le Parlement soit saisi du projet de loi.

Décès de la mère de Mgr S. Baggio

La mère du délégué apostolique au Canada est morte mercredi (le 10 juillet), à Rosa, dans la province de Vicenza, en Italie, à son 82 ans, après avoir souffert de la maladie de la capitale canadienne.

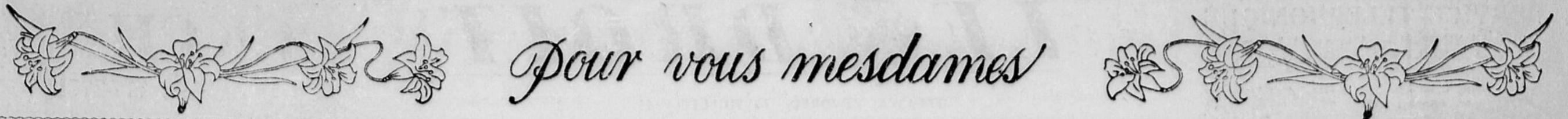
S.E. Mgr Sebastiano Baggio, qui s'était rendu d'urgence à Rosa, était auprès de sa mère quand celle-ci est morte. Mme Pierina Baggio avait été gravement malade en mai dernier, et semblait bien rétablie, mais une autre crise l'a terrassée.

S.E. Mgr Baggio reviendra au Canada immédiatement après les funérailles.

PRONOSTICS
(Bureau météo d'Uplands)

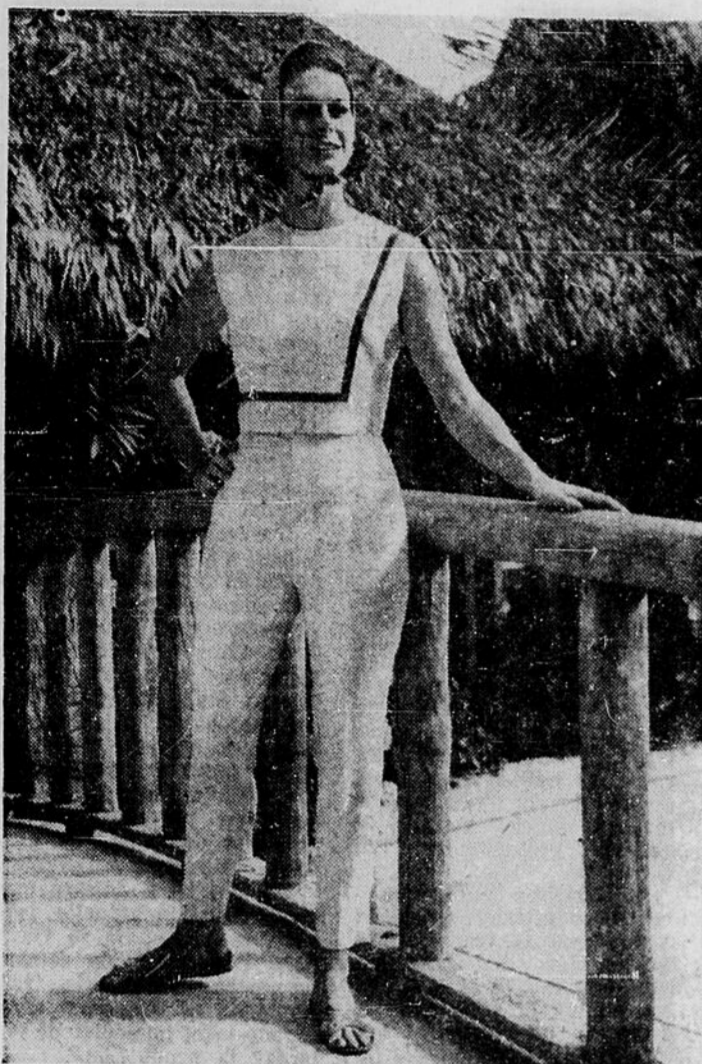
	Région Ottawa	Région Sudbury
CHAUD		
MINIMUM (cette nuit)	60	65
MAXIMUM (demain)	88	85

SOMMAIRE — Région d'Ottawa: ensoleillée et très chaud. Vents légers. Région de Sudbury: nuageux, averses et orages intermittents. Vents du sud-ouest de 20 milles.



Pour vous mesdames

Vacances merveilleuses! Madame en voyage au long cours



LA DETENTE A LA PLAGE requiert un ensemble svelte et élégant facile d'entretien, d'apparence pimpante et fraîche, comme ce vêtement sport en sharkskin d'arnel. Très flatteur, le corsage est découpé en L et boutonné à l'arrière. Le pantalon est muni d'une fermeture éclair à l'avant pour assurer un ajustage plus seyant. La photo a été prise sur le pont de la piscine de l'hôtel Acapulco Hilton, à Acapulco, Mexique.



LA FOIRE AUX AUBAINES authentiques et autres, toujours une grande tentation pour la voyageuse. Avant d'aller faire des achats, renseignez-vous sur les spécialités du pays que vous visitez et aussi ce qui est offert dans les autres pays que vous visiterez par la suite. Il faut faire un effort pour ne pas tout dépenser dès le début du voyage. Dans les Antilles, les vêtements sports, les articles de paille, en Irlande, la toile, en Angleterre, les lainages, en France, les parfums et les gants, en Belgique, les dentelles, les tapisseries, les diamants d'Anvers, en Suisse, les broderies, les objets de précision, en Allemagne, les caméras, les jouets, en Italie, les bijoux, les soieries, etc.

Voyager seule, moi! — avec les enfants, moi! Et pourquoi pas? Nous-nous pas toutes hérité un peu de cet esprit d'aventure des anciens Canadiens, explorateurs et coureurs des bois, qu'étaient nos ancêtres? Et puis songez à ces nombreux moments d'émerveillement qui s'écouleront depuis le moment où vous préparez fébrilement vos malles, jusqu'au jour où vous relâchez à vos parents et amis, les joies d'un magnifique voyage. C'est une expérience qui vaut la peine d'être vécue.

Connaître le pittoresque et le charme à peu de frais

Les voyages d'agrément sur le sol natal ou à l'étranger ont atteint des proportions astronomiques. Les voyageurs se recrutent parmi toutes les classes de la société. Le temps des vacances d'été permet chaque année à des familles entières de s'écarter, par train, par autobus, en voiture familiale, paquebot, avion. Toutefois, l'automobile est encore le moyen de transport préféré. Les tours organisés incluent des groupes hétérogènes qui ont un objectif commun bien déterminé: voir le plus possible, dans le plus court délai possible, avec le moins possible de dépenses et d'inquiétudes.

Les dernières statistiques indiquent que soixante-cinq pour cent des voyageurs sont des femmes: la grande partie voyage en groupe; une partie moindre, à deux, et une autre, seule.

Il y a certains avantages à voyager seule. Si vous êtes individualiste, si vous voulez vous reposer des tracés de la maisonnée, si vous désirez oublier les subordinations du bureau, du magasin, de l'usine, vous trouvez plus de facilité, étant seule, pour les réservations des moyens de transport, des hôtels, festivals, théâtres, restaurants. Ne soyez pas timide. Il n'est aucunement déplacé de causer avec d'autres personnes à bord d'un avion, d'un train, d'un paquebot, d'un autobus. Liez connaissance. Il se crée facilement un esprit de camaraderie remarquable. Vous constaterez que tous veulent se donner la main pour laisser derrière leurs soucis quotidiens.

Sources de renseignements

Que vous voyagiez seule ou avec la famille, consultez d'abord une agence de voyage ou un bureau du tourisme qui seront tout heureux de vous aider. Grâce aux connaissances et à l'expérience qu'ils mettent gra-

tuellement à votre disposition, quels que soient votre destination et votre moyen de transport, ils vous ouvriront la voie: préparer votre itinéraire, retenir vos places, ne pas dépasser les limites de votre budget, ce qu'il faut voir, ce qu'il faut porter. Si vous voyagez à l'étranger, assurez-vous d'un passeport, des visas, d'un vaccin antivaricelle, des chèques de voyageur.

Si vous désirez voyager en auto, faites d'abord vérifier cette voiture de fond en comble, avec le sac à outils et la trousse de premiers soins.

par Darquise TIMMERMAN

Munissez-vous de cartes routières, tracées de la route à suivre par une compagnie vendeuse d'essence qui offre ce service gratuitement. Vérifiez vos assurances. Apportez des coussins légers pour prodiguer confort et détente pendant les longs trajets.

Et les mioches

Lorsque vous partez avec les enfants, avez soin d'apporter des jeux inoffensifs pour les tenir occupés sur la banquette arrière; mais évitez les balles ou autres jouets qui pourraient distraire le chauffeur. N'oubliez pas le lit pliant et le chauffe-biberon d'auto pour le poupon. Lorsque vous voyagez par avion, il n'y a pas de problème, la gentille hôtesse de l'air s'en charge. En train, l'intérêt au jeu écartera les nombreux racontars à la salle de toilette ou à la fontaine.

Un art: faire ses malles

Faites vos malles à la façon experte. Ne vous encombrez pas de choses inutiles. Ayez une malle légère et n'apportez que l'essentiel. Tenez compte de ces deux règles de base: les articles lourds ou de forme encombrante doivent être placés au fond; les autres articles doivent être empilés avec ordre, de façon à pouvoir en soulever plusieurs à la fois, pour retirer un objet du fond. Placez les souliers dans des sacs de plastique d'un côté et le sac à cosmétiques de l'autre, en laissant le milieu libre. Comblez cet espace d'objets qui ne serviront pas tous les jours: sac à main supplémentaire, étui à bijoux, etc.

Prenez un tailleur de base, de ton neutre, s'harmonisant avec divers accessoires de couleurs, et à divers

confortable pour le voyage, de tissu qui résiste aux plis et aux taches; trois blouses suffisent; un ensemble chandail et gilet, un chapeau de toilette, rangeable dans les malles; trois paires de chaussures: de marche, à talons hauts et à talons moyens; deux ensembles de sous-vêtements, un pyjama, deux sacs à main, un grand fourre-tout pour voyager, et un petit pour le soir; un vêtement sport, un manteau léger; deux paires de gants blancs; trois paires de bas de même teinte, un imperméable. Evidemment, votre maillot de bain et des ensembles sport si vous choisissez de vous prélasser sous le soleil des plages du Sud.

Il est bon d'ajouter un stylo à bille, un bloc-notes, des mouchoirs de papier, des cachets d'aspirine, des lunettes solaires, et un étui à cosmétiques. N'apportez qu'une robe de bal, peu de cosmétiques dans des contenants bien bouchés et peu de cigarettes. Les rafraîchissements et l'alcool se vendent partout. N'oubliez pas votre caméra, une paire de lunettes de voyage, un sac à lunettes en fil. Très utiles aussi sont des ciseaux pliants, un fer à repasser de voyage, des pansements adhésifs, des serviettes de papier parfumé, pour les mains, un réveille-matin de voyage.

Et pour le garçon

Au sujet des pourboires, au Canada et aux Etats-Unis, vous êtes entièrement libre d'agir à votre guise, vous en abstenez complètement ou pechez par excès de largesse. Dans les autres pays, les services exigent de dix à quinze pour cent des frais; en Europe particulièrement, l'échelle est assez rigide. On ne donne pas de pourboire à l'équipage de l'avion. Tant au Canada qu'à l'étranger, on offre 25 sous par malle au porteur de bagages, et 25 sous par demi-journée au guide touristique.

Partout où vous irez, vous serez tenté par les aubaines à prix alléchants. Assurez-vous d'abord de la valeur en argent canadien. Le plus simple c'est d'avoir dans votre sac un tableau comparatif des devises. Quant à la douane, vous avez une exemption personnelle de \$100 après quatorze jours en dehors du pays ou \$25 tous les quatre mois après 48 heures.

Surtout, n'oubliez pas qu'à l'étranger, c'est vous qui êtes l'étrangère. Vous avez donc tout intérêt à comprendre et respecter les coutumes locales.



UN VETEMENT — UNE GARDEROBE — Pour le voyage, choisissez un ensemble à changements multiples qui constitue une garde-robe complète. Prenez un tissu frais, d'entretien facile comme ce denim d'arnel-coton et un tricot à rayures seersucker qui crée un trois-pièces à cinq variations. La chemise ajustée est en denim et peut être portée avec la jaquette assortie qui accompagne ici une jupe harmonisée en tricot d'arnel-coton. La jaquette, sur son endroit, complète la jupe.



LES COUTUMES DU PAYS — Aucune visiteuse au Japon ne voudra manquer ce délice épicurien de goûter l'original vin de riz de ce pays, le "sake", servi chaud, dans de délicates tasses de porcelaine, comme le fait ici cette jolie "geisha". La voyageuse doit toujours se souvenir qu'en pays étranger, c'est elle l'étrangère, et ainsi doit s'adapter complaisamment aux coutumes du pays qu'elle visite.

Mlle Diane Houle épouse M. F. Lacroix à Espanola

ESPANOLA (DNC) — L'abbé André Dagenais a béni récemment, à l'église St-Louis-de-France, le mariage de Mlle Diane Houle, fille de M. et Mme René Houle, et de M. Francis Lacroix, fils de M. et Mme William Lacroix, tous d'Espanola.

Mlle Claire Bouffard et M. Brian Sicard, solistes, ont interprété le programme musical, accompagnés à l'orgue par Mme Albert Shames.

La mariée s'est rendue à l'autel, qui avait été décoré pour la circonstance d'une profusion de glaïeuls, au bras de son père. Elle portait une longue robe de poul de soie, un voile semi-long retenu par une petite couronne de fleurs et de pierres du Rhin et tenait un bouquet de roses rouges formant une cascade. Son cortège comprenait deux demoiselles d'honneur, Mlle Rachelle Lacroix, sœur du marié et sa cousine, Claudette Michael. Toutes deux portaient des toilettes courtes en taffeta rose avec accessoires roses, ainsi qu'un bouquet de marguerites shasta et de roses.

La petite Nicole Bussière, 2 ans, nièce du marié qui agissait comme bouquetière était mignonne dans sa jolie toilette rose et blanche avec accessoires blancs. Elle portait une corbeille de marguerites, de boutons de roses et de chrysanthèmes miniatures.

Deux garçons d'honneur, MM. Victor Houle et Terry Laframboise, accompagnaient les demoiselles d'honneur, MM. Bernard Houle et Adélaïde Leroux ont agi comme placiers, et M. William Lacroix a servi de témoin au marié.

Une réception à la salle

des Elks a suivi la cérémonie religieuse. Un buffet a été servi et l'orchestre des Stardusters a fait les frais de la musique.

Les nouveaux mariés ont choisi Sault-Ste-Marie et Wawa pour leur voyage de noces. Pour son voyage, Mme Francis Lacroix portait un ensemble bleu pâle, des accessoires blancs et un corsage de roses rouges.

Il lui faut des camarades de jeux

Un enfant doit avoir des camarades de son âge. S'il peut s'adapter au jeu d'équipe et s'entendre avec les autres, il aura une enfance heureuse. L'enfant qui est apprécié par ses camarades grandira avec un sens de sécurité beaucoup plus stable que l'enfant qui n'arrive pas à se faire des amis. Les parents doivent cependant surveiller quels sont ces amis, car leur influence est grande sur l'avenir de l'enfant. Attention surtout au langage des enfants dans leurs jeux.

Même les enfants des meilleures familles entendent parfois des mots et des expressions que l'on n'emploie pas entre gens bien élevés. Si la famille en fait état, si l'on punit l'enfant et que l'on monte toute l'affaire en épingle, l'enfant sera peut-être impressionné par sa propre importance et continuera à se servir des mots défendus. Il vaut mieux lui expliquer que les gens bien élevés n'emploient pas de telles expressions et il ne faut surtout pas en plaisantant en présence de l'enfant.

BEAU SUCCES DU THE ANNUEL DE LA FFCF, A VAL-CARON

VAL-CARON (DNC) — Une des plus belles réceptions de la saison a été le thé annuel de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, organisé récemment à l'hôtel Le Manoir, sous la présidence conjointe de Mmes Nelson Shank et Ken Thompson.

Mme Clarence Bisailon, présidente de la section, a reçu les nombreux invités en compagnie des présidentes d'honneur, la salle, joliment décorée des nouvelles fleurs de la saison, comportait des comptoirs de pâtisseries, de couture, de plantes et fleurs, une roue de fortune, une vitrine d'objets à un sou en plus de l'étalage des prix de présence dont le principal était des étoles de vision, don de la maison Lafrance.

Mme Olivier Fournier était en compagnie de Mme Leandre Belcharge des serveuses, Mmes Lemare, Camille Labrecque et Paul Couture, Alphonse Beau-Maurice Tourigny.

Centre Lilliputien

INSCRIPTION pour enfants de 4, 5, 6 et même 7 ans durant les 2 semaines suivantes.

Cette semaine sous la direction de **Mlle ROSEMONDE LABERGE** avec la coopération de Mlle GERTRUDE LAVOIE et d'autres professeurs en leur art

- Nous présenterons, sous une forme spécialement adaptée à l'enfant, des aventures dans le monde de la musique et de la danse, le modelage, la peinture, le bon parler français et anglais (car le projet est complètement bilingue) et nous n'oublierons pas les belles manières.
- Le "Centre Lilliputien" ouvrira ses portes en septembre cette année! Au 1606 de la rue Peter, (Riverdale), Cornwall, Ont.
- L'inscription se fera durant les 2 semaines suivantes, par rendez-vous. Téléphone: WE. 3-1344.

Mme Rhea Gauthier, de Hanmer, la présidente a annoncé que, a remporté la magnifique les membres avaient décidé en étoile de vision. Mme Raoul les faveur de l'envoi de dons au Ontario a été l'honneur d'appointe diocèse de Sault-Ste-Marie pour d'un cabinet à épices donné par les missions de l'évêque, à la M. et Mme Gérard Dupuis et Croix-Rouge, à l'Association des Mme Irène Groux, de Verrier, diabétiques et à l'Institut canadien des aveugles. Une mes-Mlle Jeanne Brisebois, de Val-se sera également chantée pour Caron, a remporté un coussinet Jean XIII et des bourses se-ront données en septembre à des élèves méritants des 12 et 13e années.

Lors de la dernière réunion, avant la fin de l'activité de l'année.

Les bons vins font les bons repas

LES VINS Chateau-Gai
LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION
CHATEAU-GAI WINES LTD. • NIAGARA FALLS, ONTARIO

TIFFANY'S FASHIONS LTD.

VENTE DE MI-SAISON

ROBES
Rég. de 16.95 à 29.95
REDUITES A AUSSI PEU QUE
\$ 8.88

MANTEAUX 30 à 50% de réduction
Voyez nos nouvelles consignations en robes de mariée et de demoiselles d'honneur.

Tiffany's Fashions Ltd.
108, rue Rideau
Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. du soir



NOCES DE DIAMANT — M. et Mme Maxime Larivière, de Chénéville, ont célébré récemment le 60^e anniversaire de leur mariage. Une fête familiale, dans la plus stricte intimité, a marqué l'événement. Mgr Adéodat Chaloux, vicaire général du nouveau diocèse de Hull, neveu de l'heureux couple, a rehaussé de sa présence, cette réception.

Récents mariages

DEAULT-BROUILLARD

LAVERLOCHERE (DNC) — L'abbé Henri Marsolais a béni, récemment, le mariage de Mlle Isabelle Brouillard, institutrice, fille de M. et Mme Louis Brouillard, de Laverlochère, et de M. Aurèle Deault, fils de M. et Mme Bruno Deault, de Béarn.

Accompagnée de son père, la mariée s'est rendue à l'autel dans une longue robe blanche organza brodée. Son voile court de tulle illusion, très bouffant, était retenu par un diadème de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches. Un page et une bouquetière l'ont précédée à l'autel.

Pour la circonstance, l'église et le chœur avaient été décorés de fleurs saisonnières. La chorale féminine a interprété le programme musical accompagné à l'orgue de Mlle Bernadette Deblois.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception à la salle Pélouquin, de Ville-Marie, a réuni un grand nombre d'invités. Au cours de la soirée, les nouveaux époux sont partis pour un voyage dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Deault avait choisi un deux-pièces beige avec accessoires brun coco, égayé d'un corsage de roses minuscules. M. et Mme Aurèle Deault éliront domicile à Cobalt.

Lajoie-Belanger

Une institutrice de Laverlochère, Mlle Desneiges Belanger, fille de M. Téléphore Belanger et de Mme Alice Belanger, a épousé, récemment, M. André Lajoie, de Fugèreville, fils de M. et Mme J. Lajoie, du Temiscouata.

La mariée s'est rendue à l'autel au bras de son frère, M. Hervé Belanger, dans une ravissante robe de brocat blanc, à corsage ajusté et à encolure bateau. Une jupe volante aux hanches était rehaussée d'un large noeud à l'arrière. Un diadème de perles retenait son voile court, de tulle illusion. La mariée tenait un bouquet composé d'orchidées blanches, déposées sur un coussinet de stéphanotis.

La chorale féminine a interprété les cantiques de circonstance accompagnée à l'orgue par Mlle Ghislaine Lacasse. Des fleurs de la saison décoraient l'église.

L'hôtel de Fugèreville a été la scène d'une magnifique réception après la cérémonie religieuse. Les nouveaux époux ont choisi de se rendre dans le Bas du Fleuve pour leur voyage, en s'arrêtant au Temiscouata. Pour voyager, la mariée portait un tailleur d'un brun pâle avec chapeau plus foncé et des accessoires assortis. Un corsage de roses blanches était piqué à son épaule.

M. et Mme André Lajoie éliront domicile à Gowganda, Ontario.



L'AGENCE DE VOYAGE facilite tellement les choses. Elle vous fournit des conseils désintéressés sur les meilleurs moyens de visiter les endroits que vous voulez voir, tout en épargnant de l'argent. Elle est au courant d'excursions spéciales. Elle s'occupera de votre horaire, des chèques de voyageur, des billets de transport, des réservations d'hôtel, passeport, renseignements sur ce que vous devez porter, vous aidera dans votre choix.

BOIVIN-FLEURY

Le mariage de Mlle Desneiges Fleury, fille de M. et Mme Delphis Fleury, et de M. Martin Boivin, fils de M. et Mme J. Boivin, de Guérin, a été célébré, récemment, à l'église St-Isidore. Les deux pères ont servi de témoins à leurs enfants.

La mariée avait choisi, pour ce jour, une robe de tulle de nylon blanc à corsage de dentelle Chantilly, longueur ballerine, dont la jupe, très ample, était posée sur crinolines. Un diadème de perles cristallines et de pierres du Rhin retenait son voile de tulle illusion. Son bouquet était composé de roses rouges et de pompons blancs.

La chorale féminine a interprété le programme musical accompagné à l'orgue de Mlle Ghislaine Lacasse.

Une réception a suivi à la salle Pélouquin de Ville-Marie, d'où les nouveaux époux ont quitté leurs nombreux invités pour une randonnée dans les villes du nord de l'Ontario.

Mme Martin Boivin portait pour voyager un deux-pièces en soie imprimée aux coloris beige, brun et vert et des accessoires assortis.

Les nouveaux époux éliront domicile à Notre-Dame-du-Nord.

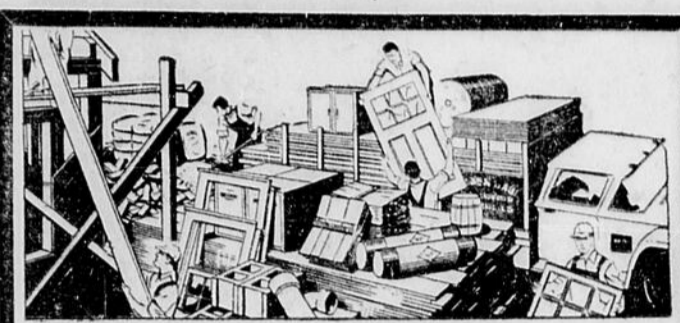
MARIAGE DOUBLE CLOUTIER-BOUDRIAS

L'église St-André, de Belleterre, voyait récemment se dérouler les mariages de Mlles Louise et Martina Boudrias, filles de M. et Mme Lawrence Boudrias, la première à M. Roland Cloutier, fils de Honorius Cloutier, décédé, et de Mme Yvonne Cloutier, de Laverlochère et la seconde, à M. Guy Cloutier, autre fils de Mme Yvonne Cloutier. L'abbé Gilles Lapallice, curé, a béni leur union et chanté la messe solennelle.

M. Antoine Fontaine a servi de témoin à M. Roland Cloutier et M. Benoit Brassard, à M. Guy Cloutier. Mlle Louise Boudrias était accompagnée de son père et Mlle Martina Boudrias avait pour témoin, M. Joseph Larivière, son oncle.

Les deux mariées étaient vêtues de robes identiques, confectionnées en organza blanc, longueur cocktail. Elles coiffaient toutes deux des voiles de tulle illusion, retenus par un diadème de perles. Leurs bouquets étaient des roses rouges.

La réception offerte en leur honneur a eu lieu au Château Belleterre. Les deux nouveaux couples demeureront à Belleterre.



Durant vos vacances... faites vos travaux de réparation

chez **abs** ALLIED BUILDING SUPPLY

2 endroits à votre disposition

TRAVAUX DE PEINTURE

PEINTURE BLANCHE de marque réputée D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR pour la clôture et le chéaler. Seulement **3.75** le gal.

BOUCHE-PORES REZ

de teintes naturelles. Teinture cèdre, sequoia ou acajou, 100 gallons seulement. **7.95** le gal.

PEINTURE ROX A MAÇONNERIE

Une peinture à maçonnerie pour rendre les murs de la cave étanches. 1 seau de 50 liv. est suffisant pour appliquer 2 couches à un sous-sol de dimensions moyennes. Blanc et couleurs. REND PARFAITEMENT ÉTANCHE! Hâtez-vous et économisez \$8.00 sur chaque seau. Rég. \$22.95. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK. **14.95**

CONTRE-PLAQUE (SOUS-TYPES) ET COUPONS DE CONTRE-PLAQUE A TRES BAS PRIX

VENEZ A NOTRE RAYON DES AUBAINES

SERVICE PERSONNEL ET COURTOIS — ET BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

LANGUETTES DE CLOUAGE ET BOIS DE COLOMBAGE d'épinette

1 x 2. Seulement **1.75** le pi.
2 x 2. Seulement **4c** le pi.
2 x 3. Seulement **6c** le pi.
2 x 4. Cat. "Utility" R.L. **6c** le pi.
2 x 4. Cat. primée **7c** le pi.

CONTRE-PLAQUE

Faux-plancher de peuplier. 4' x 4' x 1/4". Seulement **1.10** ch. Livré: **1.19** ch. FIR (BIC) 4x8x1/4" **4.05** ch. FIR (BIC) 4x8x3/4" **9.49** ch.

BARDEAUX D'ASPHALTE

210 liv. 3 en 1, de première qualité. Le carré **6.95**

PLANCHE MURALE DE SHEETROCK

4' x 7' x 3/8"—uni. **1.40** ch.
4' x 8' x 3/8"—uni. **1.59** ch.
PAS LIVREE

POSEZ UNE CLOTURE CLOTURE A MAILLES

Comprenant les mailles, la tringle du haut, les poteaux et le fil de fer de tension au bas. SEULEMENT, le 100 pieds **\$69**

FIL MAILLE

2" x épaisseur **16c** le pi.
13, 42". Le pi. **99c**

PATIOS "pour la détente"

Dalles pour trottoirs et nattes. Teintes rouge et chamois disponibles moyennant un léger supplément.

CIMENT FRAIS le sac de 87 1/2 liv. Non livré. **1.10**

PEINTURE (fins de séries de teintes). La pinte **89c** le gal. **2.98**

Bordures pour entrées de cour 2.50

Un art nécessaire

On devrait cultiver l'art infimement utile de la détente. Afin d'éviter la grande lassitude, il faut, chaque jour, se détendre complètement le corps et l'esprit durant au moins un bon quart d'heure. Si vous êtes chez vous, coupez la télévision, asseyez-vous ou étendez-vous et détendez-vous complètement. Des tampons d'ouate trempés dans l'eau froide reposent les yeux fatigués.

Mariage Ledoux-Comtois à Clarence Creek

CLARENCE CREEK, Ont. (DNC) — Mlle Louise Comtois, fille de M. et Mme Onésiphore Comtois, a épousé, à l'église Ste-Félicité, M. Jean Jacques Ledoux, fils de M. et Mme Edgar Ledoux, d'Ottawa. L'abbé Louis-Leon Binet, curé, a béni leur union

et chanté la messe de mariage. Pour la circonstance, l'église avait été décorée de fleurs de la saison et la chorale féminine de l'école paroissiale a interprété le programme musical. Les deux pères ont servi de témoins à leurs enfants.

La mariée avait choisi, pour sa toilette, une magnifique robe d'organza blanc perlé et un voile de tulle, retenu par un diadème de perles. Ses fleurs étaient une composition de roses et de pompons blancs. Son cortège comprenait deux demoiselles d'honneur et une bouquetière. Mlles Rolande Simard, d'Alfred et Micheline Pion, d'Ottawa ainsi que la petite Louise Desjardins, 4 ans, petite nièce de la mariée avaient des toilettes identiques, de tulle et de dentelle roses et coiffaient un voile de même couleur.

Elles tenaient, chacune, un bouquet de roses et de jacinthes blanches posées sur des feuilles d'asperges.

MM. Gaëtan Comtois, de Clarence Creek et Serge Ledoux, d'Ottawa, étaient garçons d'honneur. Le jeune Pierre Lecavalier, neveu de la mariée remplissait les fonctions du page. Après la cérémonie religieuse, un banquet a groupé les nombreux invités à la salle de réception de l'hôtel Maisonnette, de Rockland, d'où les nouveaux mariés sont partis pour leur voyage aux Chutes Niagara et à New York.

A leur retour, M. et Mme Jacques Ledoux éliront domicile à Eastview.

40e anniversaire de mariage de M. et Mme R. Dumouchel

ILE DU CALUMET (DNC) — M. et Mme Rodolphe Dumouchel ont été les héros d'une belle fête récemment, donnée à l'occasion de leur 40^e anniversaire de mariage.

M. et Mme Rodolphe Dumouchel (née Aimée Paré) se sont épousés en 1923, à l'église de Ste-Anne, de l'île du Calumet, en présence de Mgr Henri Martel, curé.

Sept garçons et un fille sont nés de leur alliance. Maurice, de l'île du Calumet; Vincent, de Bancroft; Laurier, de Bryson; Roger, de Chelsea; Adrien et Léger, de l'île du Calumet; Thomas, de Lacombe, Alberta, et Mme

Royal Genier (Jeannine), de Hull. Ils ont aussi vingt petits-enfants.

Un banquet a réuni les parents et amis de la famille, à la salle paroissiale. M. Royal Dumouchel a lu l'adresse de circonstance et les jeunes Emily et Richer Dumouchel ont présenté des roses et une bourse à leurs grands-parents. M. Roger Dumouchel était maître de cérémonies.

Dans la soirée, près de deux cents invités se sont joints à la famille, pour offrir à l'heureux couple, félicitations, vœux et cadeaux.

FEUILLETON DU DROIT

Le cottage de Hawthorn

Par NAN ASQUITH

58 — Mais il faut bien se résigner, Roger s'en va. Liz ouvre la porte du dispensaire. Le premier malade est introduit et, consultation après consultation, la matinée s'écoule. Liz est toujours assez occupée, pour n'avoir guère le temps de penser à Roger, à qui elle ne veut pas pardonner de s'être mêlé de ses affaires.

Officiellement, au dispensaire, les heures de consultation sont de 9 heures à midi. Pourtant, assez fréquemment, on s'y présente l'après-midi et ni MM. Jordan et Doonan, ni leur assistante ne se retranchent derrière le formalisme de l'horaire. Liz se trouvait dans la cour lorsqu'elle vit, cet après-midi-là, entrer un petit homme tenant par la main d'un poney qui boitait. On venait de le sortir des brandards dont les traces se discernaient encore sur les flancs humides. Au premier coup d'oeil, Liz avait remarqué la mauvaise blessure, au genou droit. De la main, elle flatta l'encolure de l'animal et, aussitôt, le petit homme se mit à expliquer, volubile:

— Je suis venu voir Mr. Jordan. Le poney est tombé, ce matin, en descendant River Lane. Cette bête trébuche sans cesse... Vous voyez, les galets lui ont ouvert le genou. C'est terriblement gênant pour moi... Il ne peut presque plus marcher!

Liz s'agenouilla, prit dans sa main la patte de la bête et examina la blessure. C'était sérieux. Elle dit:

— Vous auriez dû venir tout de suite. C'est une grave chute. Pauvre petite bête.

— Oh, ce n'est sûrement pas bien terrible... Il a simplement trébuché. Je suis sur

que Mr. Jordan le guerirait tout de suite. N'est-il pas là?

— Non. Mais je puis très bien m'occuper de cette blessure.

— Mr. Doonan n'est pas ici non plus? demanda le petit homme. Son ton laissait clairement voir qu'il n'avait pas grande confiance dans les talents d'une femme, en tout cas pour soigner les animaux. Elle estima nécessaire de le rassurer.

— Vous pouvez me le confirmer sans aucune crainte. Je suis l'assistante de Mr. Jordan. Je vais soigner immédiatement cette bête. Il n'est pas possible de la laisser ainsi. Venez avec moi.

Elle avait pris le poney par la bride et l'entraîna vers les stables. Le petit homme se résigna à la suivre, en maugreant un peu et en continuant à expliquer:

— J'ai un commerce de légumes... Il me le faut pour tirer la charrette... J'en ai vraiment besoin, chaque jour...

Lorsqu'ils furent dans l'écurie, Liz se mit à nettoyer et à désinfecter la plaie, retirant soigneusement les petites pierres et les poils arrachés. Elle fit un pansement serré, pour que l'animal ne put se coucher pendant un tour ou deux. Puis elle s'adressa à l'homme, qui roulait une cigarette entre ses doigts tachés de nicotine:

— Ou habitez-vous?

— Nous sommes à Belham Heath... Eh bien, c'est fini? J'espère qu'il pourra bientôt travailler. Je dois gagner ma vie, et il doit m'aider.

Liz hochla la tête. Ce petit homme sournois ne lui plaisait pas du tout. Elle ne voulait pas lui laisser le poney avant qu'il soit guéri et elle affirma:

(A suivre)

Ne criez pas: poltron

On ne doit jamais se moquer d'un enfant peureux. S'il lui aide à analyser sa crainte. Il s'agit peut-être d'un animal inoffensif, de la nuit ou de certains bruits. Avec une aide sympathique, on peut l'amener à comprendre que ces choses ne peuvent pas lui faire de mal.

RIOPELLE
LE DERNIER CRI DES TISSUS
FABRIC CENTRE Ltée
137, rue BANK
CE. 5-5497

Cours pratiques pour les fermières

GUELPH (PC) — Quarante de littérature canadienne, un fermières de l'Ontario ont commencé hier à suivre des cours de littérature et de décoration.

Pour le parc du bébé

On doit placer une grande couverture propre sur le plancher où se trouve le parc du bébé pour que l'enfant ne recueille pas les microbes et la poussière transportés par les souliers des autres. Les microbes qui n'affectent pas les adultes ou les enfants grandissants peuvent être dangereux pour le bébé.

LE FAMEUX GIN V.O. (GENIÈVRE)

BOLS

Magasinez chez CAPLAN'S

AIR CLIMATISE

VENDREDI 9 à 9
 SAMEDI 9 à 6



TENTURES PRETES A POSER

1 le x 90" Rég. 16.95 **\$10**
2 les x 90" Rég. 32.95 **\$20**
3 les x 90" Rég. 49.95 **\$25**

Pas toutes les dimensions; la plupart sont d'une série incomplète de grandeurs ou de motifs. Satin antique, bouclé, arnel au choix. Fonds blanc ou beige.

TRISIEME ETAGE

Vente! BROADLOOM TOUT LAINE

Rég. 8.95 la vge car.

6.75

Largueur de 12'

• Vert • Cacao • Champignon

la verge carrée

La fibre à tapis de qualité traditionnelle. La laine a plus d'élasticité et requiert moins d'entretien, tout en étant très robuste.

Exemples de tapis de dimensions courantes, à chics bordures tout le tour.

Dimensions	Rég.	Vente Vous
6' x 9'	58.70	43.50 15.20
9' x 12'	112.40	84.00 28.40
12' x 12'	151.20	113.00 38.20
12' x 15'	189.00	140.00 49.00

Ideal pour la pose pinthe à pinthe

TRISIEME ETAGE

CAPLAN... RUE RIDEAU CE. 5-3381

abs
ALLIED BUILDING SUPPLY
Une filiale de Campeau Construction Company Ltd.

2932, chemin Baseline Centre commercial Elmvale
TA. 8-2731 RE. 3-8220

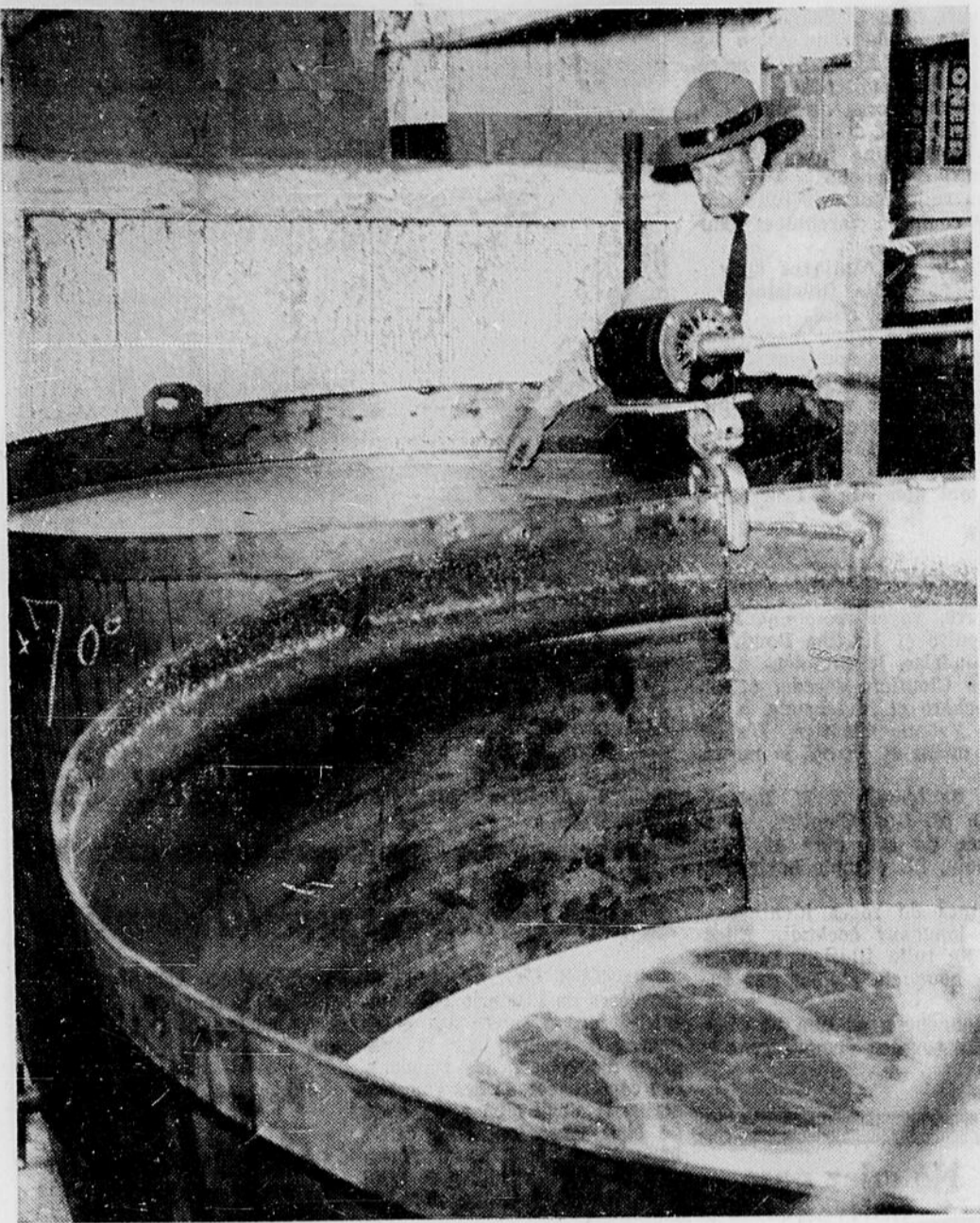
Ouvert tous les jours de midi à 9 h. p.m.
Le samedi, de 9 a.m. à 5 p.m.
Bureau des commandes ouvert tous les jours, à 8 a.m.

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 6 p.m., excepté le lundi de 1 p.m. à 5 p.m. et le vendredi, de 9 a.m. à 5 p.m.

LIVRAISON GRATUITE

Dans un raid-surprise

La Gendarmerie royale saisit un alambic



DEUX LARGES RESERVOIRS de l'alambic saisi à Dalhousie Mills contenaient des centaines de gallons de mash, substance qui fermentait pour servir à la fabrication de l'alcool. On voit dans cette photo le caporal S. E. McDivitt, du détachement de Cornwall de la Gendarmerie royale du Canada, qui a conduit l'enquête policière, examinant le contenu de l'une de ces bouilloires.

Par Madeleine GERMAIN
CORNWALL (DNCI) — Un homme de Montréal, mais un autre de Dalhousie Mills, Ontario, ont été appréhendés mercredi après-midi et accusés de possession d'un alambic.

Amédée (Eddy) Labonté, 64 ans, de la 26e Avenue, Rosemont, P.Q., et Léon Prieur, 40 ans, route rurale no 2, Dalhousie Mills, ont tous deux comparu jeudi matin devant le juge de la paix à Alexandria. Leur cause a été remise à mardi, 16 juillet, alors qu'ils comparaitront devant le magistrat J. A. Archambault, d'Alexandria. Les deux accusés, après avoir demandé leur liberté sous cautionnement, ont été informés que la somme de \$10,000 devra être versée pour Labonté et \$750 pour Prieur. Jusqu'à jeudi, 4 heures, les deux prévenus étaient toujours détenus à la prison du comté de Cornwall.

L'arrestation des deux hommes a eu lieu lorsque 14 membres de trois détachements de la Gendarmerie royale de Cornwall, Ottawa et Montréal ont effectué une descente à 3h 45, mercredi après-midi, dans la grange de M. Léon Prieur, de Dalhousie Mills, où l'alambic avait été installé depuis environ deux à trois semaines.

Raid-surprise
Depuis déjà quelques semaines, la Gendarmerie royale de Montréal, sous la direction du sergent Gilbert Noisieux, soupçonnait cette affaire. Depuis lundi soir, les 14 policiers se cachaient dans le bois avoisinant pour surveiller jour et nuit les allées et venues de Labonté et Prieur. A 3 heures, mercredi après-midi, M. Labonté est arrivé à la ferme de M. Prieur dans sa grosse voiture Buick Wildcat, 1963, décapotable. Les agents cachés ont attendu environ trois quarts d'heure avant d'effectuer leur raid qui leur a permis de surprendre les deux hommes travaillant à l'alambic.

Au moment de leur arrestation, aucun alcool n'avait encore été fabriqué, mais 4,000 gallons de mash répartis en 8 réservoirs de différentes grosseurs variant de 350 gallons à 700 gallons, fermentaient, selon le caporal S. E. McDivitt, de Cornwall. Le produit qui fermentait aurait été prêt à passer à la cucurbité dès jeudi où il aurait été amené à 190 degrés, chaleur requise pour bouillir l'alcool, et laissé à bouillir jusqu'au moment où tout l'alcool se serait dissipé en vapeur, alors qu'elle montait dans une colonne de cuivre. Par la suite le serpentin refroidirait condense les vapeurs en alcool qui est prêt à être embouteillé.

Articles confisqués
Parmi les articles qui ont été confisqués par la Gendarmerie royale, notons 8 réservoirs, une cucurbité, 2 tonnes et demis de sucre blanc emballé en sacs de 100 livres tous entassés dans la grange, un réservoir contenant 500 gallons d'huile à chauffage, un moteur à fournaise tout installé et prêt pour alimenter une deuxième cucurbité, une forte quantité d'un produit chimique nommé "urea" qui a pour but de diminuer le temps de fermentation de 72 à 48 heures, afin de précipiter la fabrication de l'alcool.

Fait très intéressant pour les quelques reporters qui se sont rendus sur les lieux, jeudi, on voyait en entrant dans la grange, sur la première cuve du bord, les ingrédients de la recette écrite à la main, sur la cuve, pour ce réservoir dont la capacité était de 300 gallons.

La police a estimé à environ \$5,000 les matériaux de construction utilisés pour l'installation de cet alambic qui, s'il avait pu opérer à pleine capacité sans être saisi par la Gendarmerie royale, aurait été le plus gros alambic jamais saisi en Ontario.

Avec une seule cucurbité, l'alambic donnait un rendement quotidien de 135 gallons, ce qui laisse croire qu'avec un deuxième, le quota aurait été double. Toujours selon la police, il se peut aussi que l'installation d'une seconde cucurbité aurait été faite pour donner une meilleure qualité d'alcool, en faisant distiller par deux reprises le même alcool. En ce cas, cette deuxième opération donnerait beaucoup plus de valeur au produit ensuite vendu illégalement.

Des agents d'Ottawa, sous la direction de l'agent E. J. Unger, ont monté la garde dans la grange toute la nuit et toute la journée, jeudi, de crainte que des étrangers ne s'y introduisent. Les agents ont aussi vidés les 8 cuves contenant le mash, en laissant le liquide s'écouler dans le champ, à l'arrière de la grange.

Avant leur départ, et sous les ordres du caporal McDivitt, ils ont dû perforer des trous dans les cuves, la cucurbité et le réservoir d'huile avant que le soumissionnaire accepté puisse s'emparer du métal pour le rebut. Seuls les tuyaux de cuivre et le condensateur sont conservés par la police pour fin de Cour.

Parmi les autres officiers qui ont participé à la descente, soulignons le sergent G. Noisieux; le caporal Simard, de Montréal; l'agent A. Tassie, d'Ottawa; plusieurs membres du service préventif de la Gendarmerie d'Ottawa; les agents Lorne D. Poulin et R. Piché, de Cornwall, et plusieurs autres.

Pour le détachement de Cornwall, c'était le deuxième alambic saisi en trois ans. Le premier avait été saisi à St-Raphaël, alors que M. Charles Lacabane, de Montréal, avait été trouvé coupable de possession d'un alambic et possession de boissons alcooliques dérivées de l'opération de l'alambic.



ALAMBIC SAISI — Des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont saisi un puissant alambic, mercredi après-midi, dans une grange de Dalhousie Mills. On voit dans cette photo le sergent Gilbert Noisieux, du détachement de Cornwall de la Gendarmerie, examinant quelques produits servant à la fabrication de l'alcool dans l'alambic saisi.

Liens renforcés, malgré la note discordante

LONDRES (Reuter) — Dans un communiqué publié aujourd'hui à Londres, M. Panayotis Pipinelis, premier ministre grec, déclare que la visite des souverains hellènes en Grande-Bretagne "a grandement renforcé les liens entre les deux pays".

"Les espoirs que nous avions placés en cette visite ont été pleinement justifiés et tous ont exprimé leurs sentiments d'amitié aux souverains et, à travers eux, au peuple grec."

"La note discordante introduite par une petite minorité irresponsable n'a diminué en rien le succès de cette importante visite."

A l'issue de leur visite de trois jours à Londres, le roi Paul et la reine Frederika ont pris congé de l'aéroport ainsi que l'air où était stationné l'appareil.

D'autres incidents hier
La visite des souverains grecs

à Londres a donné lieu à de nouveaux incidents, hier soir, qui ont opposé policiers et manifestants. Quelque 46 personnes ont été appréhendées.

Le roi Paul et la reine Frederika offraient à la Chambre des communes de se dissocier de ces "manifestations irresponsables organisées par des minorités égares et sans importance."

Plus de 100 parlementaires, représentant les trois partis, ont signé hier une motion dans laquelle ils demandent à la Chambre des communes de se dissocier de ces "manifestations irresponsables organisées par des minorités égares et sans importance."

A Rockland

Tournoi de golf de la Chambre de commerce

ROCKLAND (DNC) — La Chambre de commerce de Rockland a tenu mercredi son tournoi annuel de golf, au club Outouais. Cet événement a remporté un franc succès.

Voici les résultats du tournoi: score brut, 18 trous: Marcel Faubert, 83; Lucien Blondin, 85, et Gaëtan St-Denis, 108; score net: Marcel Faubert, 74; Jean-Yves Allard, 75; Maurice Dalrymple, 78; et Lucien Laflèche, 79.

Léopold Lavolette et Georges Martin ont reçu une mention honorable pour avoir été les joueurs les plus honnêtes. Le tournoi a été suivi d'une soirée et d'une danse.

Concours d'embellissement
A l'occasion de ce tournoi, la Chambre de commerce a proclamé les noms des gagnants du concours d'embellissement qu'elle avait organisé en mai dernier, dans Rockland.

Les deux premiers prix ont été remportés par MM. Fernand Sarazin et Joseph Henri.

Le deuxième prix a été gagné par MM. Lucien Boyer et Jean-Claude Martin.

Les autres prix ont été décernés à MM. Cyrille Laporte, Richard Rochon, René Séguin, Anthime Lalonde et Aimé Hotte.

M. Georges Martin agissait comme maître de cérémonies. C'est la deuxième année que ce concours d'embellissement est organisé.

Les Profumo en Suisse

ZÜRICH (Reuter) — M. John Profumo, ancien secrétaire britannique à la Guerre, est arrivé il y a deux jours par avion à Zurich en compagnie de sa femme, l'ancienne actrice Valerie Hobson, apprend-on à l'aéroport de Zurich.

On ajoute que des amis étaient venus les chercher dans une automobile qui les a emmenés vers une destination inconnue.

Douze résolutions présentées au premier ministre par les Femmes d'affaires et de carrière

Le premier ministre Pearson a reçu hier après-midi, à son bureau du Parlement, une délégation de la Fédération canadienne des femmes d'affaires et de carrière qui lui a présenté douze résolutions portant sur la main-d'œuvre féminine.

La présidente nationale, Mlle Elsie Gregory MacGill, de Toronto, était accompagnée de Mlle Nazla Dane, de Toronto également, première vice-présidente nationale; Mlle Trezia Kyle, aussi de Toronto, secrétaire-trésorière honoraire; Mlle Jacqueline Daoust, des Trois-Rivières, présidente provinciale du Québec; Mlle Charlotte Van Dine, de Montréal, présidente du comité d'étude sur la législation; et Mme Audrey Rider, d'Ottawa, secrétaire-trésorière générale.

Temps partiel et pension

La délégation a demandé au premier ministre d'autoriser le ministère du Travail à entreprendre des études poussées sur la main-d'œuvre féminine en emploi à temps partiel, de continuer les études commencées sur les plans de pension, contributive et transférable, en ce qui touche la main-d'œuvre féminine, et de publier les résultats et conclusions de ces études.

La Fédération canadienne des femmes d'affaires et de carrière croit que l'emploi rémunéré à temps partiel peut être la raison de certaines anomalies qui sévissent dans la main-d'œuvre féminine, comme par exemple: la limite des chances d'avancement et de promotion; le nombre minimum de femmes occupant des postes administratifs ou responsables de surveillance; le statut de seniorité inférieur; l'exclusion presque complète par les employeurs, des occasions d'études ou d'entraînement spécialisés.

La présidente est d'avis que certains modes de travail qu'on attribue à la femme en emploi rémunéré sont plutôt imputables à ce mode d'emploi à temps partiel. Il est d'ailleurs reconnu que la femme, particulièrement la femme mariée, préfère travailler hors du foyer à temps partiel, en faisant distinction de la préférence des hommes à travailler à plein temps. Cependant, une étude poussée dans ce domaine prouverait peut-être une tendance contraire.

En ce qui concerne les plans de pension, la Fédération a constaté qu'il se pose des problèmes exclusivement rattachés à la main-d'œuvre féminine. Les statistiques démontrent que les femmes vivent plus longtemps que les hommes, bien que, par tradition, elles prennent leur retraite plus vite que ces derniers, et qu'en général elles sont moins bien rémunérées. Dans certains cas, les femmes sont exclues des plans de pension; dans d'au-



LES FEMMES D'AFFAIRES ont été reçues hier après-midi, chez le premier ministre, à qui elles ont présenté un mémoire contenant douze résolutions d'étude sur la main-d'œuvre féminine et l'impôt fédéral payé par la femme en emploi rémunéré. La délégation

comprendait de gauche à droite: Mlle Elsie Gregory MacGill, présidente nationale de la Fédération canadienne des femmes d'affaires et de carrière, Mlle N. Dane, Mlle T. Kyle, et Mme A. Rider, cette dernière d'Ottawa. M. Lester B. Pearson examine ici le document. (Photo Champlain Marcl)

tres, la contribution au plan de pension est facultative. D'autres problèmes se posent par la participation à un plan de pension des femmes en emploi à temps partiel, et par l'organisation d'un plan de pension contributif et transférable dans les champs d'action particuliers où les femmes sont en prédominance.

Des femmes à un office public

La délégation a respectueusement suggéré au premier ministre que des femmes qualifiées, dans une juste proportion, soient nommées à des offices publics. Elle a supplié M. Pearson de tenir compte de cette demande officielle en nommant les membres du Bureau de développement de l'Atlantique, du Conseil économique du Canada, et de la Commission royale sur le biculturalisme.

Commissions d'enquête

La Fédération sollicite deux commissions royales d'enquête: une sur les lois du divorce au Canada; l'autre sur l'avortement et la clarification des lois qui régissent l'avortement au Canada. Elle propose une révision par le gouvernement des amendements à la loi de l'impôt sur le revenu et aux droits de succession; à la loi de l'assurance-chômage; à la loi du salaire égal.

En ce qui concerne le divorce et l'avortement, la Fédération des femmes d'affaires et de carrière avait déjà

soumis cette requête à M. Diefenbaker et réitéré son point de vue au présent gouvernement. Elle ne fait aucune recommandation spécifique, mais s'en tient plutôt au consensus que des recommandations dans ces domaines controversés parviennent des commissions royales d'enquête proposées.

Droits de successions

En ce qui concerne les droits de succession, la Fédération demande que:

1) la valeur de toute propriété léguée aux bénéficiaires sans le consentement du ministre, pendant que la succession est établie, soit augmentée de \$1,500 à \$2,500;

2) qu'aucun droit de succession ne soit prélevé sur des valeurs qui en fait ne seront pas propriété de la veuve.

"Sexe" et "comparable"

Par ailleurs, la Fédération demande que le mot "sex" soit ajouté à la section 22

(2) de la loi fédérale d'assurance-chômage, pour se lire ainsi: afin d'assurer à une personne qui cherche un emploi, qu'il n'y ait aucune discrimination relative à la race, l'origine nationale, la couleur, la religion, le sexe ou l'affiliation politique. Elle demande aussi de changer le mot "identique" dans le contexte de la loi du salaire égal, pour celui de "comparable" afin d'enrayer la pratique actuelle de certains employeurs qui refusent de payer également la femme qui vend les blouses et l'homme qui vend les chemises, en raison de ce mot "identique".

Sur la Colline

M. Gilles Grégoire, critique financier du Crédit social aux Communes, a eu un bon mot hier pour le gouvernement libéral du pays et une parole moins aimable à l'intention du premier ministre créditiste de l'Alberta.

M. Grégoire, député de Lapointe a fait l'éloge du ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschâtelets, pour la façon dont il est arrivé la semaine dernière à une entente avec la ville de Montréal sur l'emplacement de l'exposition mondiale de 1967.

Par la suite il a demandé au premier ministre Pearson si l'on peut compter que le premier ministre E. C. Manning de l'Alberta ne sera pas nommé président de la Commission royale sur le biculturalisme que le gouvernement projette d'instituer.

Pour toute réponse on a entendu des rires du côté des libéraux.

M. Grégoire a désavoué mercredi soir les réserves exprimées par M. Manning dans une lettre qu'il a fait parvenir au premier ministre Pearson au sujet de la Commission royale.

Les Communes ont adopté quatre projets de loi à caractère privé et en ont approuvé un cinquième en principe hier.

Trois de ces projets de loi — préalablement adoptés par le Sénat — donnaient des noms français à trois grandes sociétés: Canada Permanent Trust Company devient La Canada Permanent, compagnie de fiducie; Great West Life Assurance Company devient La Great West, compagnie d'assurance-vie; et Confederation Life Association devient La Confédération, compagnie d'assurance-vie.

Des sénateurs et des députés de langue française n'ont pas manqué de souligner la pauvreté linguistique de ces nouveaux noms, certains ont affirmé qu'il s'agissait là de "français torontois".

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, doit faire aujourd'hui une déclaration aux Communes au sujet de la situation commerciale entre le Canada et Cuba.

Il a promis hier, en réponse à M. Percy Noble, conservateur de Grey-Nord, un exposé à ce sujet. M. Noble lui avait demandé si la politique de l'ancien gouvernement conservateur pourrait se prolonger avec Cuba.

Par la suite, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul

Martin, a déclaré que si des "modifications significatives" interviennent dans les relations diplomatiques ou autres entre le Canada et Cuba, les Communes en seront informées.

Il répondait à une question du conservateur Gordon Aitken de Parry Sound-Muskova, qui voulait obtenir des précisions sur un article de la Presse Canadienne indiquant que le gouvernement libéral aurait décidé de n'apporter aucun changement à la politique canadienne à l'égard de Cuba.

28 personnes furent affectées par le gaz

ADEN (Reuter) — Dans un communiqué publié mercredi à Jeddah, Arabie saoudite, et distribué hier à Aden, le ministère de la Défense du Yémen royaliste déclare que six enfants ont péri et 22 autres personnes ont été affectées par des gaz empoisonnés qui avaient lâchés des appareils égyptiens au-dessus du village d'Al Koma, le 8 juin.

Le communiqué précise qu'un rapport a été établi par une commission d'enquête de quatre membres désignée par l'imam déposé du Yémen, Al Badr.

La commission s'est rendue de Hajja, et le rapport déclare que, bien que le bombardement remonte à 25 jours, "une fumée particulièrement putride continue à planer au-dessus de la région."

A l'Imprimerie nationale

Neuf heures de travail par jour?

Est-il vrai que les employés de l'imprimerie nationale sont obligés de travailler neuf heures par jour, sans interruption, afin de pouvoir imprimer le compte-rendu des débats de la Chambre? Telle est la question que posait jeudi M. Marcel Lessard, créditiste de Lac-St-Jean, au secrétaire d'Etat, M. J. W. Pickersgill. Le ministre a répondu que si l'information du député était exacte, la chose était regrettable et qu'il allait faire enquête.

SPECIAUX POUR LE RESTE DE JUILLET

Machines usagées:

- Bulldozer 1000 à chaînes, avec lame hydraulique en diagonale
- Bulldozer 1000 à chaînes, avec lame hydraulique en diagonale et treuil
- Chargeuse Lesman sur roues, avec moteur Ford V-8
- Bulldozer International TD 9 avec treuil
- Niveleuse Champion
- Chargeuse à chaînes Case 420
- Chargeuse sur roues Cockshutt 40 avec pelle arrière
- Chargeuse sur roues Cockshutt 40

S'adresser ou téléphoner à
TRUDEAU EQUIPMENT
Tél. le jour: 733-5884
le soir: 684-4513
Gilbert Crosby



Pressez un bouton et...
Green Cross tue les mouches

Ogilvy's
OTTAWA

Occasion spéciale!

Notre vente annuelle de...

MANTEAUX

GARNIS DE FOURRURE

Ord. 69.95 et 79.95

\$50



Rayon des manteaux...
2e étage en ville, au Billings Bridge et au West End

**Un dépôt de \$5.00 retiendra votre manteau
Aucun paiement avant le mois d'octobre**

Oui! La voici de nouveau... celle que toutes les femmes avisées d'Ottawa attendent... la vente annuelle de manteaux garnis de fourrure à \$50.00 chez Ogilvy. Vous devez voir cet assortiment... des manteaux garnis de luxueux vison chinois, de mouton, de kolinsky, de mouton de Perse, de rat musqué et de castor noir. Les manteaux sont confectionnés de lainages doux, de tweeds, de quadrillés et de tissus broadcloth et seal-skin importés, dans les nouvelles teintes saisonnières de vert, rouge, taupe, brun, noir, beige ou gris. Tailles: petite, moyenne et forte — 8 à 20 et 14½ à 24½.

\$50

La vente de manteaux commence aujourd'hui

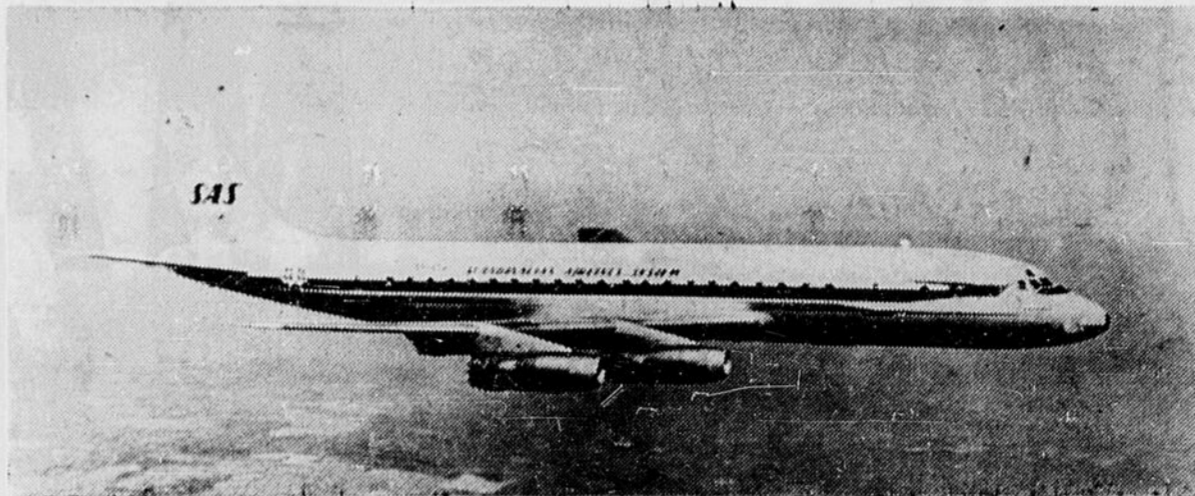
Magasinez ce soir jusqu'à 9 heures

Charles Ogilvy Limited

DANS LES CADRES DU JUBILÉ DU DROIT

Voyage de 22 jours — 5 au 26 octobre

TERRE-SAINTE et EUROPE



organisé par **LE DROIT**

en collaboration avec Scandinavian Airlines System, Air France et Treasure Tours, Inc.

• Copenhague •

• Le Caire • Beyrouth • Damas • Jérusalem • Tibériade • Tel-Aviv
• Rome • Vatican • Paris • Versailles

au prix modique de seulement **\$1175.00** par personne

comprenant:

- Traversées transatlantiques par avions à réaction
- Vols en Europe et au Moyen Orient
- Randonnées d'excursions en autocar et voitures privées
- Hébergement dans chambres à lit jumeaux dans hôtels de première classe
- Trois repas par jour, sauf à Paris où seuls le petit déjeuner et le déjeuner sont inclus
- Transferts aux hôtels et vice versa
- Taxes et pourboires compris pour tous les services



M. Jean-Robert BELANGER

La direction du journal Le Droit a confié la conduite de ce voyage à M. Jean-Robert Belanger, directeur du personnel de notre journal et trésorier du Syndicat d'Ouvriers Sociaux Limitée comprenant Le Droit et le poste CKCH.

Postez ce coupon

Voyage 50^e ANNIVERSAIRE EN TERRE-SAINTE

- Journal "Le Droit",
- 375, rue Rideau,
- Ottawa 2, Ont.

Veillez me faire parvenir le dépliant concernant votre voyage en Terre-Sainte et Europe du 5 au 26 octobre prochain.

NOM
ADRESSE
VILLE PROV.
No de téléphone

Itinéraire:

Départ:

Samedi 5 octobre

OTTAWA - MONTREAL

Départ: 12 h. 10 p.m.
Arrivée: 12 h. 45 p.m.

MONTREAL - NEW YORK

Départ: 4 h. 10 p.m.
Arrivée: 5 h. 28 p.m.

NEW YORK - COPENHAGUE

Départ: 7 h. 00 p.m.

Départ de Montréal par avion vers New York, pour la traversée transatlantique SCANDINAVIAN AIRLINES SYSTEM à destination de Copenhague.

Dimanche 6 octobre

ARRIVEE A COPENHAGUE

à: 7 h. 35 a.m.

tôt le matin, arrivée à Copenhague et transfert de l'aéroport à l'hôtel. Le reste de la journée sera libre pour repos.

Lundi 7 octobre

COPENHAGUE: VISITE

Matinée de visite de la ville comprenant: le Musée national, le Musée Thorvaldsen, le Palais de Rosenborg (joyaux de la Couronne), les cygnes du parc Orstedsparken, la fontaine de Gefion à l'entrée du promenade de Langelinie où l'on peut admirer la statue de la Petite Sirène immortalisée par Hans Christian Andersen, le Tivoli, etc... Après-midi libre pour activités personnelles.

Mardi 8 octobre

COPENHAGUE - LE CAIRE

Départ: 9 h. 40 a.m.
Arrivée: 6 h. 05 p.m.

Aujourd'hui, transfert de l'hôtel à l'aéroport pour le départ par avion à destination du Caire. A l'arrivée dans cette ville, transfert de l'aéroport à l'hôtel.

Mercredi 9 octobre

LE CAIRE - VISITE

Dans la matinée, visite de la ville comprenant: le Musée, la Citadelle, les Mosquées, les Souks. Après-midi libre pour activités personnelles.

Jeudi 10 octobre

LE CAIRE: EXCURSION AUX PYRAMIDES

La matinée sera libre. Dans l'après-midi, départ pour une excursion aux Pyramides de Giseh et retour au Caire.

Vendredi 11 octobre

LE CAIRE - BEYROUTH

Départ: 11 h. 40 a.m.
Arrivée: 11 h. 40 a.m.

Transfert de l'hôtel à l'aéroport et départ vers Beyrouth par avion. A l'arrivée à Beyrouth, transfert de l'aéroport à l'hôtel. Reste de la journée libre.

Samedi 12 octobre

BEYROUTH VISITE

Matinée de visite de la ville comprenant, entre autres points d'intérêt, les universités française et américaine. Après-midi libre pour activités personnelles.

Dimanche 13 octobre

BEYROUTH - DAMAS (par voiture privée)

Après le petit déjeuner, en route vers Baalbeck pour y visiter les ruines célèbres. Puis, vers la Syrie afin d'atteindre Damas, sa capitale, pour le lunch. Dans l'après-midi, visite de la ville comprenant la "Rue Droite", la Mosquée des Omayyades, la fenêtre de saint Paul et autres endroits d'intérêt.

Lundi 14 octobre

DAMAS - JERUSALEM (par voiture privée)

Départ après le petit déjeuner et acheminement vers le Royaume Hachémite de la Jordanie. Arrivée à Amman, la capitale, au milieu de la matinée et continuation vers Jéricho pour le déjeuner. L'après-midi, en route vers la Mer Morte et entrée à Jérusalem en fin d'après-midi.

Mardi 15 octobre

JERUSALEM: VISITE

Dans la matinée, visite de la ville de Jérusalem comprenant: le Saint-Sépulcre, la mosquée d'Omar (le Temple), le Mur des Lamentations et la Voie Douloureuse. Après-midi libre pour visites et activités personnelles.

Mercredi 16 octobre

JERUSALEM: VISITE

Continuation de la visite de Jérusalem, dans la matinée. Le programme de la visite comprend: le Mont des Oliviers, les sanctuaires du Pater, du Dominus Flevit et de l'Ascension, et le Jardin de Gethsemani. Dans l'après-midi, en route vers Bethléem située à quelques milles de Jérusalem. Visite de la Grotte de la Nativité, de l'église Sainte-Catherine et du Champ des Pasteurs, où se trouve le sanctuaire construit par la générosité des Canadiens. Retour à Jérusalem.

Jeudi 17 octobre

JERUSALEM - TIBERIADE

Dans la matinée, entrée en Israël par la Porte Mandelbaum et acheminement vers Tibériade, en passant par le Mont Thabor pour une visite du lieu de la Transfiguration. Arrivée à Tibériade et reste de la journée libre.

Vendredi 18 octobre

TIBERIADE - TEL-AVIV

Ce matin, après le petit déjeuner, en route vers Nazareth et visite des lieux où Jésus vécut sa vie privée. En fin de matinée continuation vers le Mont Carmel pour la visite du Sanctuaire et pour le déjeuner. Dans l'après-midi, visite de Haifa et, via Césarée, acheminement vers Tel-Aviv, métropole d'Israël.

Samedi 19 octobre

TEL-AVIV - ROME

Départ: 8 h. 35 a.m.
Arrivée: 11 h. 55 a.m.

Aujourd'hui, transfert de l'hôtel à l'aéroport et départ par avion, à destination de Rome. A l'arrivée à Rome, transfert de l'aéroport à l'hôtel et reste de la journée libre.

Dimanche 20 octobre

ROME: VISITE

La journée entière sera consacrée à la visite de la "Ville éternelle". Le programme des visites comprend, dans la matinée: l'église des Capucins, la Villa Borghese, l'église du Gesù, le Mont Pincio, le Colisée, le Forum et la Fontaine de Trevi.

Continuation de la visite l'après-midi, comprenant: le monument à Emmanuel II, la Tombe du Soldat Inconnu, l'église de Saint-Pierre-aux-Liens et celle de Saint-Paul-hors-les-Murs, et autres endroits d'intérêt de la capitale italienne.

Lundi 21 octobre

ROME: VATICAN

Dans la matinée, visite de Saint-Pierre de Rome, du Musée du Vatican et de la Chapelle Sixtine. Après-midi libre pour activités personnelles.

Mardi 22 octobre

ROME - PARIS (par avion)

Départ: 9 h. 40 a.m.
Arrivée: 11 h. 40 a.m.

Dans le courant de la journée, transfert de l'hôtel à l'aéroport et départ, par avion, vers Paris. A l'arrivée dans cette ville, transfert de l'aéroport à l'hôtel.

Mercredi 23 octobre

PARIS: VISITE

Matinée de visite de la "Ville-Lumière" comprenant les principaux endroits d'intérêt du "Paris moderne" et du "Paris historique", dont: l'Opéra, les places Vendôme et de la Concorde, l'Ecole militaire, le Palais de Chaillot, le Bois de Boulogne, l'Arc de Triomphe (la Tombe du Soldat Inconnu), les Champs-Élysées, la Madeleine, les Tuileries, le Louvre, le Carrousel, la Sorbonne, Notre-Dame et le Sacré-Coeur de Montmartre. Après-midi libre pour activités personnelles.

Jeudi 24 octobre

PARIS: EXCURSION A VERSAILLES

Matinée libre. L'après-midi, départ par autocar pour une excursion à Versailles. Visite du Château de Louis XIV et des magnifiques jardins dessinés par Le Nôtre. Retour à l'hôtel.

Vendredi 25 octobre

PARIS

La journée entière sera libre à Paris, pour visites et activités personnelles.

Samedi 26 octobre

PARIS - MONTREAL (par avion)

Départ: 2 h. 40 p.m.
Arrivée: 5 h. 00 p.m.

Aujourd'hui, transfert de l'hôtel à l'aéroport pour le vol de retour à Montréal, à bord d'un avion à réaction de la compagnie AIR-FRANCE. Arrivée à Montréal le même jour.

MONTREAL - OTTAWA (par avion)

Départ: 6 h. 30 p.m.
Arrivée: 7 h. 05 p.m.

Répertoire des Services
compris dans le prix du forfait

TRANSPORT

Les traversées transatlantiques par avion à réaction, en classe économique, avec les compagnies Scandinavian Airlines System et Air-France; en Europe et au Moyen-Orient, en classe touristique. Transport terrestre en autocar sauf en Jordanie et au Liban où le transport sera par voiture privée.

HOTELS

Hébergement dans des chambres à lits jumeaux à des hôtels de première classe, avec bain privé sauf au Liban, en Syrie et en Jordanie où des chambres sans bain privé seront fournies.

REPAS

Trois repas par jour sont inclus, excepté à Paris où seuls les petits déjeuners et les déjeuners sont compris.

VISITES et EXCURSIONS

Selon l'itinéraire.

TRANSFERTS

Des aéroports aux hôtels et vice versa.

TAXES et POURBOIRES

Inclus pour tous les services compris dans le forfait.

BAGAGES

Selon les règlements des compagnies aériennes: 44 livres. Le groupe sera sous la conduite de nos représentants locaux au cours du voyage.

Non compris dans le prix du forfait

Les frais de passeport et de visas, les excursions non prévues au programme, toutes dépenses de nature personnelle y compris les breuvages aux repas, les assurances accidents ou bagages, etc.

REMARQUES GENERALES

ACOMPTE

Un acompte de \$100 est demandé au moment de l'inscription. Le solde doit être acquitté un mois avant le départ. Cet acompte est remboursable en entier si une personne doit annuler son voyage pour cas de force majeure.

CONDITIONS

Les organisateurs se réservent le droit de refuser la participation à la tournée durant le voyage; dans ce cas, le coût de la partie non terminée sera remboursé. Les organisateurs se réservent également le droit de modifier l'itinéraire de quelque façon que ce soit, lorsque cette modification est nécessaire pour des raisons techniques.

TAUX

Le prix du voyage est basé sur les taux et tarifs en vigueur en date du 1^{er} mai 1963. Toute modification dans ces taux peut apporter un changement dans le prix du voyage.

PLAN DE CREDIT

Les voyageurs peuvent bénéficier du plan de crédit pour ce voyage. Les renseignements leur seront fournis sur demande.

CORRESPONDANCE

Toute correspondance destinée aux participants doit être expédiée par poste aérienne et adressée comme suit:

(Nom du voyageur)

Voyage Le Droit
a/s Treasure Tours, Inc.
11, rue Tronchet, PARIS (8^e), France



SUR LES TERRAINS DE JEUX D'EASTVIEW — La joie que procure aux enfants la fermeture des classes n'a d'égal que celle que leur donne l'ouverture des terrains de jeux, et cette joie s'est manifestée à Eastview, jeudi soir, alors qu'avait lieu l'ouverture officielle des terrains de jeux de la nouvelle

cité. On remarque ici le maire Oscar Perrier et M. Roland Groulx, directeur des loisirs, posant avec quelques-uns des 800 enfants qui ont pris part à cette cérémonie d'ouverture au parc Nault. Un parade avec fanfares et majorettes dans les principales artères d'Eastview a suivi.

(Photo Champlain Marcell)

Ministère fédéral de l'Industrie

“Pas d'objections sérieuses” — Lesage

Par Omer LANGLOIS
QUEBEC — M. Jean Lesage a déclaré aux députés de l'Assemblée législative, jeudi avant-midi, qu'il se demande si Québec peut présenter des objections sérieuses à la loi fédérale créant un ministère de l'Industrie. Interrogé par M. Daniel Johnson, après un court débat sur l'empêchement d'Ottawa dans le domaine de l'assistance municipale, le premier ministre a commenté qu'il est difficile de prétendre que la loi elle-même viole l'autonomie provinciale parce qu'il n'y a aucun doute que plusieurs organismes fédéraux peuvent créer des facteurs qui influencent l'établissement d'industries.

fer, aviation, impôts, communications, le gouvernement peut aider énormément. Et, que les discussions soient facilitées par la canalisation dans un ministère de l'Industrie, je ne suis pas prêt à dire que ce n'est pas une bonne chose.

Garder l'initiative
 M. Daniel Johnson a ajouté qu'il appréciait l'exposé du premier ministre, laissant la porte ouverte à une coopération à laquelle l'opposition ne s'oppose pas. Mais, ajouta-t-il, le principe directeur tel que le voit, c'est que la province devrait dresser dans tous les domaines des plans directeurs qui permettraient à la communauté québécoise et à chacune de ses parties de s'épanouir pleinement. La province doit à notre sens, prendre l'initiative des solutions, quitte à exiger d'Ottawa, dans la mesure où il est nécessaire à la réalisation de ses plans, le concours du gouvernement fédéral.

M. Lesage a déclaré que c'est exactement comme ça qu'il voit la situation, poursuivant son argumentation, le chef de l'opposition, a assuré le premier ministre qu'il peut compter sur l'aide de son parti pour soutenir toutes les démarches qu'il voudrait faire afin que la loi respecte cet optique, que la province ne perde pas l'initiative de planification dans certaines régions.

Le chef du gouvernement a conclu en disant qu'il a eu des conversations à ce sujet et qu'il est convaincu que le gouvernement d'Ottawa n'a pas l'intention de prendre l'initiative.

Pour le tourisme

Un tel projet représenterait \$600,000,000

MONTREAL (PC)—M. Louis Dostie, publiciste de 37 ans, a déclaré hier que son idée de créer une "Cité universelle" à Duvernay pourrait représenter quelque \$600,000,000 pour l'industrie du tourisme durant les six mois que durera l'Exposition universelle de Montréal.

M. Dostie préside un comité composé de dirigeants de compagnies de publicité qui tentent de mettre de l'avant cette idée. Ils ont travaillé depuis six mois à coucher le projet sur papier.

M. Paul Bienvenu, commissaire général de l'Exposition, a déclaré que jusqu'ici ce projet est un des plus intéressants qu'aient été soumis au conseil d'administration de l'Exposition.

M. Dostie a fait des démarches auprès des administrateurs de l'Expo le 5 juin leur demandant de se servir de leurs médias d'information afin de faire connaître leur projet aux nations qui participeront à l'Exposition. Leur proposition est à l'étude.

La Cité universelle serait construite à Duvernay en banlieue de Montréal sur un terrain de 250 acres à 10 milles environ de l'emplacement de l'Expo. Elle comprendrait une centaine de maisons que 35 pays construiraient à leurs frais. La moitié des maisons seraient futures

ristes tandis que les autres représenteraient des styles en usage dans le monde.

Un concours s'adressant aux architectes du monde entier serait institué afin d'obtenir des projets.

On estime que 42,000,000 de personnes visiteront l'Exposition; M. Dostie est d'avis que si la Cité universelle peut les attirer à Duvernay pour une journée seulement, dépensant en moyenne \$15 chacun, l'industrie du tourisme y gagnera environ \$600,000,000 en six mois.

Visite aux pénitenciers de Montréal

Trois députés visiteront aujourd'hui, vendredi, les pénitenciers fédéraux de la région de Montréal afin d'étudier les conditions de vie souvent dénoncées depuis deux ans.

Les trois députés sont MM. Harold Winch (Vancouver-est), Frank Howard (Skeena) et David Orlikow (Winnipeg nord). Ils seront accompagnés du commissaire A. J. Macleod, qui a ordonné qu'une enquête fût faite suite aux émeutes dans les prisons du Québec et de la Colombie britannique.

Le principal point d'intérêt des trois députés néo-démocrates sera le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, au sujet duquel on a dit que "les conditions de vie qui ont mené à l'émeute du 17 juin 1962 ont été signalées dans le rapport de la commission Archambault, en 1959".

Les combats ont fait 400 morts

BEYROUTH (Reuter) — Environ 400 Kurdes partisans du Mulla Mustafa Al Barzani ont été tués au cours des combats qui se sont déroulés la semaine dernière dans le nord de l'Irak, a déclaré hier, selon la radio de Bagdad, M. Hazem Jawad, ministre des Affaires présidentielles de l'Irak.

Les pertes gouvernementales dans ces combats, qui se sont déroulés dans les monts Haibat, ne se sont élevées qu'à quelques blessés, a ajouté le ministre.

Trois mois de prison pour cambriolage

En Cour du magistrat de Hull, jeudi matin, Ronald Bélanger, 28, rue Moreau, Pointe-Gatineau, a été condamné à trois mois de prison par le juge Avila Labelle pour cambriolage.

La Cour a trouvé Bélanger coupable de s'être introduit en mai dernier, dans un chalet de Templeton et d'y avoir volé un appareil de télévision et deux radios portatifs d'une valeur d'environ \$30, propriétés de M. Richard Floyd.

L'abbé A. Farmer installé curé de Marionville

MARIONVILLE (DNC) — Le chanoine Emile Binette, v.f., curé de Casselman, a procédé, dimanche soir, à l'installation du nouveau curé de la paroisse Ste-Thérèse de Marionville, l'abbé André Farmer.

Les paroissiens se sont portés à sa rencontre et ont assisté à la cérémonie à l'église. Un goûter a été servi à la salle paroissiale, après la cérémonie religieuse.

Les paroissiens de Marionville avaient fait leurs adieux, après la grand-messe, à leur ancien curé, l'abbé Gérard Séguin, au moment de son départ pour sa nouvelle paroisse à Saint-Albert. M. Anastase Grégoire à l'adresse de reconnaissance. M. Auxances Bouchard, marguillier en charge, a présenté une bourse à l'abbé Séguin.

NORAD pourrait agir sans consentement

Advenant une attaque surprise de bombardiers, contre l'Amérique du Nord, les commandants de la bataille aérienne pourraient utiliser des armes nucléaires sans l'assentiment des gouvernements du Canada ou des Etats-Unis. C'est ce que prétendent des informateurs.

Le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord possède une telle autorité, dans de telles conditions, disent-ils, que les satellites occidentaux possèdent une telle autorité.

Les armes nucléaires qui seraient utilisées seraient toutefois des têtes défensives pour les intercepteurs, pilotes ou non, et pourraient atteindre le territoire d'un autre pays.

Les informateurs ajoutent que depuis que les communications dans le NORAD se sont améliorées avec les années, les circonstances sous lesquelles le Commandement pourrait utiliser des armes nucléaires, sans autorisation spécifique des gouvernements canadien et américain, sont de plus en plus rares.

Situation improbable
 Par exemple, les ogives nucléaires ne seraient pas utilisées advenant le cas d'un seul bombardier qui survolerait le continent ou même une escadrille de plusieurs bombardiers.

Ce fait a été prouvé en pratique lorsque les intercepteurs américains ont survolé, le printemps dernier, deux avions soviétiques au-dessus de l'Alaska, mais n'ont pas ouvert le feu, même avec des armes classiques.

On peut admettre, toutefois, qu'une attaque générale contre l'Amérique du Nord pourrait survenir avec une telle rapidité

que NORAD n'aurait pas le temps de discuter de la situation avec l'autorité civile supérieure et serait forcé de réagir immédiatement avec des armes nucléaires défensives.

Une telle attaque surprise est considérée comme improbable. On croit qu'un avertissement préalable, un avertissement stratégique, serait fourni par les satellites espions, les agents des services secrets, etc.

Toutefois, comme le disait hier devant le Comité des communes sur la défense, le lieutenant-général Geoffrey Walsh, "nous ne pouvons nous fier seulement sur l'avertissement stratégique."

En résumé, disent les informateurs, il est possible, mais improbable, que le commandement de la défense aérienne de l'ARC passerait à l'action avec des armes nucléaires sans l'autorisation des gouvernements du Canada et des Etats-Unis.

Tous les autres commandements, y compris celui de la division aérienne de l'ARC en Europe, ont besoin d'une autorisation spécifique avant de lancer une arme nucléaire.

Déclaration de M. Pearson
 Le premier ministre Pearson a déjà déclaré qu'une entente sur le contrôle et la garde des ogives nucléaires, sera signée "très prochainement" avec les Etats-Unis.

Il y a eu une certaine consternation, dans les milieux diplomatiques, à la suite de la déclaration de M. Pearson aux Communes qu'il y aurait une annonce publique lorsque l'entente sera signée et que "tous les renseignements seraient rendus publics, dans les limites de la sécurité."

Les Etats-Unis ont des ententes similaires avec sept autres pays de l'OTAN mais il n'y a jamais eu de déclaration publique à ce sujet — même pas le fait que ces ententes ont été signées.

Ces membres de l'OTAN sont d'avis que toute déclaration du gouvernement canadien pourrait provoquer des pressions pour qu'ils fassent des déclarations identiques.

Promotion à Paul Laurin de Cumberland

L'Aviation canadienne a annoncé récemment que l'officier d'aviation Paul J.W. Laurin, anciennement préposé aux relations extérieures au Collège militaire royal de St-Jean, vient d'être promu au grade de lieutenant de section.

L'officier Laurin, âgé de 25 ans, est le fils de M. et Mme Wilfred Laurin, de Cumberland, Ontario. Il s'est joint à l'Aviation canadienne en 1956, après avoir complété son immatriculation à l'École secondaire d'Eastview.

Clinique à Orléans

Une clinique pour bébés des cantons unis de Gloucester-Nepean, aura lieu le mardi 16 juillet, de 9 h. 30 à 11 h. 30 de l'avant-midi, à la salle de banquet de l'hôtel Orléans à Orléans.

Chelmsford étudie des projets de routes

CHELMSFORD (DNC) — Le préfet, M. Léonard Thériault, et les conseillers du canton Balfour ont accueilli, lors de leur assemblée mensuelle de juillet, M. J. E. Wice, ingénieur de la Voirie provinciale au bureau de Sudbury, pour discuter des projets de construction proposés par les conseillers.

Le Conseil avait entrepris, au printemps, des démarches dans le but de faire élargir deux milles de chemin et de faire construire deux pontceaux sur la route menant au canton Morgan.

Il est également question de la construction d'un pont sur le chemin du lac Vermillion. Les amputés ont déjà commencé leur travail à cet endroit. On améliorera aussi le chemin de la "Sudbury Basin".

Les hommes prévus pour ces différents projets ont été prélevés sur le budget de la Voirie pour l'année en cours.

M. Wice s'est montré intéressé aux projets et il fera son possible pour aider la canton.

Le Conseil a décidé de remercier de ses services M. Laurent Frappier, inspecteur des constructions qui ne travaillait qu'à temps partiel. Le Conseil acceptera de nouvelles soumissions pour ce poste.

Le Conseil a décidé de remercier de ses services M. Laurent Frappier, inspecteur des constructions qui ne travaillait qu'à temps partiel. Le Conseil acceptera de nouvelles soumissions pour ce poste.

Le Conseil a décidé de remercier de ses services M. Laurent Frappier, inspecteur des constructions qui ne travaillait qu'à temps partiel. Le Conseil acceptera de nouvelles soumissions pour ce poste.

Le Conseil a décidé de remercier de ses services M. Laurent Frappier, inspecteur des constructions qui ne travaillait qu'à temps partiel. Le Conseil acceptera de nouvelles soumissions pour ce poste.

Le Conseil a décidé de remercier de ses services M. Laurent Frappier, inspecteur des constructions qui ne travaillait qu'à temps partiel. Le Conseil acceptera de nouvelles soumissions pour ce poste.

Promu colonel

Le lieutenant-colonel J.-L.-M. Lavallée, de Berthierville, Qué., premier aumônier à gagner ses ailes de parachutiste en temps de paix, a été promu au rang de colonel et nommé aumônier général adjoint et directeur des services d'aumônerie catholiques au quartier général de l'Armée à Ottawa.

comparez ces valeurs exceptionnelles chez **LAROCQUE** comparez ces valeurs exceptionnelles chez **LAROCQUE** comparez ces

LAROCQUE

comparez ces valeurs exceptionnelles chez **LAROCQUE** comparez ces valeurs exceptionnelles chez **LAROCQUE** comparez ces

SOLDE DE ROBES DE JUILLET

Magasinez vendredi soir jusqu'à 9 h. et toute la journée samedi

HEURES D'AFFAIRES DU VENDREDI: 12.30 A 9.



Rég. \$12.98 à \$25.00
Actuellement **8.88**

Chics modèles d'été de broadcloth et tricot de coton, toile, térylène ou amél; tissus ajourés et confortables, de teintes unies et d'imprimés. Tailles 7 à 15 et 8 à 18. COMPAREZ-LES!



Rég. \$25.00 à \$39.95
Actuellement **\$15**

Des robes de qualité supérieure, confectionnées de crépe estival, toile boudinée, soie imprimée, soie pure et imprimés sous nylon. Modèles chemise, fourreau et d'après-midi ou genre ensemble. Tailles 9 à 19 et 16 1/2 à 24 1/2 dans l'assortiment. UNE AUBAINE SENSATIONNELLE!



Rég. \$35.00 à \$45.00
Actuellement **24.88**

Ensembles d'été comprenant une magnifique robe fourreau et un manteau 3/4, confectionnés de soie pure, crépe estival, toile, brocart ou dentelle. Teintes: beige, aigue-marine, bleu, café ou rose. Tailles 9 à 21 dans l'assortiment. OFFRE EXCEPTIONNELLE! NOMBRE RESTREINT!

VENTE à 97c AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Tissus à tentures **97c**
Un magnifique assortiment de jolis motifs; largeurs 45" et 36". Une aubaine exceptionnelle à ne pas manquer SEULEMENT, la vergé

Tringlé à tentures **97c**
Chaque achat d'une tringlé comprend les roulettes, les crochets, les arrets, etc. Pour longueurs jusqu'à 16". La tringlé est de métal robuste et très durable. ACTUELLEMENT 5 PIEDS

Tapis à la vergé **\$1.97**
Ce tapis est de teintes en vogue; il est idéal pour passages et escaliers, de largeur de 27". Peut servir partout. ACTUELLEMENT la vergé

Peintures universelles **97c**
Des peintures semi-mates et universelles, blanches et de teintes populaires variées. Une aubaine sensationnelle. Nombre restreint. ACTUELLEMENT la pinte

Coton écriu, 37" de large **97c**
Idéal pour la confection de draps, taies et pour une multitude d'autres fins. Il vous en faut pour le chalet. ACTUELLEMENT 4 verges

Coussins décoratifs **97c**
Une myriade de chics teintes au choix — Tous sont bien remplis. Achetez-en plusieurs, à ce bas prix. SEULEMENT chacun

Aubaine de 7 p.m. vendredi ROBES DE JOUR DE COTON POUR DAMES

Val. jusqu'à \$5.95
Actuellement **2.87**

NOMBRE RESTREINT! Solde de robes de jour, de coton et à manches courtes, de jolis petits modèles. Tissus imprimés et unis et tailles 12, 14, 14 1/2, 16, 16 1/2 et 18. VENEZ TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX.

REZ-DE-CHAUSSEE

Cinq façons d'acheter chez Larocque SERVICE DE LIVRAISON GRATUITE

LAROCQUE

Angle Rideau et Dalhousie — 233-6261 STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS



COQUETEL CERISE

Bien sûr! ça s'impose une tournée de COQUETEL CERISE, le meilleur vin au goût de cerise Brights.

Après le repas, ou même avec le dessert, c'est délicieux de se presser en sirant ce COQUETEL du tonnerre. Son prix est absolument des plus modiques. Sa carafe magnifique garnit très avantageusement la table.

Si vous voulez mon avis, eh bien n'hésitez pas, achetez une bonne carafe de COQUETEL CERISE.

LES BONNS VINS Brights CANADAIENS DEPUIS 1874





... et le spectacle continue...

par Jean-Charles DAOUST

EN ATTENDANT LES STAMPEPERS, LES ROUGH RIDERS S'ENTRAÎNENT A L'OMBRE DE LA GUILLOTINE

Pendant que les "tricotées", affolées par le sang des treize premières têtes à rouler jeudi, ricanant autour du parc Lansdowne dans l'attente des plaisirs sadiques des autres qui alimenteront la guillotine du professeur François Clair, portant le bonnet phrygien de la Bastille, mais qui ressent les premiers symptômes des ulcères qui le porteront à fumer les cigarettes à la chaîne en septembre, octobre et novembre.

Où le football est un sport ou une profession qui exige des nerfs d'acier et les nobles qualités des premiers martyrs chrétiens. De sorte que le psychiatre Jacquet a rétabli un heureux équilibre mental chez le mentor des Rough Riders en lui posant les deux questions suivantes: Comment se nomme un cochon volant? ... un aéroport? Qu'est-ce qui coure plus vite qu'un cochon? ... un jambon pressé.

"Ca suffit, ça suffit, pour ma leçon de français," dit l'instructeur en chef d'Ottawa en étudiant les rapports de ses agents secrets à Calgary.

Au fait, le premier match hors concours de 1963 à Ottawa mettra aux prises les redoutables Stampedeurs du président George L. McMahon et les modestes mais inquiétants Roughies du président Barry O'Brien lundi soir prochain en hors-d'œuvre du canal Rideau.

Bobby Dobbs, instructeur en chef des Stampeds, apporte la philosophie du Texas (il est né à Mundy, Texas, le 13 octobre 1923), l'élan de l'Oklahoma (où il a grandi et appris son football), la stratégie de West Point (où il a été un cadet de "Red" Black) et la joie de vivre du parc Chinook, où il a pénétré la crémaillère avec sa femme et ses enfants à Calgary. Ses deux aides du Texas, Rogers Lehew à l'offensive et Jess Thompson à la défensive, et son chef de cavalerie, Tommy Hudspeth de l'Oklahoma, mentor de l'arrière-champ, ont acquis quelques trucs du Calgary Stampede avant de confier les uniformes rouges et blancs à l'ancien boxeur George Dunn, gérant de l'équipement qui promet de conter quelques anecdotes des contreforts des Rocheuses à ses anciens copains d'Ottawa.

"Rappelez-vous 1948 et la coupe Grey", a conseillé Eddie Emerson, immortel de nos Riders, en se promenant dans le vestiaire du parc Lansdowne. Les jeunes aspirants de 1963 se grattent le chignon en se demandant ce qui avait bien pu se passer à Toronto il y a quinze ans. Jimmie McCaffrey et Bob Thomson leur firent un récit épique du revers des Riders de Wally Masters aux mains des Stampedeurs d'alors avec leur lauréat Keith Spait du trophée Jeff Nicklin.

"Je préfère concentrer sur le lauréat Nicklin de l'an dernier, EAGLE DAY, murmura Frank Clair, Earl Lunsford, Harvey Wylie, aussi à l'offensive. Don Luzzi, Pete Manning, Tony Bajackowski, Wayne Harris... brrr... mes petits gars en arracheront lundi soir!"

Tom Brook, qui fut président des Stampedeurs de 1948 à 1951, a écrit une carte postale à Coco Jarry et Eneé Bordeleau, les priant de surveiller la bonne conduite de ses colosses pendant leur passage dans les villes-sœurs d'Ottawa et de Hull. Calgary ouvra sa saison régulière le 6 août contre les champions nationaux, les Blue Bombers. Les Stampedeurs arriveront à Uplands dimanche soir et coucheront au Town House Motor Hotel, où ils pourront admirer l'édifice du "Droit". Ils se rendront mardi matin à Montréal et seront de retour à Calgary jeudi matin, où les attendront les Stampettes, les Cal-ettes et les fanettes de Mme Maxine Harris.

Où, ça sent le football dans nos parages, n'est-ce pas? Passe les aspirants, François!

D'AUTRES PREFERENT LE CHEVAL — Cru ou servi dans le beurre noir avec des champignons... tout dépend du succès d'une soirée en bordure du chemin Albion... A ceux qui en veulent à leurs chevaux qui ne se sont pas classés à Rideau-Carleton, le commodore Raoul Garbois rappelle l'histoire romaine et l'empereur César Maximilien, géant de 7 pieds, qui d'un coup de poing brisa les dents des chevaux de cavalerie qui ne lui paraissaient pas... ce soir même au Buffalo Raceway, Harry Altman et Hugh McBurney d'Ottawa parient leur belle-mère et le bas de laine sur leur belle jument PEACHES ATOM dans une épreuve de \$15,000.

Ce soir, M. Sieu Al Grillo nous présente au Rideau-Carleton le fameux Amble MOLSON pour les amateurs âgés de trois ans et demain, on reverra Ruby Doby Duo et Ted Hanover dans une course décisive... le duel brisera la barrière des \$100,000... par delà le pont Chapman et la Grande Rivière, Frank Gorman et Tichou St-Marie attendent avec impatience la fermeture du Rideau-Carleton pour la saison du Jubilé d'or au parc Connaught, dans trois semaines... les enjeux juvéniles auront lieu le 10 août... pour sa part, le professeur Claude Bergeron organise un "wiener roast" à son ranch du Cheval Blanc avec une randonnée dans la voiture à foin à compter de 8h30 demain soir à Templeton-Est... son nouveau gérant Paul Sabourin met une dernière main aux préparatifs de cette fête genre "Western" aux accents des guitares... "Mon frère Maurice, qui est jockey au Rideau-Carleton, dit le professeur Claude Bergeron, sera de la fête mais pour cette occasion, il devra enfourcher le cheval et non le sulky."

NOTRE TOAST DE CE SOIR, par anticipation, est en l'honneur d'un de nos plus méritants sportsmen, M. AIME HEROUX, qui prendra sa retraite après quarante-sept années de bons services au ministère des Postes. Né à Sainte-Rose, il y a 65 ans, Aimé Héroux vint à Ottawa à l'âge de 18 ans après avoir brillé au baseball et au hockey au collège de Terrebonne. Devenu fonctionnaire, il demeura un athlète et un dévot des sports. Ses collègues des Postes le fêteront le 24 juillet. Immortel de l'Institut canadien-français, Aimé Héroux symbolise les plus belles qualités du sportsman. En plus de pratiquer les sports, il a dirigé et piloté des équipes de hockey, de baseball et de balle molle depuis la belle époque du carré Cartier (devenu le Pentagone "temporaire" du Canada) et du parc Dupuis (devenu le Palais Cloutier ou l'Imprimerie nationale à Hull).

Nous ne sommes pas seulement dévoués pour les hommes, mais Aimé Héroux a été un maître du sport chez les femmes. Il a conduit des équipes féminines à des championnats de hockey et de balle molle. EN 1927, AIME HEROUX était président des championnes intermédiaires du Canada au basketball quand elles gagnèrent le titre à St. Catharines. L'année précédente, les Outaouaises avaient perdu en finales contre une équipe de Toronto. Parler de M. Héroux, c'est évoquer l'épopée sportive d'Ottawa depuis un demi-siècle. Tout récemment, avec son éminent collègue des Postes, J.J. Kinsella, fondateur du Silver Stick Hockey International, rappelaient les souvenirs de "Cyclone" Taylor et de son époque à l'occasion de la visite de l'immortel à Ottawa. Il avait vu jouer Taylor à Montréal avec Didier Pitre, Jack Laviolette, Ed "Newsy" Lalonde et "Rusty" Crawford. Tous étaient d'admirables patineurs et manieurs de rondelles. Aimé félicite M. Kinsella du succès prodigieux du SILVER STICK INTERNATIONAL.

Le héros du jour a suivi la Ligue internationale de baseball à Montréal et à Ottawa et déplore la disparition du baseball de grande classe au Canada. Il se console toutefois à la pensée que nos jeunes s'intéressent à la gymnastique, aux sports de piste et pelouse en plus de la crosse, du hockey, du baseball et autres sports d'équipe. Honneur et gloire donc à l'ami AIME HEROUX.

DANS LA BOUILLABASSE DU VENDREDI SOIR — Paul Pierrard distribue les cigares à Radio-Canada et chez les vieux copains du "Droit" depuis la naissance jeudi d'une grosse fille de huit livres 14 onces au "Général" une belle sœur pour Nadine et Louise... maman Claire et Miss Bellique 1963 se portent bien... les téléspectateurs auraient voulu camper avec Jeannine Fluet en face du vieux Windsor à Montréal... "Veuillez-vous jouer avec moi?" est le nom de la télémission de Jean-Guy Plouffe... après avoir organisé tant de fêtes et manifestations pour les autres, notre distinguée compagnie de travail, Mlle CLAIRE RIVARD, soufflait les chandelles sur son gâteau de fêtes aujourd'hui à la populaire cantine du "Droit"... les autres bébés d'Orange sont le vétérinaire Roméo Duhamel, beau-frère de Charlie Gauthier et Henri Lanerrière, et l'imprimeur Oscar Matte... la blonde Ida Abbott a reçu son grand patron, le sportsman AURELE GRATTON... la veille, notre ancien rédacteur en chef fêtera cela dans l'intimité à Montréal avec Mme Camille L'Heureux... LORENZO LEPINE se propose d'aller avec sa charman-

Gail Harvey, avec un 77, prend une avance d'un coup sur Judy Evans

L'Ontario en première place avec 318 coups

Mlle Gail Harvey, du club Scarborough, de Toronto, a pris une avance d'un coup lors de la première ronde du tournoi fermé pour le championnat canadien au golf féminin. Le tournoi, qui se dispute présentement sur le parcours du club Rivermead, en est un de 54 trous et se terminera samedi après-midi.

Mlle Harvey, championne junior canadienne en 1960, a roulé une ronde de 77 sur le parcours à normale 74, et a pris son avance sur Mme Judy Darling Evans, du club Whitlock, à Hudson Heights. Cette dernière a roulé une ronde de 78.

Mlle Harvey, qui a déclaré à l'issue de sa première ronde que son "putter" avait été affreux mais que ses longs coups et ses coups d'approche avaient été bons, a roulé des neuf de 41 et 36, tandis que Mme Evans roulait des neuf de 40 et 38.

En troisième position, on retrouve Mlle Gayle Jitchens, du club Capilano, de Vancouver, championne l'an dernier du tournoi ouvert. Mlle Jitchens a roulé une ronde de 79.

La championne de l'an dernier (elle avait également gagné le championnat junior) Mlle Sue Hilton, de London, vient en quatrième position avec un pointage de 80. Elle est sur un pied d'égalité avec Mme Robert Lyle, du club Kanawaki, de Montréal, et Marilyn Palmer, une junior de Kamloops, en Colombie-Britannique.

La favorite d'avant-tournoi, Mlle Marilyn Stewart Streit, de Fonthill, en Ontario, a connu une mauvaise journée (pour elle) et elle a roulé une ronde de 81 pour être sur un pied d'égalité avec trois autres concurrentes, dont la junior Jacqueline Jamison, d'Edmonton, en Alberta.

Chez les juniors, c'est à Marilyn Palmer que revient l'honneur d'avoir roulé la meilleure ronde de la journée, soit un 80. Elle a une avance d'un coup sur Jackie Jamison, de l'Alberta, qui a roulé un 81, et de deux coups sur sa coéquipière Marylee Ward et Catherine Galusha, de l'Alberta.

Le tournoi junior n'est que de 36 trous et se termine aujourd'hui.

L'Ontario, qui était favorite pour remporter le championnat par équipes entre les provinces, a tenu bon hier et a pris une avance de cinq coups sur deux autres provinces, la Colombie-Britannique et le Québec. L'Ontario a roulé un total de 318 pour quatre joueuses. Mlle Harvey, avec son 77, Mlle Hilton et Mlle Rae Milligan, avec chacune 80, et Mme Streit, avec 81, ont donné à l'Ontario un total de 318.

Ce tournoi, tout comme le tournoi junior entre provinces, est de 36 trous et se termine aujourd'hui.

La Colombie-Britannique et le Québec ont roulé des totaux de 323. Le Manitoba, qui avait remporté le championnat l'an dernier, vient en sixième position avec un total de 343, soit 25 coups en arrière de l'Ontario, et a ainsi perdu toute chance de répéter son exploit de l'an dernier.

Chez les juniors, la lutte est serrée entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, puisqu'un seul coup les sépare. La C.B. a roulé un 163, grâce à Marilyn Palmer et Marylee Ward, qui ont roulé 80 et 83 respectivement. L'Alberta a un total de 164. Le Québec vient en troisième position avec 172. Hélène Gagnon, d'Arvida, a roulé un 87, et Jocelyn Bourassa, de Trois-Rivières, a roulé un 85.

La seule autre province qui a encore une chance est

Le combat entre Tiger et Fullmer remis une 2e fois

NEW YORK (Reuter) — Le combat Tiger-Fullmer a de nouveau été ajourné au 10 août, a annoncé, hier soir, à New York, M. Marv Johnson, manager du boxeur américain Gene Fullmer qui doit rencontrer Dick Tiger, le boxeur nigérien, champion du monde des poids moyens.

Le combat doit se dérouler à Ibadan (Nigeria). C'est la deuxième fois que le combat est remis. Il avait déjà été ajourné du 13 juillet au 27 juillet, en raison d'une blessure au pied de Fullmer.

te épouse à Valleyfield demain et dimanche à l'occasion du 25e anniversaire des grandes régates sous la présidence de Sa Majesté Lise (Lecompte) et du commodore Campeau... la Venise du Québec attend 60 croiseurs de courses... le Conseil Champlain pique-niquera dimanche à Wakefield.

LE MOT DE LA FIN: Qui s'excuse, n'abuse. (Me Sauvé)

l'Ontario, avec un total de 174. Nancy Stoddard, de Thornhill, a roulé un 85, et Sandra Post, de Milton, un 89.

Voici le résultat des meilleurs scores de la journée, ainsi que les totaux enregistrés par les provinces dans les compétitions juniors et seniors.

MEILLEURS SCORES
Mlle Gail Harvey, 77; Mme J. D. Evans, 78; Mlle Gayle Jitchens, 79; Mlle Sue Hilton, 80; Mme Robert D. Lyle, 80; Marilyn Palmer, 80; Mlle Jackie Jamison, 81; Mlle Ruth Wilson, 81; Mme J. D. Streit, 81; Mlle Colleen Smith, 81; Mlle Lynne Chaplin, 82; Mme G. A. Cole, 82; Mlle Lou Evans, 82; Joanne Goulet, 82; Monique Langlais, 82; Carol Ruth Lewis, 82; Rosemarie Phillips, 82; Barbara Renwick, 82; Mme W. Turnbull, 82; Mme John Youn, 83; Marylee Ward, 83; Joanne Riddell, 83; Cathy Galusha, 83; Mme Mary E. Driscoll, 83; Mme G. W. Chapman, 83.

EQUIPES SENIORS PROVINCES
Ontario: Mlle Sue Hilton (80); Mme J. D. Streit (81); Mlle Lou Evans (82); Joanne Goulet (82); Monique Langlais (82); Carol Ruth Lewis (82); Rosemarie Phillips (82); Barbara Renwick (82); Mlle Colleen Smith (81). TOTAL: 318.
Colombie-Britannique: Mlle Gayle Jitchens (79); Mlle Ruth Wilson (81); Mlle Barbara Renwick (82); Mlle Colleen Smith (81). TOTAL: 323.
Québec: Mlle Joanne Riddell (83); Mlle Lynne Chaplin (82); Mme Robert Lyle (80); Mme J. D. Evans (78). TOTAL: 323.
Saskatchewan: Mme William Turnbull (82); Mlle Joanne Goulet (82); Mme

W. H. Barclay (84); Mlle Carolyn McLure (88). TOTAL: 336.
Nouveau-Brunswick: Mlle E. Driscoll (83); Mlle Grace Sewell (87); Mlle Pearl Colpitts (89); Mlle Carole Lewis (82). TOTAL: 341.
Alberta: Mme G. A. Cole (82); Mme J. R. Jamison (86); Mme F. J. Harquail (86); Mme R. Coyle (89). TOTAL: 343.
Manitoba: Mme J. M. Nettterfield (84); Mlle Heather Lawrence (88); Mlle Pat Kiggings (84); Mme R. Tachan (87). TOTAL: 343.
Nouvelle-Ecosse: Mme H. P. Connor (88); Mlle Mary Fenton (98); Mlle Miriam Penny (91); Mme G. W. Chapman (95). TOTAL: 372.
I.P.E. & T.N.: Mlle Blanche Hagg (96); Mme A. G. Dagg (98); Mme N. E. MacLeod (103); Mme W. MacNamara (93). TOTAL: 390.

EQUIPES JUNIORS PROVINCES
Colombie-britannique: Marilyn Palmer (80); Marylee Ward (83). TOTAL: 163.
Alberta: Jackie Jamison (81); Cathy Galusha (83). TOTAL: 164.
Québec: Jocelyn Bourassa (85); Hélène Gagnon (87). TOTAL: 172.
Ontario: Nancy Stoddard (85); Sandra Post (89). TOTAL: 174.
MANITOBA: Marian Lawrence (90); Susan Thomson (91). TOTAL: 181.
Saskatchewan: Beverley Briggs (88); Leslie Pinder (94). TOTAL: 182.
Nouvelle-Ecosse: Linda McGill (94); Wendy Harrison (99). TOTAL: 193.
Nouveau-Brunswick: Anne Curren (99); Kathleen Whitty (103). TOTAL: 202.

Les quatre favoris en semi-finales du tournoi intermédiaire de tennis

Les quatre qu'on avait établis dans les simples masculins du tournoi intermédiaire du district d'Ottawa ont tous atteint la ronde semi-finale hier. Rick Marshall, classé premier, Jacques Tomaro, classé 2e, et Jean Paquette, 3e, ont gagné leurs rondes quart-de-finale pour rejoindre Brian Bixley, qui s'était rendu à la semi-finale mercredi en battant Terry Leach.

C'est Paquette qui a eu le plus de difficultés dans son match. Il rencontrait Rick Schumann. Ce dernier, après avoir gagné le premier set par 6-4, avait l'avance à 7-6 dans le deuxième et il est venu à quatre reprises à un point près de remporter le match. Paquette a tenu bon cependant, et il a remporté le set par 9-7. Il a ensuite balayé Schumann, dans le troisième set, l'emportant par 6-1.

La première favorite chez les femmes, Mme Marguerite Wagner, a plié devant les coups de la quatrième favorite, Valmai Elley, 6-4 et 6-4. Cette dernière fera face à la 2e favorite, Carol Steers, dans la finale samedi après-midi.

Voici les résultats des matches d'hier ainsi que les matches à l'affiche aujourd'hui.

SIMPLES MASCULINS
Quart de finale: Jacques Tomaro déf. Don Douglas 6-3, 9-7; Jean Paquette déf. Rick Schumann 6-2, 9-7; Rick Marshall déf. Warwick Elley 6-1, 6-2.
DOUBLES MASCULINS
Quart de finale: Jacques Tomaro, Brian Bixley déf. Warwick Elley, Al Fleming 6-1, 6-2.

Piètre performance par Dave Hoppman
MONTREAL (PC) — Un cours de 57 verges par George Dixon et une piètre performance par le quart-arrière Dave Hoppman ont marqué la joute inter-équipe des Alouettes de Montréal, hier soir, où les Blancs ont vaincu les Rouges au compte de 13-5.

Bobby Jack Oliver a botté deux placements et un simple pour les vainqueurs, tandis que la recrue Dick Fitzsimmons y allait d'un placement au profit des vaincus, dont les deux autres points furent réussis sur un toucher de sureté lorsque Marvin Lee plaqua Sandy Stephens dans sa zone des buts.

Dixon, étroitement surveillé pendant toute la partie, s'est finalement échappé à la fin du dernier quart.

Pour sa part, Hoppman n'a pas pu compléter cinq de ses 13 tentatives de passes. Il en a même vu une interceptée dans le troisième quart. Par contre, Stephens a complété sept de ses 13 passes.

W. H. Barclay (84); Mlle Carolyn McLure (88). TOTAL: 336.

Nouveau-Brunswick: Mlle E. Driscoll (83); Mlle Grace Sewell (87); Mlle Pearl Colpitts (89); Mlle Carole Lewis (82). TOTAL: 341.

Alberta: Mme G. A. Cole (82); Mme J. R. Jamison (86); Mme F. J. Harquail (86); Mme R. Coyle (89). TOTAL: 343.

Manitoba: Mme J. M. Nettterfield (84); Mlle Heather Lawrence (88); Mlle Pat Kiggings (84); Mme R. Tachan (87). TOTAL: 343.

Nouvelle-Ecosse: Mme H. P. Connor (88); Mlle Mary Fenton (98); Mlle Miriam Penny (91); Mme G. W. Chapman (95). TOTAL: 372.

I.P.E. & T.N.: Mlle Blanche Hagg (96); Mme A. G. Dagg (98); Mme N. E. MacLeod (103); Mme W. MacNamara (93). TOTAL: 390.

EQUIPES JUNIORS PROVINCES
Colombie-britannique: Marilyn Palmer (80); Marylee Ward (83). TOTAL: 163.
Alberta: Jackie Jamison (81); Cathy Galusha (83). TOTAL: 164.
Québec: Jocelyn Bourassa (85); Hélène Gagnon (87). TOTAL: 172.
Ontario: Nancy Stoddard (85); Sandra Post (89). TOTAL: 174.

MANITOBA: Marian Lawrence (90); Susan Thomson (91). TOTAL: 181.
Saskatchewan: Beverley Briggs (88); Leslie Pinder (94). TOTAL: 182.
Nouvelle-Ecosse: Linda McGill (94); Wendy Harrison (99). TOTAL: 193.
Nouveau-Brunswick: Anne Curren (99); Kathleen Whitty (103). TOTAL: 202.

SIMPLES MASCULINS
Semi-finales: J. Tomaro vs J. Paquette, B. Bixley vs P. Marshall.
DOUBLES MASCULINS
Semi-finales: M. Wagner, J. Gagnault vs C. Steers, J. Stacey, F. Miram.
DOUBLES MIXTES
S. Power, T. Leach vs V. W. Elley.
DOUBLES MASCULINS
Semi-finales: J. Paquette, R. Marshall vs R. Schumann, A. Van Millingen.
DOUBLES MIXTES
S. Watson, J. Tomaro vs J. Argue, D. Douglas, S. Robertson, P. Maitby vs J. A. Gagnault.

Deux victoires pour Thompson

WOODBIDGE, Ont. (PC) — Alvie Thompson, champion actuel de la PGA canadienne, est passé en troisième ronde du trophée Millar, hier, sur le parcours du Pine Valley and Country Club.

Il a d'abord éliminé Bob Cunningham fils, ancien champion de ce tournoi, par 6 et 5 dans la première ronde, puis il a fait subir le même sort à George Harrison par 4 et 3 dans la deuxième ronde.

Le tournoi connaîtra un autre champion à la suite de la défaite du titulaire de l'an dernier, Frank Whibley, aux mains de Wilson Paterson par 5 et 3 en première ronde.

Wil Hornemik a vaincu un autre ancien champion, Dick Borthwick par 4 et 3 en deuxième ronde.

Le vainqueur de ce tournoi-match, le seul de ce genre pour les professionnels en Amérique du Nord, recevra le trophée Millar ainsi qu'une bourse de \$1,000 à la fin de la compétition samedi.

Deux des quatre golfeurs qui avaient réussi des 67, quatre sous la normale, lors de la ronde de qualification mercredi, ont subi l'élimination hier.

Moe Norman fut la victime de Bob Panslusk par 3 et 2 en deuxième ronde. De même, Ron Capra subit un échec en première ronde par 3 et 1 devant Norm Smith.

Par contre, Harry McLree a disposé de Gus Maue par 5 et 4 en passant en troisième ronde. Chris Knill l'a imité en triomphant d'Ed Pith par 3 et 1 en première ronde.



LIGUE PAUL ET MARCEL — Le trophée Carling a été présenté cette année à l'équipe du capitaine Hector Monfilis, qui a remporté les honneurs de la Ligue de quilles Paul et Marcel. Ci-dessus, nous voyons les membres de l'équipe championne alors qu'ils acceptent

le trophée Carling. En avant, de gauche à droite, R. Brissette, M. Claude Auprix, de la brasserie Carling, Guy Emond, président, et Hector Monfilis, capitaine. En arrière, même ordre, Roger Rossignol, Gilbert Lanthier. (Photo Jacques Potvin)

Phil Rodgers a une avance d'un coup sur Thomson après 2 rondes

LYTHAM et ST ANNES (PC-PA) — Phil Rodgers a calé un birdie de 15 pieds au dernier trou hier, en prenant une avance d'un coup sur l'Australien Peter Thomson à mi-chemin de l'Omniium britannique.

Il a ainsi ajouté une deuxième ronde de 68 à sa première de 67, ce qui lui donne un total de 135, cinq sous la normale.

Pour sa part, Thomson a réussi un 69 après un 67 d'ouverture, tandis que Jack Nicklaus effectuait un beau retour avec un 67, qui lui procure la troisième place avec un total de 138.

Par contre, Arnold Palmer, en quête de son troisième titre consécutif, n'a pu faire mieux qu'un 71 et un total de 147, soit un retard de 12 coups sur les meneurs.

Le groupe des 120 golfeurs a été réduit à 47 pour les deux rondes finales d'aujourd'hui sur le parcours de 6,757 verges, où il fallait un total de 149 pour éviter l'élimination. Incidemment, Doug Sanders a subi l'élimination avec un total de 150.

L'Australien Kel Nagle a pris le quatrième rang avec un 139, suivi du Néo-Zélandais Bob Charles à 146. Le Français Jean Garaialde et l'Anglais Tom Halburton venaient ensuite à 141, tandis que Gary Player présentait une fiche de 145.

La deuxième ronde
Le meneur Rodgers a commencé avec un birdie et a terminé la ronde de la même façon. Il en a ajouté deux autres aux 106 et 156 trous.

Tour de France
LONS LE SAULNIER (Reuter) — Le Belge Frantz Brandt a gagné la 18e étape, Chamoni-Lons Le Saulnier, du Tour de France cycliste.

Jacques Anquetil conserve le maillot jaune.
Le classement de l'étape est le suivant:
1. Frantz Brandt, Belgique, 6 h 43 mins, 4 secs, 2. Rik Van Looy, Belgique, 6:46:46; 3. Benoni Behey, Belgique; 4. Antonio Baillet, Belgique; 5. Henri De Wolf, Belgique; 6. Willy Derboven, Belgique.

Tous même temps que Van Looy.

PIQUE-NIQUE ANNUEL

du Conseil Champlain (1926) des Chevaliers de Colomb aura lieu le dimanche 14 juillet, 1963 à Wakefield, Québec

TOUS LES MEMBRES et leurs familles sont cordialement invités. Il y aura plusieurs prix de présence et des friandises à profusion pour les enfants.

Four de plus amples détails, lisez "La Vigie" Ralph Brunet, Grand Chevalier

FOOTBALL — OTTAWA ROUGH RIDERS

LUNDI, 15 JUILLET — 8H. P.M. STAMPEPERS DE CALGARY vs ROUGH RIDERS D'OTTAWA (joute d'avant-saison)

Les billets sont maintenant en vente au guichet du OTTAWA FOOTBALL CLUB Parc Lansdowne — Tél.: 235-7208

Nouvelle PISTE RIDEAU CARLETON



AMBLE DE \$2,300 POUR CHEVAUX DE 3 ANS CE SOIR
Venez voir à l'œuvre les meilleurs chevaux de 3 ans, à la nouvelle piste Rideau Carleton. De grosses heures! De nombreuses sensations! Du divertissement! De l'action! Venez les voir tenter désespérément de gagner. Pariez sur les futurs champions CE SOIR au Rideau Carleton.



HODGINS LUMBER SERVICE ET QUALITÉ DEPUIS 1886. LIMITED. 233-561/ 531, rue Sussex, Ottawa

Quincaillerie de finition. Matériaux de construction. Peintures. Outils mécanique — Etc. Builders Sales Ltd. 233-561/ 531, rue Sussex, Ottawa

JOE FELLER LIMITED
SAMEDI... 9h. A. M.

VENTE
CHEMISES \$1

100 seulement - Rég. 3.95
CHAQUE CHEMISE EST DE QUALITE PARFAITE
SEULEMENT UNE A CHAQUE CLIENT

SLAX \$2.99
VAL. JUSQU'A 7.95
PAS DE MODIFICATIONS

COMPLETS \$29 \$39 \$49
Valeurs jusqu'à 79.50
MODIFICATIONS AUX-MANCHES ET
BAS DE PANTALONS SEULEMENT

CHEMISES A MANCHES COURTES
Rég. 3.95 1.99
CRAVATES Valeur jusqu'à 2.00 59c
2 POUR 1.00

COUPE-VENT Valeur jusqu'à 13.95 2.99
CHEMISES DE MARQUES REPUTÉES
Valeur jusqu'à 7.95 3.99

BAS (quelques sous-types)
Valeur jusqu'à 1.50 69c
5 PAIRES POUR 3.00
CHEMISES DE SPORT MANCHES COURTES
Valeur jusqu'à 6.95 2.99

SOULIERS DE MARQUES REPUTÉES
Valeur jusqu'à 24.95 12.99
2 PAIRES POUR 25.00
PYJAMAS Valeur jusqu'à 8.95 3.99

CALEÇONS CAMISOLES CHEMISES "T" 79c
4 POUR 3.00
MOUCHOIRS LA DOUZAINÉ 1.89

PANTALONS FLANELLE TOUT LAINE, WORSTED
Valeur jusqu'à 22.50 13.99
CHEMISES DE SPORT MANCHES LONGUES
Valeur jusqu'à 7.95 3.99

COMTE FACULTATIF SANS PAIEMENT A COMPTE REQUIS

JOE FELLER LIMITED
139 RIDEAU STREET
STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS
TERMINAL PARKING LOT, FACE A NOTRE ENTREE DE LA RUE GEORGE
OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.

A Rideau-Carleton Kentucky Colonel gagne l'amble invitation de la cité d'Ottawa

Kentucky Colonel, un ambieur de sept ans de Kempville, en Ontario, a remporté, jeudi soir, les honneurs de l'amble invitation de la cité d'Ottawa à la piste Rideau-Carleton. Favori des parieurs et conduit à perfection par Ross Caldwell, Kentucky Colonel l'a emporté sur Atomic Lady, de Smiths Falls, et Keystone Killen, de Harwood. Le gagnant a rapporté \$3.20, \$2.40 et \$2.50 au pari-mutuel. L'épreuve était la neuvième au programme.

L'épreuve principale pour les trotteurs, la sixième à l'affiche, a été remportée par

un cheval de Morrisburg, Chargallon, piloté par Neil Curran. Neil Curran a également remporté les honneurs de la 10e et dernière course à l'affiche avec Mike Ben, d'Angers, Québec. Avec Chargallon, Curran a rapporté des sommes de \$12.10, \$5.30 et \$3.40 au pari-mutuel.

Bill Pyke a imité Neil Curran et il a remporté les honneurs de deux courses également. Il a gagné la deuxième course avec Riddle Direct, et la septième, avec David Hall. Le programme d'hier soir a donné la chance aux favoris de se faire valoir. Le plus

haut montant payé au cours de la soirée a été de \$21.80, dans la 3e course, gagnée par Miles Hal, piloté par Percy Robillard.

La combinaison de Mike Ben, premier, et Maryland Mac, deuxième, dans la 10e course, a rapporté un exacta de \$28.80. Les quinelles ont été bonnes pour \$17.40, \$11.30 et \$46.70. Cette dernière quinielle, dans la septième course, a vu David Hall terminer premier et Jay Watts, deuxième.

Un autre programme de dix courses est à l'affiche pour 8h 15 ce soir.

Inscriptions de samedi à Rideau-Carleton

Première course, amble 1 mille, bourse \$300 —
1 My Ginnie Forbes (C. Brazeau)
2 Sister Lisa (H. Farrington)
3 Tempo Directly (E. Conely)
4 American Pilot (G. Ratcliff)
5 Homestretch (M. Bergeron)
6 Tonistar (F. Lancaster)
7 Bonnie M. (W. Coke)
8 Rosemary Rambler (Jack Zeron)
9 Aussi Success Sam (C. Miville)
Deuxième course, trot 1 mille, bourse \$300 —
1 Miss Trottie True (G. Nelson)
2 Duxy J. (Jim Zeron)
3 Mighty Dream (R. Chamberland)
4 Chenango Bill (K. Morrison)
5 Volmond (J. Moore)
6 Morris H. (Jack Zeron)
7 Onyx (K. Pritchard)
8 Judy's Echo (P. Reen)
Troisième course, trot 1 mille, bourse \$1,000 —

1 pp5 Duchess Song (P. Caldwell)
2 pp7 Isola's Gallon (McDonald)
3 pp10 Van's Countess (Silliphant)
4 pp3 Atlas Pick (F. Beilich)
5 pp2 Billy Belwin (J. Gordon)
6 pp8 Thunderhower (I. Farr)
7 pp4 Nevelle Jamie (N. Curran)
8 pp6 Worthy Crescent (E. Conely)
9 pp9 Ittle Bay Way (E. Morris)
10 Warty (G. Durois)
11 pp11 Frisco Pete (E. Hussey)
Quatrième course, amble 1 mille, bourse \$300 —
1 Shadydale Edward (A. Pyke)
2 Steward's Majesty (A. Pyke)
3 Sandy Galton (P. Robillard)
4 Doc Will (R. Chamberland)
5 Johnstown Chief (R. Hanna)
6 Voice of Spring (C. Miville)
7 Way Young (J. Moore)
8 Mober Mac (R. Gimmelle)
Cinquième course, amble 1 mille, bourse \$300 —
1 Lockvale Ginny (P. Robillard)
2 Stewart's Majesty (A. Pyke)
3 Judy Marjean (A. St. Amour)
4 Rae Oliver (W. Demers)
5 Minute Rice (G. Ratcliff)
6 Prince Richelleu (N. Curran)
7 Willow Branch Smokey (A. Pacey)
8 Sandy Rumbaugh (A. Gordon)
9 Aussi Hieland Direct (Ca. He)
Sixième course, trot 1 mille, bourse \$300 —
1 Heza Belwin (H. Zeron)
2 I Collins (G. Boyce)
3 Tag Dares (R. Caldwell)
4 William Van (M. Aubin)
5 Warty (G. Durois)
6 Rod Hanover (D. Knight)

7 Jean S. Bingen (K. Pritchard)
8 Janet's Victory (J. Moore)
Septième course, amble un mille, bourse \$300 —
1 Phil Reed (L. Dunlop)
2 Mighty Fitz (C. Miville)
3 Atomic Carl (A. Pacey)
4 Silver Chuck (N. Curran)
5 Gobbler's Knob (M. Bergeron)
6 Ben Majesty (A. Pyke)
7 Beebe Scott (J. Gordon)
8 Danny Lee Grattan (Ca. He)
Huitième course, amble 1 mille, bourse \$350 —
1 Pleasant Way (A. St. Amour)
2 Speedway Flashy (R. Caldwell)
3 Shadydale Meribel (N. Curran)
4 Ambro Davey (F. Labouret)
5 Chester Brown (L. Chartrand)
6 Canada Bars (D. Cameron)
7 Melissa Voie (P. Robillard)
Neuvième course, amble 1 mille, bourse \$1,500 —
1 Clint (J. Gordon)
2 Snipe Reward (T. Horton)
3 Rome Hanover (R. Bardier)
4 Ruby Doo (L. Labouret)
5 Ted Hanover (P. Caldwell)
Sixième course, amble 1 mille, bourse \$300 —
1 Sturdy Dean (R. Gale)
2 Molly O'Riggs (W. Coke)
3 Irish Ellen (H. Farrington)
4 Grand Adios (B. Ladouceur)
5 Elyer Hanover (J. Murphy)
6 Irish Ellen (H. Farrington)
7 Amelia Macpicroft (G. Riddell)
8 Homestretch Flash (Jack Zeron)
9 Aussi Gay Prince (C. M. Bergeron)

Les résultats

Première course, amble un mille, bourse \$300 —
1 Dunlop, vic. (Dunlop), \$5.00, \$4.20, \$3.80; Judy Marjean, (St. Amour), \$7.00, \$3.00; Rosa Lee (Zeron), \$2.00, \$1.50, \$1.50; Ontario aussi couru, Oliver Twist, Sherry Dawn Direct, Eddy Mite et Kity Whitty.
Deuxième course, trot, bourse \$550: Diddle Echo (Pyke), \$5.80, \$4.10, \$3.50; The Rosecroft (Morrison), \$15.40, \$7.00, \$6.00; Ontario aussi couru, Sabrick K., Space Pick, galis Hanover, Billy Belwin et Can. Hospital.
Troisième course, amble un mille, bourse \$300 —
1 Robillard, (Robillard), \$21.80, \$8.70, \$4.50; Duke Day Brooke (Bergeron), \$3.90, \$2.70; Rilla's Song (Brochu), \$3.80, Temps, 2:09. Ontario aussi couru, Paula Day, Dudley Grattan, Little Joe Grattan, Royal Prince, Dilliers et Louie Grattan.
Quatrième course, trot un mille, bourse \$300 —
1 Sauvé, (Sauvé), \$9.50, \$3.90, \$2.90; Murphy Hanover (Bergeron), \$4.10, \$2.80; Dark Potomac (P. Reen), \$2.00, Temps, 2:10. Ontario aussi couru, Royal Todd F., Pan's Girl, Bernice Marque, Queenie McKee et Sunny Maude.
Cinquième course, amble un mille, bourse \$300 —
1 Rocky Scott (Waddell), \$5.10, \$2.80, \$2.40; Boyce's Rocky Grattan (Demers), \$3.40, \$2.70; Little Etsel (Farrington), \$3.30, Temps, 2:09. Ontario aussi couru, Mr. Chipso, Ronnie C., Mimmy Heylan et Iva B. Ross. QUINELLE, \$11.30.
Sixième course, trot un mille, bourse \$300 —
1 Chargallon (N. Curran), \$12.10, \$5.30, \$3.40; Grand David Voie (St. Amour), \$3.20, \$3.10; Van Seal (He), \$2.20, Temps, 2:05. Ontario aussi couru, Maidover, Native Pick, Jewzelle, Rosa C. Lee et Lotte Luck.
Septième course, amble un mille, bourse \$300 —
1 David Hall (Pyke), \$7.30, \$4.70, \$4.60; Jay Watts (Sauvé), \$5.30, \$4.00, \$3.40; Canada Bill (Lascelles), \$5.20, Temps, 2:07. Ontario aussi couru, Susan M., Rusty Direct, Vic Desola et Todd Byrd.
Huitième course, amble un mille, bourse \$350 —
1 Our Chance (R. Curran), \$3.60, \$2.90, \$2.80; Melita Baker (Cox), \$3.40, \$3.30; Spice King, (Ottawa (N. Curran), \$4.00, Temps, 2:06. Ontario aussi couru, Aberdeen, Frisco, Janes Voie, Dr. Blackie, Irene Hays et Jennie W. C. Ontario aussi couru.
Neuvième course, amble un mille, bourse \$450 —
1 Kentucky Colonel (R. Caldwell), \$3.20, \$2.40, \$2.50; Atomic Lady (N. Curran), \$2.60, \$2.50; Keystone Killen (He), \$4.00, Temps, 2:06. Ontario aussi couru, Cracker Jack, Josedale, On Top, Gypsy Rose, Chief, Dr. M. Q. et John Sizman Ontario aussi couru.
Dixième course, amble un mille, bourse \$500 —
1 Mike Ben (N. Curran), \$4.10, \$2.90, \$2.30; Maryland Mac (Cameron), \$3.50, \$3.70; Swift Pick (Dunlop), \$3.40, Temps, 2:11. Ontario aussi couru, Harry's Goldie, Fates Land, Doctor Castle C. et Nancy Scott Ontario aussi couru.

Le Morin continue sa marche victorieuse dans la Ligue de Hull

Le club de l'épicerie Morin a continué sa marche victorieuse dans la Ligue senior de Hull, jeudi soir, en remportant une victoire facile de 11 à 3 sur le Stade. Le Morin a maintenant disputé 14 parties. Il en a gagnées 13 et annulé une pour un total de 27 points et une avance de 12 points sur le Danis-Couville. Le Stade occupe la 4e et dernière position avec cinq points, deux de moins que le Levis barbillé.

Dimanche soir, à 6h 45, au parc Reboul, le Danis-Couville affronte le Levis barbillé. Hier soir, les gagnants ont vu Leo Poirier remporter sa

Course de bicyclettes

L'équipe de Weiner Thiele et Roger Fortin a gagné la course de 14 milles, organisée mercredi soir par le club cycliste Ottawa et Hull. Les gagnants ont pris 26 minutes et 32 secondes pour parcourir la distance.

Jack Eymie et Terry Mahoney, se sont classés deuxième, Marcel et Jean-Louis Bertrand, troisièmes.

Le 28 juillet, à Papineauville, une course de 20 milles a été organisée conjointement avec la kermesse annuelle de la ville. Déjà 15 coureurs se sont inscrits pour cette course.

Ligue Val-Téreau

Les Pirates de Claude Leblanc triomphent des Indiens par 9-3

Les Pirates de Claude Leblanc Ltee ont rejoint les Braves de Charbonneau-Sunoco au 2e rang de la ligue hier soir au parc Moussette en maîtrisant les Indiens du Ultra-Electric par le compte de 9 à 3. Pour les Indiens c'était leur 8e défaite cette saison contre 5 victoires et 2 joutes nulles. Les Pirates et les Indiens se sont rencontrés pour la dernière fois cette saison et chaque équipe a récolté deux victoires, subit deux défaites et fait match nul une fois.

Les Pirates se sont assurés la victoire à la 3e manche alors qu'ils ont compté à 4 reprises sur 3 simples et une erreur. Ils ont ajouté un point à la 5e et 4 autres à la 6e pour compléter leur pointage. De leur côté, les Indiens ont enregistré leur points dans les 3e et 6e manches.

Rock Bergeron a lancé toute la joute pour les Pirates. Rock accorda 7 coups sûrs, dont un double par Jacques Gervais à la 3e, pour remporter sa 3e victoire d'affilée sur le monticule des Pirates. Rock retira 6 frappeurs au bâton et ca lui en fait 64 à date cette saison dans 38 manches lancées. Gerry Renaud, le premier des 3 lanceurs des Indiens, se vit concéder sa 5e défaite et assité de Jean-Guy Carrière qui le remplaça à la 3e et Roger Gervais qui lança dans la 7e, accorderont 11 coups sûrs aux Pirates dont 3 simples par Armand Rochon. Ce dernier s'est emparé de la 10e position chez les frappeurs du circuit.

Rock Bergeron, Bob Séguin et Michel St-Arnaud des Pirates ont cogné 2 fois en lieu sûr pour aider la cause des gagnants. Bob Séguin fit produire 3 points avec un double et un simple. Pour les perdants, Jacques Gervais eut la chance d'un double et un simple pour continuer de s'améliorer.

Ce soir à 6h 45 au parc Moussette, les Braves de Charbonneau-Sunoco tenteront de s'emparer de la première position quand ils en viendront aux prises avec les puissants Royaux de Paquette-Excel. Ce sera la 5e et dernière joute entre ces deux équipes cette saison et les Braves mènent 3 à 1 dans les joutes.

Sommaire
C. Leblanc Ltee 04 0 14 0 9 11 0
Ultra-Electric 001 002 0 3 7 2
Bergeron (3-4-0) et Ron. St-Arnaud
Renaud (12-5-1) Centre (3) et
Gervais (7) et Ray Matte.
Les Indiens du Ultra-Electric sont au dernier rang de la ligue mais sont cependant premiers pour les équipes au bâton et au champ. Donat Savoie des Royaux mène la parade des frappeurs avec une moyenne de .390 tandis qu'Yvon Fortin des Braves domine toujours les lanceurs avec 13 points, soit 6 victoires, 3 défaites et une joute nulle.
Les statistiques qui suivent sont pour toutes les joutes à date et incluent la joute d'hier soir.

CLASSEMENT

Paquette-Excel	13	8	3	0	15
Charbonneau-Sun.	14	7	6	1	15
Cl. Leblanc Ltee	14	7	6	1	15
Chouin, et Duf.	14	7	1	1	12
Chouin, et Duf.	15	5	8	2	12
Ultra-Electric	15	5	8	2	12

LES EQUIPES AU BATON

Ultra-Electric	448	121	270
Paquette-Excel	366	97	265
Chouin, et Duf.	410	107	261
Charbon-Sun.	379	96	253
Cl. Leblanc Ltee	398	97	244

LES EQUIPES AU CHAMP

Ultra-Electric	441	51	896
Charbonneau-Sun.	395	47	894
Paquette-Excel	370	52	877
Cl. Leblanc Ltee	372	55	874
Chouinard et Duf.	402	60	870

LES FRAPPEURS (34 présences non officielles)

Savoie	41	16	390
St-Arnaud Rol.	29	11	379
Lamarche JM	36	13	361
Bergeron, Ro.	39	14	359
Dussault	32	11	344
Plouffe P.	35	12	343
Bélair A.	35	12	343
Chouinard	45	15	333
Michaud	33	11	331
Rochon	40	13	325
Charbonneau	34	11	321
Poulin Guy	38	12	316
Chartrand A.	45	14	311
Fortin Y.	40	9	300

LES LANCEURS (3 décisions ou plus)

Fortin	6	3	1	13	4	97
Roche	5	2	1	10	3	89
Bélair A.	4	3	0	8	1	13
Bélair JM	4	1	0	8	3	50
Renaud	3	5	1	7	4	07
Bergeron	3	4	0	6	5	50
Séguin	2	1	1	5	3	4
Gervais	1	2	1	3	1	62

Victoire de l'hôtel Central

MASSON (DNC) — Le club de l'hôtel Central a défait celui du Séguin Esso au compte de 16-9, jeudi soir, dans une joute de la Ligue commerciale de Masson. Claude Lancelle a été le lanceur gagnant.

Raymond Lanthier a dirigé l'attaque des gagnants avec deux circuits et deux simples. Le meilleur des perdants a été Réjean Séguin, avec un triple.

Lundi soir, le Séguin rencontre le Déslis.



Atlanta conserve une avance de deux joutes en première place

Par la PA
Les Travelers d'Arkansas ont porté leur série de victoire à dix jeudi soir dans la première joute d'un programme double alors qu'ils ont remporté une victoire de 4-2 sur les Virginians de Richmond. Ils ont cependant subi une défaite de 6-2 durant la deuxième joute. Pendant ce temps, les Crackers d'Atlanta ont conservé leur avance de deux joutes dans la division du Sud en remportant une victoire de 3-2 sur les Jets de Columbus.

Dans les autres parties à l'affiche, les Jets de Columbus ont défait les Maple Leafs de Toronto, 4-3 en 11 manches; les Bisons de Buffalo, qui sont en tête de la division du Nord ont vaincu les Chiefs de Syracuse, 4-2 et les Indiens d'Indianapolis ont remporté une victoire de 5-3 sur les Red Wings de Rochester.

Buffalo 000 300 100-4 11 0
Syracuse 000 100 100-2 11 0
Appie 4-3, Mathias 6 et Catton; Koplitz 4-4, Egan 4, Duxtal 8 et Sullivan; Moore 6, C. Brio-Krane-pool, Johnson.
Faites de l'équitation au RANCH DE CLAUDE BERGERON
20 chevaux bien dressés; garantis tranquilles pour femmes et enfants; beau paysage, sentiers dans la forêt; avec guide pour votre projection; Chevaux de couleurs variés: palomino, pinto, albinos. Leçons gratuites. Chevaux et accessoires à vendre.
M. PAUL SABOURIN
nouveau gerant
Four int. 663-3955 ou 777-0308
RANCH DU CHEVAL BLANC
East-Templeton, Que.
1 mille de la route 8
Venez voir le cheval champion Stomper Nick!

Jacksonville 000 000 000-2 5 3
Atlanta 002 000 100-3 10 1
John, Seibert 8 et Booker, Fannok et Ricketts.
Première joute:
Richmond 100 000 1-2 3 1
Arkansas 200 020 x-4 7 1
Cullen 3-5, Metcalf 4, et Friol Gibbs; Seibler 5-0, W. Smith 6, et Lusk; G. Richmd; Mathieson; Ark. Allen.
Deuxième joute:
Richmond 100 101 012-6 7 0
Arkansas 000 001 010-2 10 1
Merritt 6-6, Arroyo 6 et Schmidt; Kroil 8-4, Oliver 4 et Kinders. Ark-Allen.
Columbus 200 000 100 01-4 7 2
Toronto 010 001 010 00-3 7 3
Bork, Butters 1-3 (6) et Plaskett; Maxie, Tietzner 8, Spencer 0-1 (10) et Root; Coker 10, C. Col-Eliot, Tor-Morton.
Indianapolis 200 003 000-5 10 0
Rochester 200 001 000-3 7 2
Joyce 9-3 et McNetrney; Wineyard 2-Telraut 8 et Kravitz; C. Root, Altobelli, Bowers.

Ouverture ce soir de la Ligue St-Benoit

L'ouverture officielle de la Ligue de la balle pen avec St-Benoit est à l'affiche pour ce soir, à 6h 30, au terrain de balle de l'hôpital Sacre-Coeur de Hull. Les Tigres et les Lions s'affrontent dans cette partie inaugurale.

Jacques Fournier est le président de la ligue.

29 grands whiskies dans une marque

Il y a plusieurs années, Adams a distillé 29 grands whiskies, ayant chacun ses caractéristiques distinctives, et les a laissé vieillir dans des tonneaux spéciaux en chêne. Maintenant, Adams a réuni ces 29 whiskies rares pour créer la merveilleuse saveur de l'Adams Private Stock. Ne manquez pas de déguster ce mélange exclusif, à prix populaire, présenté dans une carafe en cristal.

Adams Private Stock

MÉLANGE EXCLUSIF DE RYE WHISKY CANADIEN
Thomas Adams Distillers Limited, Toronto

Les Dodgers profitent des erreurs des Mets pour remporter une victoire de 4-3

Les Mets subissaient leur 12e revers consécutif

NEW YORK (PA) — Les Dodgers de Los Angeles ont combiné deux erreurs rivales et trois coups sûrs en une 4e manche de trois points hier soir et ont infligé aux Mets de N.Y. leur 12e défaite successive en l'emportant par 4-3 dans la LN.

Alors que Roger Craig subissait son 12e revers de la saison, Jesse Gonder faisait compter tous les points des vaincus avec deux circuits.

Les Dodgers profitèrent d'erreurs par Tim Harkness et Duke Snider en ajoutant trois simples et un ballon-sacrifice pour leurs trois points à la 5e manche.

Ron Fairley avait compté le premier point des vainqueurs avec un circuit et Don Drysdale s'est mérité le gain.

Los Angeles 010 300 000-4 7 2
New York 002 001 000-3 8 2
Drysdale, Perranoski 8 et Roberson; Craig et Gonder.
G—Drysdale 11-10. P—Craig 2-14.
Cir. LA—Fairly 7; NY—Gonder 5.

PHILADELPHIE (PA) — En dépit d'une piètre exhibition sur les sentiers, les Giants de San Francisco ont triomphé des Phillies de Philadelphie par 4-3, hier soir, dans la LN, alors que Jim Davenport a fait compter deux points et Willie McCovey a cogné son 24e circuit de la saison.

Juan Marichal a remporté son 14e gain même s'il a eu besoin de l'aide de Bob Bolin à la 9e reprise, où un triple de Tony Gonzalez et un circuit de Roy Sievers ont réduit l'avance des vainqueurs à un point.

Lorsque les Giants prirent une avance de 1-0 aux dépens du lanceur perdant Ray Culp à la 2e manche, deux coureurs furent retirés sur les sentiers.

De même à la 6e reprise, les Giants virent deux coureurs retirés sur les buts et durent se contenter d'un seul point. S. Francisco 010 101 010-4 10 0
P. Philadelphie 000 001 002-3 8 1
Marichal, Bolin 9 et Bailey, Culp, Green 7 Booser 9 et Dalrymple.

G—Marichal 14-4. P—Culp 10-7.
Cir. SF—McCovey 24; Phi—Sievers 5.

PITTSBURGH (PA) — Don Cardwell a affiché une tenue de deux coups sûrs et les Pirates de Pittsburgh ont compté deux points non mérités à la 8e manche avec deux doubles entre un erreur de Jim Wynn. Dick Farrell, qui avait mis fin à la seule poussée des visiteurs au 5e engagement avec un roulant, a subi le revers.

Houston 000 000 000-0 2 1
Pittsburgh 000 100 02x-3 8 0
Farrell, Nottebart 8 et Campbell; Cardwell et Pagliaroni.
G—Cardwell 6-9. P—Farrell 6-7.

MILWAUKEE (PA) — Les Cardinals de St-Louis et les Braves de Milwaukee ont partagé les honneurs d'un programme double. Les Cardinals ont gagné la première joute 6-3 et ont ensuite subi un revers de 5-3.

Dick Groat a frappé un double pour faire compter deux points et Bill White a suivi avec un circuit alors que les Cardinals ont compté cinq points à la 7e manche pour gagner la première joute.

Les Braves ont répliqué durant la deuxième joute, triomphant de leur ancien coéquipier Lew Burdette, grâce à un circuit de Lee Maye durant la septième manche.

Première joute
Milwaukee 002 010 000-3 3 0
St-Louis 010 000 50x-4 7 0
Lemaster (5-5) Schneider 7 et Torre; Droglich (10-5) Taylor 8 et McCarver. Cir. Mil-H Aaron 25; St-L-White 15.

Deuxième joute
Milwaukee 000 120 101-5 9 0
St-Louis 100 000 020-3 9 0
Hendley (5-5) Shaw 8 et Crandall; Burdette (7-3) Bauta 8 Shantz 9 et McCarver. Cir. Milwaukee 7; St-L-Boyer 9.

CINCINNATI (PA) — Les Cubs de Chicago et les Reds de Cincinnati ont partagé les honneurs d'un programme double. Les Cubs ont compté sept points à la onzième manche de la première joute pour remporter une victoire de 7-0 dans la première joute et les Reds ont triomphé au compte de 7-3 durant la deuxième partie.

Le gaucher Dick Ellsworth, 12-6, a lancé toute la joute pour triompher dans la première partie. Andre Rogers a débuté le ralliement de la onzième manche à la première joute en frappant un double et il a aussi fait compter le dernier point de la manche en ajoutant un autre double contre Don Zanni.

Première joute
Chicago 000 000 000 07-7 12 2
Cincinnati 000 000 000 00-0 8 1
Ellsworth (12-6) et Schaffer; Nuxhall, Worthington (2-3) 10 Henry 11 Zanni 11 et Pavlich.
Deuxième joute
Chicago 000 003 000-3 8 1
Cincinnati 000 210 04x-7 11 1
Toth, Lemay (0-1) 5 et Bertell; Maloney (14-3) et Edwards.

Les Indiens de St-Régis au carré Anlesea ce soir

Les Indiens de St-Régis envahissent Ottawa ce soir, afin de livrer une dure bataille aux Marchands d'Eastview dans une joute régulière de la ligue de crose Senior d'Ottawa. Les Braves qui n'ont pas perdu depuis leurs trois dernières parties, comptent sur une victoire certaine ce soir, mais il faut compter sur l'esprit de victoire qui anime l'équipe des Marchands dernièrement.

Il est à noter que la ligue senior de crose ne joute plus le dimanche soir durant les mois de juillet et août, et que les parties régulières ont lieu les lundis, mercredis et vendredis soir au carré Anlesea, à 8 h, et le samedi soir à Cornwall.

Grand tournoi de balle molle à Buckingham

BUCKINGHAM (DNC) — La Ligue de balle molle senior de Buckingham organise un grand tournoi de balle molle, qui aura lieu à Buckingham les 19, 20 et 21 juillet. Ce tournoi est ouvert à tous les clubs de la région qui y sont intéressés.

L'inscription sera de \$15 et la date limite a été fixée au 17 juillet. L'équipe qui remportera les honneurs de ce tournoi se méritera une bourse de \$100 en plus d'un trophée et l'équipe finaliste touchera une bourse de \$50 et un trophée.

Les intéressés peuvent obtenir plus de renseignements en téléphonant à l'hôtel Palace de Buckingham ou encore en communiquant avec M. Henri Pilette, président de la Ligue de Buckingham, ou en se rendant au stade Municipal de Buckingham, le lundi, mardi, mercredi ou jeudi soir entre 6h30 et 11h. L'on peut rejoindre M. Pilette en téléphonant à 986-2633.

Victoire du Eastview, 10-7

Le club Eastview a compté cinq fois dans la cinquième manche et a finalement battu le Notre-Dame au compte de 10-7, dans une joute régulière de la Ligue de balle molle St-Jean-Baptiste d'Ottawa. Gilles Robert a été le lanceur gagnant et Léo Lacombe, le perdant.

Robert a donné 12 coups sûrs, a retiré trois hommes et donné deux buts sur balles. Lacombe a donné 12 coups, a retiré un seul homme et a accordé quatre buts sur balles.

Vic Vanasse, des perdants, a réussi le gros coup de la partie, un circuit de trois points, dans la 6e manche. Guy Désormeaux a réussi deux doubles et un simple pour le Eastview.

Classement

St-Anne	14	11	2	23
St-Sébastien	15	8	6	17
St-Charles	14	8	5	17
Castors	13	4	8	19
Eastview	12	4	8	8
N-Dame	12	3	9	6



RETIRE AU PREMIER BUT — Leo Burke, joueur de premier but des Cubs de Chicago, saisit rapidement la balle pour retirer Leo Cardenas, des Reds de Cincinnati, qui a glissé pour tenter d'éviter le retrait. Ce jeu s'est produit lorsque Cardenas a frappé un coup

bondissant à Ron Santo au troisième but et Santo a rapidement lancé à Burke au premier but. Les Cubs ont gagné la première joute d'un programme double au compte de 7-0 après onze manches.

Mantle devra attendre une autre semaine

LOS ANGELES (PA) — Mickey Mantle, ménagéant encore son pied gauche fracturé il y a un mois, est revenu aux Yankees hier.

Toutefois, il ne croit pas pouvoir jouer avant une semaine. On sait qu'il s'est fracturé la cheville en heurtant la clôture à Baltimore le 5 juin dernier.

Par ailleurs, il s'est dit surpris d'apprendre que Roger Maris devait subir une opération cette semaine et serait tenu à l'écart du jeu pendant quelque temps. Il ne doute pas que son absence se fera sentir.

Mantle a révélé qu'il avait été dans l'impossibilité de se tenir en condition pendant sa maladie, même s'il n'accuse une augmentation de poids que de trois ou quatre livres.

Les Mets
Par ailleurs, à New York, les dirigeants de la ville ont annoncé que le stadium en construction pour les Mets et les Jets, de la LAF, ne serait pas prêt cette saison. En effet, en raison de multiples retards, on ne saurait terminer la construction avant la fin de l'année.

"Magasins pour hommes"

● Rideau près Sussex
● Wellington près Holland

Vive la compagnie!

Le meilleur des apéritifs avant un bon repas, c'est une Red Cap bien fraîche, que l'on savoure avec satisfaction. La nouvelle étiquette or de la Red Cap annonce une bière exceptionnelle.

Savourez CARLING RED CAP

Ligue américaine

Whitey Ford se surpasse pour remporter sa quatorzième victoire de la saison

LOS ANGELES (PA) — Whitey Ford, le brillant lanceur gaucher de 34 ans des Yankees de New York, a connu une excellente soirée et les Yankees ont enregistré un gain serré de 3-2 sur les Angels de Los Angeles en dix manches. Il s'agissait de la dixième victoire consécutive de Ford et de sa 14e victoire de la saison.

Selon plusieurs experts de la Ligue américaine de baseball, Ford a perdu beaucoup de son étoffe et se sert surtout de la ruse. Mais que ce soit de l'étoffe ou de la ruse, Ford a fait à son meilleur jeudi soir alors qu'il a arrêté de nombreuses et dangereuses menaces des Angels, qui frapperont onze coups sûrs, mais qui ne compteront que deux points non mérités.

Ford, qui n'a pas perdu depuis le 19 mai, a maintenant un record de 14-3 et il semble destiné à remporter 20 victoires pour la deuxième fois de ses douze années avec les Yankees. Il a atteint le groupe des lanceurs ayant remporté 20 victoires ou plus en 1961 lorsqu'il domina la ligue pour le plus grand nombre de victoires en terminant la saison avec un record de 25-4 et un moyenne de victoires de .862.

En remportant sa 14e victoire, Ford a permis aux Yankees de demeurer cinq joutes en avant des White Sox de Chicago en tête de la Ligue américaine de baseball. Les Yankees, qui remportaient leur 10e victoire en 13 joutes et qui jouaient sans les services de Mickey Mantle et Roger Maris, ont profité d'un circuit de deux points d'Hector Lopez à la sixième manche et ce coup a égalisé les chances et ils ont ensuite remporté la victoire à la dixième manche lorsque Joe Penitone a frappé un double pour permettre à Elston Howard de croquer le marbre après avoir cogné un simple. Julio Navarro, 4-3, a alors été le lanceur perdant.

Une erreur de Lopez et une balle passée par Howard ont permis aux Angels de compter deux points non mérités durant la quatrième manche. Ford a cependant reçu l'aide du lanceur de relève Hal Reniff durant la dernière manche. Il s'agissait de la neuvième défaite consécutive des Angels.

New York
000 002 000 1-3 12 1
Los Angeles
000 200 000 0-2 11 0
Ford 14-3, Reniff et Howard; Osinski, Spring 6, Fowler 7, Navarro 4-3, 9 et E. Sadowski. C. NY-Lopez 9.

KANSAS CITY (PA) — Le lanceur de relève John Wyatt, des Athletics, a donné un but sur balles avec les buts remplis lors d'une poussée de trois points des Indiens de Cleveland à la 8e manche, laquelle leur a procuré un gain de 8-6 dans la LN hier soir.

Un circuit de trois points par Willie Kirkland avait donné une avance de 3-0 aux Indiens dès la manche initiale, mais George Alusik répliqua avec un quatre buts à la reprise suivante avant qu'une poussée de quatre points, marquée par le circuit de Ken Harellson, ne chassât Dick Donovan du monticule à la 3e reprise.

Doc Edwards a donné une avance de 6-5 aux locaux avec un circuit à la 6e manche, mais ils ne purent la conserver.
Cleveland 010 001 000-6 10 2
K. City 014 001 000-6 10 2

Donovan, Grant 3, Bell 8, Allen 9, Abernathy 9 et Romano, Azcue 8; Wickersham, Willis 5, Wyatt 8 et Edwards. G. Grant P-Willis. Cir.: Cle Kirkland 8; KC-Alusik 7; Harellson 5, Edwards 2.

CHICAGO (PA) — Un double de deux points par Mike Hershberger et un triple de deux points par Jim Landis ont marqué une troisième manche de six points des White Sox de Chicago hier gain de 6-3 sur les Tigers de Detroit dans la LN.

Les Tigers avaient pris une avance de 2-0 grâce à un simple de Rocky Colavito et à un double du lanceur perdant Hank Aguirre avant l'explosion des Sox, dont Gary Peters s'est mérité la victoire. Detroit 110 000 001-3 7 0
Chicago 006 000 00x-6 9 2
Aguirre, Strdivant 3, Lolic 5, Anderson 8 et Triandos; Peters, Bronsan 9 et Carreon, Martin 4. G. Peters, P-Aguirre.

WASHINGTON (PA) — Les Orioles de Baltimore ont compté à sept reprises à la 7e manche hier soir tout en mettant fin à la série de sept gains des Senators de Washington en l'emportant 7-4 dans la LN.

Les vainqueurs ont réussi leur grosse manche à l'aide de quatre simples et un double, dont les points victorieux aux dépens de Kline.

Dick Phillips a bouclé le circuit au profit des Senators dans la 9e manche.
Balt. 000 000 610-7 11 3
Wash. 002 100 001-4 10 0
Roberts, Hall 6, Miller 7 et Orsino; Cheney, Osteen 6, Kline 7, Burnside 9 et Leppert.

G-Hall 4-2. P-Kline 1-4. Cir.: Wash-Phillips 2.

MINNEAPOLIS (PA) — Bill Monbouquette, du Bos-

Lanceurs probables

Par la PRESSE CANADIENNE
Lanceurs probables pour les joutes d'aujourd'hui dans les ligues majeures:

LIGUE AMERICAINE
Cleveland Kralick 8-6 à Kansas City Pena 5-12 S
Boston Morehead 6-5 à Minnesota Perry 8-5 S
Detroit Mossi 4-5 à Chicago Pizarro 1-4 S
Baltimore Pappas 7-4 à Washington Daniels 3-3 S
New York Terry 8-9 à Los Angeles Chance 6-9 S

LIGUE NATIONALE
Los Angeles Koufax 14-3 à New York Jackson 6-9 S
San Francisco Sandford 9-8 à Philadelphie Mahaffey 5-9 S
Houston Bruce 4-6 à Pittsburgh Schwall 4-4 S
Chicago Jackson 9-7 à Cincinnati 0'Toole 13-8 S
Milwaukee Cloninger 5-4 à St-Louis Gibson 8-4 S

SILENCIEUX
à partir de **\$4.52**
• INSTALLATION GRATUITE

AMORTISSEURS
POUR TOUTES LES MARQUES D'AUTO
• GARANTIE D'UN AN
• INSTALLATION GRATUITE

92, rue St-Rédempteur, HULL PR. 7-0648

Livraison immédiate

Chevrolet '63

Achetez maintenant pour...

- ★ Un plus vaste choix
- ★ Une variété de couleurs
- ★ Une variété de modèles
- ★ Des échanges incomparables

Egalement disponibles

Oldsmobile "Starfire" 1963

DECAPOTABLES ET A TOIT RIGIDE

MYERS MOTORS

CO. LTD.
Vendeur autorisé Chevrolet, Chevy II, Corvair, Oldsmobile, Cadillac, Envoy

478, rue Elgin près Catherine 233-8411

Les Riders retranchent 13 joueurs de leur alignement

L'instructeur Frank Clair en a surpris plusieurs jeudi midi lorsqu'il a annoncé les

Le baseball

LIGUE NATIONALE

G	P	Moy.	Pea
Los Angeles	52	33	612
San Francisco	49	38	563
St-Louis	47	39	547
Chicago	46	39	541
Cincinnati	46	39	541
Milwaukee	44	41	518
Pittsburgh	43	42	494
Philadelphia	41	45	477
Houston	34	55	382
New York	29	57	337

premiers retranchements de la saison 1963. Après la partie intra-équipe de mercredi soir au parc Lansdowne, Clair avait mentionné qu'il donnerait le coup de mort à au moins quatorze joueurs. Hier midi, il en a retranché 13 seulement, dont deux qui peuvent être considérés comme surprises.

D'après la partie de mercredi soir, deux des treize envoyés, le demi Fred Colvard et l'extérieur Allan Schau, mériteraient un peu plus d'attention. Les deux ont donné de belles performances et la nouvelle de leur retranchement en a surpris plusieurs.

Avec le départ de ces trois joueurs, Clair n'a plus que 51 joueurs qui sont encore à

l'entraînement; tous seront à l'oeuvre lundi soir alors que les Riders reçoivent la visite des Stampede de Calgary, dans la première joute hors concours de la saison. La partie devrait être intéressante puisque les experts favorisent les Stampede pour gagner le championnat de l'Ouest et jouer pour la coupe Grey.

Seulement deux Canadiens ont été retranchés hier. Ce sont deux centres, Ron Platt, de Montréal, et Ed Moore, de Halifax.

Les Américains qui ont été concédés sont Colvard, un demi du Florida State, Andy Timura, de Dayton, Ohio, Berry Mashburn, de Central State, et Jim Wilcoxen, trois fois également des demis.

Les extérieurs sont Schau, de Western Michigan, Joe D'Amia, de l'Université de Miami, Joe Crawford et Jim Roy Perry, du West Texas State.

Les joueurs de lignes concédés sont Larry Niedzalkowski West Virginia, Bob Kowalski, Villanova et Roland Perry, Hardin-Simmons.

Ils ne folâtraient guère. Ford avait joué avec un trio dont faisait partie également Moe Norman, un Torontois de 32 ans réputé pour être un golfeur fantasque, bizarre, et assez bouffon.

Ford et lui ont cependant un point commun: ils ont horreur des lenteurs, des longues préparations avant chaque coup, tout a été fait pour finir la partie le plus rapidement possible.

"Moe est le golfeur canadien le plus talentueux qu'il m'ait été donné de voir, a déclaré Ford à un journaliste." Si l'on songe que George Knudson est en passe de devenir un excellent golfeur de tournoi, que Leonard et Balding parcourent régulièrement le circuit américain depuis

des années, le mot de Ford à l'endroit de Norman est tout un éloge.

Et Ford d'ajouter: "Moe possède tous les coups possibles. Mais il ne devrait pas se contenter de jouer devant ses seuls admirateurs. Il devrait plutôt participer à des tournois où on ne le connaît pas; je crois qu'il réussirait. Il est très bon."

Norman devient nerveux. Ford prétend que Norman devient embarrassé, trop conscient de ses mouvements, lorsqu'il assiste à l'applaudissement. "Moe a parfaitement illustré cette assertion lors du tournoi: il entreprit la dernière ronde avec seulement trois coups de retard, négligea ses approches

et ses coups sur les verts, joua un 75 et termina 3e, huit coups derrière Ford.

La recette de Norman fut de \$65 pour les 7 trous. Il aurait pu, avec un peu plus d'attention, récolter un \$2,000.

"Savez-vous une chose, remarqua Ford avec humour, je crois que ce gars-là n'aime pas l'argent."

Norman, un professionnel qui enseigne à un petit club de golf dans la banlieue de Toronto, se soucie fort peu de tout ça. Il termine son match et disparaît. A plusieurs reprises au cours de sa période chez les amateurs, il y a quelques années, il ne prit même pas la peine de se présenter à la cérémonie de remise des prix.

Doug Ford saisit très bien les aspects financiers de son sport favori, le golf

Par JACK SULLIVAN
TORONTO (PC) — Doug Ford est un professionnel endurci qui saisit très bien les aspects financiers de son sport favori. Quinze années de tournois lui ont procuré des gains officiels de \$35,000.

Ce chiffre, si l'on y ajoute les autres sources de revenus — tournées de démonstration, valeur publicitaire — atteint probablement le demi-million. Même si la victoire ne sourit pas trop souvent à ce financier-solitaire, il s'arrange toujours pour être dans le groupe de ceux qui récoltent quelque argent.

Ford a joué avec les plus grands: Snead, Palmer, Bobby Locke. Et il a fait le parcours avec chacun des canadiens qui jouent dans le grand circuit: Stan Leonard de Vancouver, Knudson, Balding et Thompson de Toronto, Al Johnson de Montréal.

Toujours réfléchi sur le parcours, Ford joue une partie régulière, sans éclats. Personne n'a jamais prétendu que le pro du club Tam O'Shanter, N.Y., est un sentimental. Pourtant c'est ce qu'il a laissé voir l'autre jour après avoir gagné l'Ontario Canadian de \$9,000 à Toronto.

Tous deux réfléchissent sur le parcours, Ford joue une partie régulière, sans éclats. Personne n'a jamais prétendu que le pro du club Tam O'Shanter, N.Y., est un sentimental. Pourtant c'est ce qu'il a laissé voir l'autre jour après avoir gagné l'Ontario Canadian de \$9,000 à Toronto.

Ford et lui ont cependant un point commun: ils ont horreur des lenteurs, des longues préparations avant chaque coup, tout a été fait pour finir la partie le plus rapidement possible.

"Moe est le golfeur canadien le plus talentueux qu'il m'ait été donné de voir, a déclaré Ford à un journaliste." Si l'on songe que George Knudson est en passe de devenir un excellent golfeur de tournoi, que Leonard et Balding parcourent régulièrement le circuit américain depuis

des années, le mot de Ford à l'endroit de Norman est tout un éloge.

Et Ford d'ajouter: "Moe possède tous les coups possibles. Mais il ne devrait pas se contenter de jouer devant ses seuls admirateurs. Il devrait plutôt participer à des tournois où on ne le connaît pas; je crois qu'il réussirait. Il est très bon."

Norman devient nerveux. Ford prétend que Norman devient embarrassé, trop conscient de ses mouvements, lorsqu'il assiste à l'applaudissement. "Moe a parfaitement illustré cette assertion lors du tournoi: il entreprit la dernière ronde avec seulement trois coups de retard, négligea ses approches

et ses coups sur les verts, joua un 75 et termina 3e, huit coups derrière Ford.

La recette de Norman fut de \$65 pour les 7 trous. Il aurait pu, avec un peu plus d'attention, récolter un \$2,000.

"Savez-vous une chose, remarqua Ford avec humour, je crois que ce gars-là n'aime pas l'argent."

Norman, un professionnel qui enseigne à un petit club de golf dans la banlieue de Toronto, se soucie fort peu de tout ça. Il termine son match et disparaît. A plusieurs reprises au cours de sa période chez les amateurs, il y a quelques années, il ne prit même pas la peine de se présenter à la cérémonie de remise des prix.



LE PLUS UTILE — Le jeune Gerry Cameron, un des étoiles du club midjet de Buckingham, s'est mérité le trophée du joueur le plus utile à son club. Il a récolté plus de 90 points au cours de la saison et s'est particulièrement distingué par son esprit d'équipe et la finesse de son jeu. De nombreux éclaircisseurs l'ont approché, mais son père, M. Don Cameron, ancienne étoile de la LHN, désire le voir terminer ses études à Buckingham avant de prendre des engagements pour l'avenir. Doué d'un physique robuste, ce joueur d'ailé droit possède un bon coup de poignet et joue toujours avec ardeur.

Ligue Renaissance

BUCKINGHAM (DNC) — André Jean Touchette a bouclé un circuit de trois points dans la 2e partie de la 7e manche et son coup a permis au Palace de battre le Tassé et frères au compte de 2-7, dans la première partie du programme double régulier de la Ligue Renaissance de Buckingham. C'était son deuxième circuit de la partie, Robert Middlestead a été le lanceur gagnant et Jean-Charles Dion, le perdant.

Dans la 2e partie, l'Alexandra a défait la Légion par 17-13. Jean St-Pierre a été crédité de la victoire et D'Assises Goulet encaissait la défaite.

Fernand Lamoureux et Conrad Beauchamp ont bouclé des circuits pour les gagnants, Robert Aubé, pour les perdants.

Dimanche soir, le Tassé et frères fait face à la Taverne commerciale et le Périard-Windsor rencontre la Légion.

Victoire de la JOC à Sturgeon Falls

STURGEON FALLS (DNC1) — L'équipe de balle molle de la JOC de Sturgeon Falls a récemment remporté une victoire de 7-6 sur l'équipe JEC-Vachon. Cette joute a été contestée du commencement à la fin et la victoire ne s'est décidée qu'à la dernière manche.

Les vainqueurs ont d'abord pris les devants 3-0, mais les perdants ont égalisé les chances avec trois circuits consécutifs puis ensuite prendre les devants 6-4 dans les sixième et septième manches.

A leur dernier voyage au bâton dans la dernière manche, les vainqueurs se sont ressaisis et ont compte trois points remportant ainsi une victoire bien méritée.

Sam Jackson a grandement aidé la cause des siens avec un triple et un simple. Claude Coursol a également contribué à la victoire de son équipe avec un triple, mais la figure dominante de la soirée a été André Girard avec deux circuits en trois apparitions.

Brian Giroux et Yvon Michaud ont aussi frappé chacun un triple, tandis que Paul Sabourin y alla d'un double, et Rick Colquhoun d'un simple en deux voyages au bâton.

Fernand Leblanc a été le lanceur gagnant. Il a retiré sept frappeurs au bâton et donné autant de coups sûrs. Georges Laplante a été le lanceur perdant. Il a fait mordre la poussière à quatre frappeurs tout en laissant le même nombre de coups sûrs soit sept.

A Cache Bay

Dans une seconde joute disputée à Cache Bay, les Comets ont eu raison de Goulard Lumber par le compte de 11-6. Germain Shank a été le lanceur gagnant et Joseph Brown, le perdant.

Finalement, dans une troisième et dernière partie, disputée sur le terrain même de la compagnie Field Lumber, cette dernière équipe a fait match nul avec Allaire Electric au compte de 4-4.

Fers à cheval

Voici les résultats des joutes présentées dans la Ligue de fers à cheval de la Cité:

Bellman 14 61
Capital House 14 59
Palace House 14 52
Don Lanoue 14 49
Belanger Spring 14 37
Can. Art Weaver 14 36
Argos 14 28
Ride 14 26
Lafontaine 14 24
Trojan 14 12
Presland 14 10

Il vient près de conclure un marché

MONTREAL (PC) — Un numismate de la Californie, M. Les DePoy, venu à Montréal dans l'espoir de vendre une pièce très rare d'un dollar d'argent canadien pour la somme de \$100,000 a fait savoir qu'il est venu bien près de conclure un marché hier soir.

Un acheteur lui a offert la somme de \$80,000, mais comme les deux hommes n'ont pu s'entendre sur le taux de change, la vente n'a pas été conclue.

M. DePoy doit rencontrer d'autres acheteurs éventuels.

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES



Mermaid SKIS NAUTIQUES

Fixations ajustables
Bien équilibrées, en épinière de Sitka de choix au fini naturel; en forme de bananes. 66" x 7". Bouts et talons lamellés, pour en prolonger la durée.

1795 PAIRE

GILETS DE SAUVETAGE
approuvés par le Gouvernement

Gilet de sauvetage genre réversible

75 pieds flottant. Barre unique 2.29
A deux barres 2.49

(A) Gilet "Mermaid" Keyhole — Flottation la figure hors de l'eau. Agrafes rapides à pression; teinte orange vif; intérieur de kapo dans gaine de vinyle scellée.

Jusqu'à 90 liv. 2.69
Jusqu'à 90 liv. 3.10
Jusqu'à 90 liv. 4.29

Gilet Keyhole de mousse unicellulaire — Semblable au gilet ci-dessus mais ne s'imbibent pas, même percé ou coupé.

Jusqu'à 90 liv. 4.10
Jusqu'à 90 liv. 5.10
Jusqu'à 90 liv. 6.85

Pour adulte. Rempli de mousse unicellulaire; gaine jaune vif et orange. — Le modèle le plus perfectionné. Moins encombrant, plus confortable 9.49

Moins chers! accessoires nautiques



PESON pour la pêche
Pour peser jusqu'à 25 livres **29¢**

Masques et palmes populaires pour la plongée

Masque "Caravelle" de type professionnel — Dispositif permettant de compenser la pression sans retirer le masque. Verre de sûreté incassable. **4.49**

Masque de plongée pour adulte — Lentille grand angle, en plastique incassable. Courroie réglable. **1.39**

Masque de plongée "Nautius" — (non illustré). Format moyen. Ajustable **85¢**

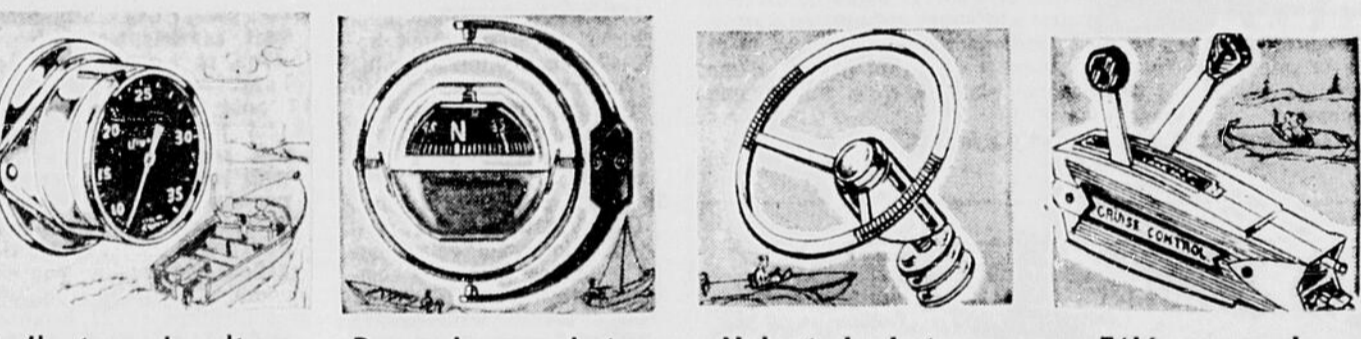
QUINCAILLERIE DE BATEAU

Palmes de natation pour enfants — Pour "augmenter la vitesse" ou pour la natation sous-marine. Caoutchouc blanc. Ajustables. Pour enfants de 3 à 5 ans. **99¢**

La paire Palmes "Nautius" — Caoutchouc blanc écume; fixations confortables; antidérapantes; pour correspondre à ces peintures de souliers.

Jusqu'à la peinture 4 **1.99**
Jusqu'à la peinture 8 **2.59**
Jusqu'à la peinture 13 **2.79**

Voici la quincaillerie de bateau indispensable pour le vôtre; tous les accessoires au fini chromé miroitant. 2 poignées d'arceau, taquet de 3", 2 taquets de 3 1/2" et 1 paire de supports à anse de 4 1/2". Chez **4.98** Canadian Tire



Indicateur de vitesse
Parfaitement lisible, d'un seul coup d'oeil. Chiffres et repères blancs sur fond noir; aiguille rouge. Boîtier matricé au chrome miroitant, avec fixations pour pose en surface **6.98**

Boussole pour bateau
Monture pivotante et cadran lumineux flottant dans l'huile. Suspension à la Cardan. Instrument reste au niveau peu importe le gîte du bateau **3.49**

Illuminée, 12 volts **3.98**

Volant de bateau
Superbe volant à deux rais, en Tenite; diamètre de 15 pouces, genre à colonne en retrait; noyau robuste, en acier. Volant blanc à insertions et rais en noir contrastant. **10.95**

Fixation chromée.

Télécommandes
Deux commandes à distance pour les gaz et les vitesses, pour moteurs Johnson, Evinrude, Gale et **13.95**

Câbles de télécommande — S'emploie avec l'accessoire ci-dessus. 9 pi. de long **6.39**
Aussi en long. de 10 à 14 pi.



Huile pour engrenages de hors-bord
S.A.E. 90 — Une formule marine spéciale qui laisse un enduit protecteur sur les engrenages submergés. En tube de 8 on. **67¢**

Huile
Pour hors-bord, tendues à essence, scie à chaîne et autres moteurs à 2 temps.

LA PINTE
Bidon cacheté **.47**
Bidon à bouchon **.54**

Feux de navigation A BATTERIE ch. **3.69**
Pour petites embarcations qui ne sont pas pourvues d'installations permanentes. Conformément aux exigences de la garde côtière des E.-U. Fonctionnent avec 2 piles de torches de type "D" (non comprises).

Feu de pouce — En aluminium robuste et à lentille blanche en plastique. 2 1/2" hors tout **3.69**

Feu de pouce — Plastique incassable; lentille verte à tribord, rouge à bâbord **3.69**

Cloche marine plaquée marine
Une façon agréable d'annoncer que le repas est servi au camp, confère une allure de croisière à l'embarcation... Diamètre de 4 1/2" et fixation **1.69**



AVIRONS bien équilibrés
Le vernis marin ajoute à la beauté et à la durée. **2.69**
48" hors tout. Ch.

RAMES LEGERES ET ROBUSTES à manches carrés
Le bout lamellé est beaucoup plus robuste. Longueurs de 6 1/2 et 7 pieds. La paire **7.98**

Réservoir à essence plat, inversible
Capacité de 2 gallons; au complet avec le bec flexible à verser et le filtre. Se range sous le siège du bateau. Pratique pour autres moteurs à essence **2.29**

Câbles d'éclairage pour bateaux
Pour bateaux jusqu'à 16 pieds de long. Permet de raccorder les feux de poupe et de proue à la batterie; au complet avec les cosses et l'interrupteur **4.98**

FACILITES DE PAIEMENT

offertes par plusieurs magasins de la Canadian Tire!

178, rue Kent (pres Laurier) CE. 2-7374
119, ch. Richmond (Westboro) PA. 2-6577
1170, ch. Heron (pres Bank) RE. 3-6776
248, ch. McArthur (Eastview) SH. 5-1544
92, rue Wellington (Hull) PR. 7-4381

Notre 49e année

HENRY "Mack's" LIMITED Magasins pour hommes

Vente D'ETE

OUVERT VENDREDI JUSQU'À 9 P.M. — SAMEDI 9 A 6

COMPLETS

28. 47. 54.

Régulier jusqu'à 79.50
Chaque complet est réduit de notre assortiment régulier
Modifications gratuites aux manches et aux bas de pantalons
PANTALON SUPPLEMENTAIRE DISPONIBLE POUR LA PLUPART

Complets TERYLENE 39.

55% térylène — 45% laine Rég. à 55.00
Chics motifs — Tissus unis et quadrillés

CHEMISES manches courtes

CHEMISES, CHEMISES SPORT, CHEMISES T 2.99

Marques réputées — Rég. à 6.00

Vous aimerez magasiner chez

HENRY "Mack's" LIMITED

EN VILLE Rideau à Sussex
WEST END Wellington à Holland

Chronique de bridge

par NOËL DUCHESNE, chroniqueur du bridge
Adresser toutes communications au sujet du bridge à M. Noël Duchesne, 781, 3e avenue, Limoilou, Québec

4135 B-2450
Excentricité

Si le plus souvent à la table de jeu les mains d'une grande excentricité sont traitées rapidement en se disant que tout simplement elles présentaient une distribution extraordinaire qui ne pouvait être prévue de la part du déclarant, ces mêmes mains peuvent cependant devenir des sujets amusants alors qu'elles sont présentées comme problèmes à jeux découverts.

Donneur: Sud
Nord-Sud vulnérables

▲-4-3
♥-R-V-10-9-8-7-5
♦-V-2
♣-V-4

N O E S

▲-D
♥-néant
♦-R-9-7-6-5-3
♣-R-9-7-6-5-3

▲-A-R-V-9-7-6-5
♥-néant
♦-A-D-8
♣-A-D-8

Sud 2-piques 3-piques 6-piques (1)
Ouest passe
Nord 2-S-A 4-cœurs passe
Est passe

(1) Alors que tout d'abord Nord a déclaré sans-atout, il est tout probable qu'il n'a pas chicané à pique et l'un des rois des suites mineures est espéré chez lui.

Entame:— as de cœur.

L'entame de l'as de cœur est la seule attaque qui puisse permettre au déclarant de réussir son contrat. Ouest craignait que le déclarant ait l'occasion de disposer d'un cœur, si la main lui était accordée par une attaque à l'une des autres suites.

Comme vous pouvez le constater il y a deux variantes principales suivant que Est coupe ou non l'as de cœur. Si Est refuse de couper immédiatement, Sud coupe d'un faible atout et défait tous ses atouts réduisant les jeux aux cartes suivantes:—

▲-R-V
♥-V-2
♦-V-2

N O E S

▲-D-6
♥-10-4
♦-10-4

▲-R-9-7
♥-R-9-7

▲-A-D-8
♥-A-D-8

Ici le déclarant joue soit la dame de carreau ou de trèfle. Si Est accepte cette levée de son roi il doit soit revenir à cette suite, ce qui en ce cas permet au Mort d'obtenir la main de son valet. Le déclarant dispose de sa faible carte sur le roi de cœur et obtient les trois dernières levées en réussissant l'impasse de la dame de la suite non touchée.

Si Est refuse de capturer la dame, Sud en fait suivre l'as et finalement le huit. Contraint de s'attaquer à la dernière suite l'adversaire permet au Mort d'obtenir la main de son valet et ainsi N-S obtiennent les trois dernières levées.

Si Est coupe l'as de cœur de sa dame de pique, la variante devient plus intéressante. En effet, si le déclarant surcoupe il perd son contrat car ainsi Ouest obtiendrait une levée de son dix de pique et une autre levée serait perdue soit à carreau ou trèfle.

Le déclarant doit donc refuser de surcouper et de plus bien choisir sa défausse qui doit être soit la dame de carreau ou la dame de trèfle. Est doit s'attaquer à l'une ou l'autre des suites mineures et ainsi développer une rentrée au Mort par le valet de cette suite. Ainsi le déclarant dispose d'une perdante sur le roi de cœur et n'a plus qu'à tenter une impasse.

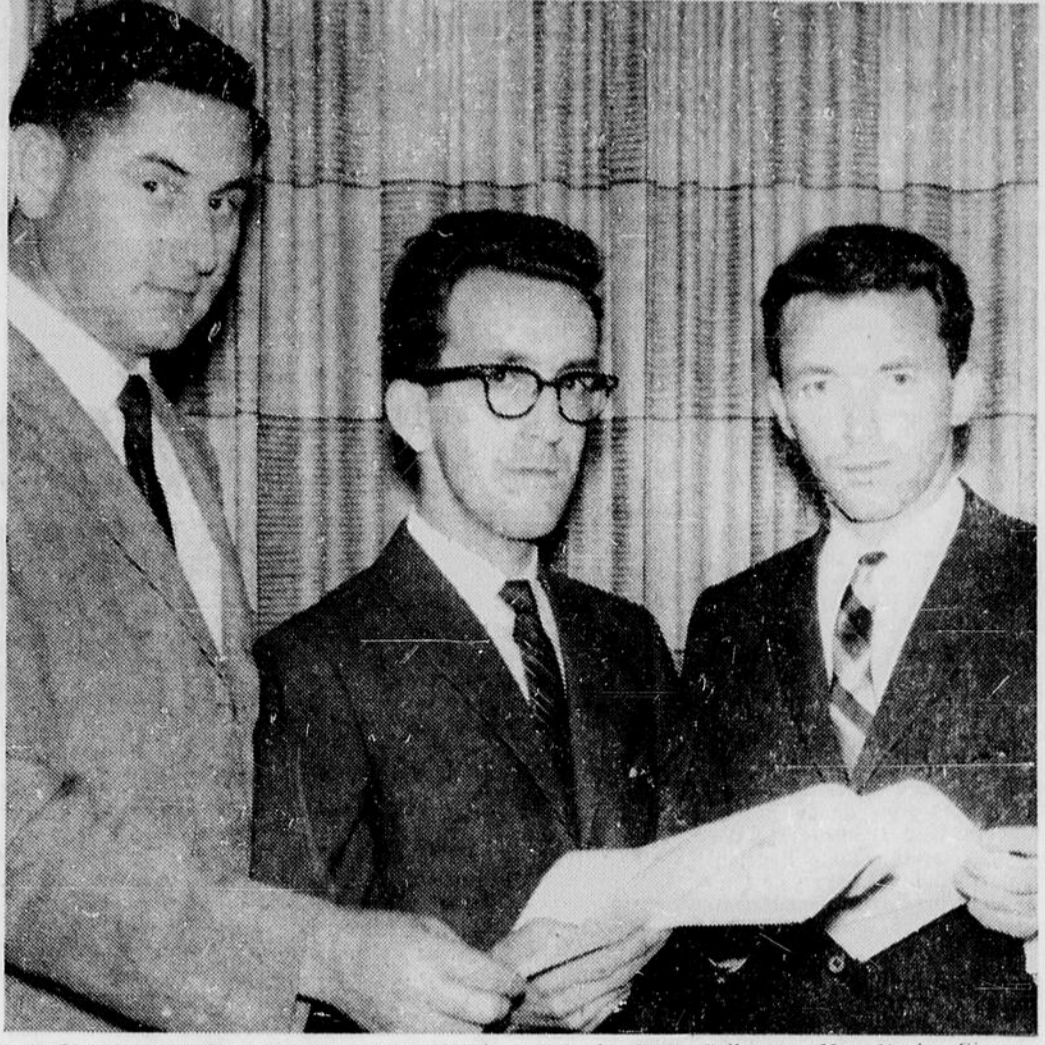
Main excentrique et amusante à la fois.
Noël Duchesne

AGENCE SOULIERE
LITE
IMMEUBLES ASSURANCE HYPOTHEQUES
Tél.: GR. 2-2490
432, rue Main Est North Bay

BAZAR A SANSFIELD
DIMANCHE
14 JUILLET 1963

LOUIS R. DESMARAIS & CIE CO.
COMPTABLES AGRÉÉS
SUDBURY — STURGEON FALLS
307, Edifice Mackay 49, rue Queen
4 nord, rue Durham 674-1939 753-1830
LOUIS R. DESMARAIS, B.Comm., C.A.
J. CLAUDE LAMONTAGNE, M.Comm., C.A.
AIME L. LAFRENIÈRE, C.A.

DES
DES PLUS FIABLE ÉCONOMIQUE SUR
CHAUFFAGE A L'HUILE
des plus fiable, économique et sûr
Marchands associés de combustible "DES"



RADIO-TELEVISION POUR LE SUD ONTARIO — Une délégation de l'association de la radio-télévision française vient de présenter un mémoire à Radio-Canada et à des représentants ministériels. On voit ci-dessus, au cours d'une conférence de presse mardi, de gauche à droite, MM. Fernand Gibbs, avocat de Port Colborne, Marc-Yvain Giroux, de Welland, président de l'association, et Louis Riopel, de St. Catharines. Le groupe a réclamé un poste de radio et un autre de télévision pour 150.000 francophones du sud de l'Ontario. Ils ont été bien accueillis, et sont repartis avec des espoirs sérieux. (Photo Champlain Marcl)

Il fuit la Pologne avec sa famille

BERLIN (Reuter)—Un commandant polonais, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, est arrivé à bord d'un petit avion à l'aérodrome de Tempelhof, dans le secteur américain de Berlin, et a demandé asile politique.

Cet officier venait de Pologne. Il s'agit du commandant Obacz qui a déclaré que, parti de Nadarzyce (Pologne), à bord d'un appareil, il avait constamment volé à environ 50 verges d'altitude au-dessus du territoire de l'Allemagne de l'Est, et ce jusqu'à l'aéroport de Tempelhof (secteur américain de Berlin).

Le commandant Obacz est un pilote d'essais pour avions à réaction. Avec lui se trouvent sa femme Marie, ainsi que ses deux enfants, âgés respectivement de neuf et cinq ans.

Conférence de presse
Au cours d'une conférence de presse, le commandant a précisé que sa femme ne savait rien de son projet de fuite avant que l'avion ait décollé. Elle croyait qu'ils allaient rendre visite à des parents à Sztyn, aussi n'ont-ils emporté en tout et pour tout que les vêtements qu'ils avaient sur eux.

Le commandant était en uniforme, et portait la croix d'argent des pilotes de première classe. Sa femme Marie portait un pantalon gris, un cardigan de laine et une blouse à fleurs. Les deux garçons étaient en chemisette et culotte courte.

Parlant en polonais, par truchement d'un interprète, le commandant Obacz a expliqué qu'il avait déjà fait avec sa famille des vols d'agrément, mais que les stricts contrôles auxquels il était soumis l'avaient empêché de fuir plus tôt. S'il a pu survoler l'Allemagne orientale sans se faire repérer, c'est qu'il avait soigneusement étudié à l'avance la disposition des postes de détection. Il n'a pris aucun contact avec la tour de contrôle de Tempelhof: "J'ai simplement atterri, et voilà," a-t-il dit.

Le commandant Obacz et sa femme ne savent pas où ils iront vivre à présent.

Le commandant a déclaré qu'il ne pouvait plus supporter l'atmosphère dans laquelle il devait vivre et travailler, et de la "pression constante" à laquelle lui-même et ses collègues étaient soumis.

L'aérodrome de Nadarzyce, d'où il est parti, est à environ 90 milles de Poznan pour atteindre Tempelhof. Il a parcouru en tout 186 milles.

Démocratie dans tout régime qui n'est pas totalitaire

CITE DU VATICAN (Reuters) — Paul VI déclare dans une lettre publiée hier que l'Eglise ne repousserait aucune forme de gouvernement juste et "capable de réaliser le bien-être des citoyens qui en dépendent". Il a défini la "démocratie authentique" dans un message adressé à un dirigeant catholique français et ajoute: "Conçue en ces termes, on peut trouver la démocratie dans tout régime qui n'est pas totalitaire".

La déclaration du nouveau chef de l'Eglise, la plus longue qu'il ait faite sur les modes de gouvernement depuis son couronnement, est contenue dans une lettre à M. Alain Barrère, président des "Semaines sociales de France," à l'occasion de la 50ème Conférence de cet organisme qui se déroule actuellement à Caen.

Le pape précise que le genre de démocratie approuvé par l'Eglise n'est lié à aucun régime politique, mais dépend plutôt des structures qui gouvernent les relations entre peuples et gouvernements.

Cela présuppose une "société

HOROSCOPE

(La consultation de l'horoscope est un passe-temps indolent à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu).

Samedi, le 13 juillet 1963

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Exprimez votre appréciation à une personne qui vous aide discrètement. Une charmante invitation devrait être acceptée. Vous pouvez passer une soirée agréable.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Vous serez obligé de contrarier quelqu'un. La chance est aux entreprises nouvelles, n'attendez pas d'occasions. N'attendez pas inutilement.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Employez une nouvelle tactique si vous voulez obtenir ce que vous désirez. Tout le monde se réjouit autour de vous; participez aux réunions, s'il s'en présente.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) La matinée est propice aux ententes, aux déclarations et aux explications. Il faut laisser passer un nuage et reprendre confiance.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous pouvez améliorer votre condition actuelle en manifestant plus d'initiative et de sociabilité. Attention à l'amour, cependant! Il pourrait vous attirer certaines déceptions.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Vous pouvez, aujourd'hui, vous amuser un peu plus sans compromettre les résultats de votre travail. Entrez en contact avec les démarches qui s'imposent si vous voulez avoir du succès.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) D'anciens amis s'intéressent encore beaucoup à vous; vous aurez une preuve de leur amitié. En affaires, vous devez manifester plus de prudence.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) La vie vous paraît, aujourd'hui, plus gaie et plus intéressante que vous ne l'espérez. Vous avez des raisons de faire face à l'avenir avec confiance.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Votre générosité est appréciée. Evitez la dispute en fréquentant des gens qui partagent vos opinions. Les nouvelles relatives à vos finances sont bonnes.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Il faudra observer plus de retenue, car on vous observe. Deux portes s'ouvrent devant vous. Ne négligez pas les amis malgré l'activité obsédante qu'il vous faut déployer.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Malgré certaines apparences trompeuses, vous auriez tort de lâcher la proie pour l'ombre. Même si tout semble chambardé, gardez votre même ligne de conduite.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous pouvez réussir une besogne intéressante à condition de vous y mettre en personne. Des nouvelles impliquant des gains vous parviendront avant longtemps.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE
Vous êtes enclin à la méditation fortifiée par un sentiment religieux assez prononcé. De nature rêveuse et imaginative il vous est profitable de chercher des distractions et des activités nouvelles afin de maintenir l'harmonie intérieure. Les femmes sous le signe sont délicates et fragiles. Les hommes ont de solides principes et réussiront dans les carrières administratives ou dirigeantes.

Dimanche, le 14 juillet 1963

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Un voyage peut provoquer de nouvelles relations amicales, de même qu'un changement de vos habitudes. Vous entrevoiez un nouvel objectif.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Des influences malicieuses pourraient fort bien vous faire tenir des propos ou adopter une attitude qui seraient mal interprétés. Etudiez les physiognomies.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Tenez-vous sur vos gardes en ce qui concerne les informations que vous recevez. Evitez soigneusement de vous mêler aux affaires des autres.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Vous pouvez avoir certaines déconvenues dans la matinée. Un appel téléphonique ou un message urgent vous cause un peu d'embarras. Une nouvelle vous intéresse particulièrement.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous tirerez profit du bon travail accompli envers ceux qui ont eu besoin de vous. Les influences sont capricieuses, aujourd'hui, et il peut arriver de l'imprévu.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Cette journée serait profitable pour vous si vous entreprenez des choses qui valent la peine. Une personne de l'autre sexe a des exigences que vous ne pouvez combler.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Suivez la ligne de conduite que vous vous êtes imposée et vous passerez une bonne journée. Des développements s'annoncent et il est question de voyages.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ne vous tourmentez pas si des retards se produisent au sujet des nouvelles que vous attendez. Journée excellente pour tout ce qui touche vos relations mondaines.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Votre meilleure façon de vous éviter des embarras, aujourd'hui, est de vous montrer prudent et réservé dans vos rapports avec l'entourage. Vous faites une rencontre inattendue.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE
Vous êtes doué de façon extraordinaire et vos qualités de dame sont remarquables. Vous savez prendre des décisions opportunes, mais vous craignez trop la critique. Appliquez au travail, vous ressentirez quand même une inclination à la vie de bohème.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Une personne plus âgée que vous peut vous être d'un grand secours. Il semble que des ennus peuvent se produire à votre travail.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Votre confiance en vous peut également vous aider sur le plan sentimental. Vous élaborer un

plan logique qui s'avèrera efficace si vous le poursuivez jusqu'au bout.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Recherchez les occasions inhabituelles et intéressantes. Ne permettez pas à votre vie sociale ou à des amis d'embrouiller vos affaires sérieuses.

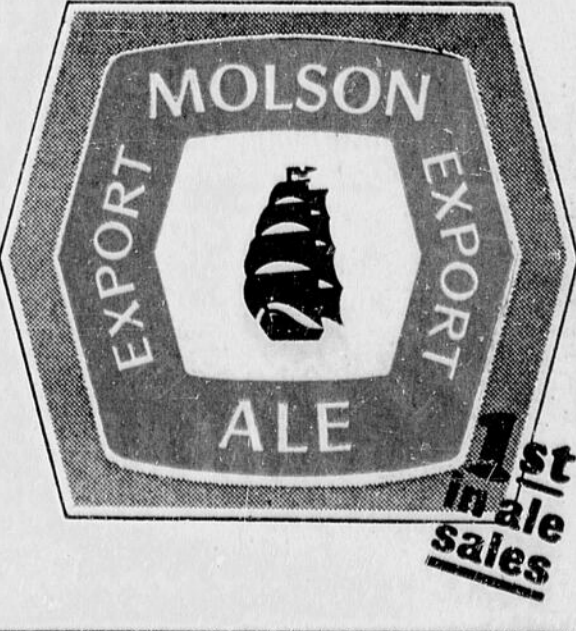


Ouvrez une Molson "EX"

La bière complaisante

Lorsque vous avez une de ces vraies soifs, rien de plus désaltérant qu'une bière savoureuse, froide, corsée — une Molson "X"

Au-delà d'un million de bouteilles par jour.



MOLSON EXPORT
BRASSEURS INDEPENDANTS DEPUIS 1786

Un remboursement de \$200 millions

PARIS (Reuter) — M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances français, a annoncé que la France va effectuer un nouveau remboursement anticipé de \$200 millions de ses dettes à l'égard des Etats-Unis.

Le ministre des Finances a précisé au cours d'une conférence de presse à l'issue du conseil de cabinet que les réserves d'or et de devises étrangères de la France totalisaient fin de juin, le montant record de \$4.257.500.000.

Canada E.-U. et pays étrangers	1 mois	\$ 1.50	2.25
	2 mois	\$ 4.00	6.00
	6 mois	\$ 7.00	11.00
	12 mois	\$ 12.00	20.00
	(Par porteur: 30.35 par semaine — \$17.00 par année)		

Planification
L'initiative doit venir du Québec

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage et M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, sont tombés hier d'accord pour dire que l'initiative dans le domaine de la planification économique régionale doit venir du Québec et non du gouvernement fédéral.

M. Lesage s'est dit convaincu, après conversation avec des ministres fédéraux, qu'Ottawa n'entend pas prendre l'initiative dans ce domaine.

Les deux hommes politiques discutaient du nouveau ministère de l'Industrie, qui a pour fonction de promouvoir la mise

en valeur des possibilités sur le plan régional.

M. Johnson a déclaré que le gouvernement de M. Lesage peut compter sur l'appui de l'opposition dans ce domaine pour protéger les droits de la province.

M. Lesage a déclaré que dans ce cas il est plus difficile de dire qu'il y a violation des droits provinciaux parce qu'il existe plusieurs organismes fédéraux qui contribueraient à la planification régionale.

Il a mentionné les chemins de fer, ainsi que les autres autres moyens de transport et les taxes et a ajouté que le nouveau ministère de l'Industrie sera extrêmement utile pour régler les problèmes qui se posent au niveau de tels organismes.

M. Johnson a dit apprécier les observations de M. Lesage, ajoutant que l'initiative provinciale et régionale ne doit pas être écrasée par Ottawa.

M. Lesage en est convenu. "Je suis convaincu après conversations que le gouvernement fédéral n'entend pas prendre l'initiative, a-t-il déclaré, mais qu'il veut nous la laisser et nous aider."

Chaput ne pèse plus que 240 livres

MONTREAL (PC) — Le jeune du chef du parti républicain du Québec dure toujours.

Hier, M. Marcel Chaput, qui ne se nourrit que de pain et d'eau depuis quatre jours, avait perdu cinq livres.

Il a entrepris cette grève de la faim dans le but de recueillir \$100,000 pour son parti. Hier, le PRQ avait récolté la somme de \$3,747.65.

Construction d'une école
Buckingham attendra la décision de Québec

BUCKINGHAM — Qui aura le contrat pour la construction d'une nouvelle école primaire de dix classes à Buckingham? Telle est la question que se posent eux-mêmes, les commissaires de la Commission scolaire catholique de la ville.

Lors de l'ouverture des soumissions, au cours d'une assemblée de la commission tenue jeudi soir, la plus basse a été présentée par la maison Ulysse Tremblay et Fils de Buckingham, au montant de \$149,985. La maison Bonicalzi Construction Limitée de Buckingham avait une soumission de \$165,993.00, et Gatineau Construction demandait la somme de \$168,681.00.

Après avoir délibéré à huis clos, à la suite de l'ouverture des soumissions, en public, le secrétaire de la commission, M. Gaston Lanthier, faisait la lecture d'une résolution, adoptée à l'unanimité à ce moment-là, octroyant le contrat au plus bas soumissionnaire, la maison Ulysse Tremblay et Fils. Toutefois, M. Tremblay avait oublié d'inclure une résolution de sa compagnie, indiquant le nom de la personne autorisée à soumissionner et à signer les documents. M. Tremblay avait signé la soumission lui-même, mais la résolution l'y autorisant n'y était pas.

En faisant part de la résolution octroyant le contrat à la maison Tremblay, M. Lanthier, faisait remarquer que le choix de l'entre-

neur devait être ratifié par Québec.

M. Bonicalzi, qui représentait la firme Bonicalzi Construction, a alors déclaré qu'étant donné que la soumission Tremblay ne contenait pas tous les documents requis, elle ne devrait pas être considérée du tout, en vertu d'un paragraphe de l'article 19, qui dit qu'une soumission, qui n'est pas complète pour une raison ou pour une autre, ne peut être prise en considération.

Il citait à l'appui la mésaventure qui lui est arrivée en soumissionnant pour l'école d'Angers, il y a quelque temps. Il a demandé à M. Léopold Carrière, inspecteur régional, de lui donner une réponse. Ce dernier lui a répondu que comme le choix de l'entrepreneur relevait en définitive du Département de l'Instruction publique, que les officiers de ce département seraient meilleurs juges sur la question de la validité de la soumission Tremblay.

Me François Beauparlant, commissaire, se basant sur l'article 19, a ensuite dit que la résolution, que la commission venait d'adopter, octroyant le contrat à la maison Tremblay, était donc illégale, et qu'il retirait son appui. Il a demandé au secrétaire de bien enregistrer sa dissidence et les motifs. Il proposait ensuite que le contrat soit accordé à la maison Bonicalzi. Il n'a pas eu

de secondair. Un autre commissaire, M. Prime Berthel, lui a fait remarquer qu'il avait une différence de \$16,008.00 entre les deux soumissions et que de toute façon le département aurait le dernier mot. M. Beauparlant a continué à soutenir l'illégalité de la première résolution.

Une discussion animée a suivi sur le sujet et il a été finalement décidé d'un commun accord d'envoyer les deux soumissions à Québec et d'attendre la décision du département.

La firme Gatineau Construction était représentée par M. Paul-Emile Cossette, ingénieur, et par M. Auguste Lefebvre, gérant des opérations. MM. Grégoire et Léonard Tremblay représentaient la maison Ulysse Tremblay, et M. Bonicalzi représentait la sienne.

Ingénieurs engagés
La Commission scolaire a décidé de retenir les services de la firme d'ingénieurs-consultants, Belasky Houde Renaud, pour les travaux de génie nécessaires à la construction de cette nouvelle école. Les tarifs seront établis plus tard. Cette école aura 244 pieds de long et 61 de largeur. Il y aura dix classes, et une salle de 70 sur 50 pieds. On y enseignera aux garçons de la 1ère à la 5e année, et aux filles de la 1ère à la 4e. Il y aura également une classe mixte de 1ère année.

L'ouverture de cette nouvelle école nécessitera l'en-

Cyrille Labrèche
Trouvé criminellement responsable de la mort de son fils de 4 ans

Un jury du coroner, siégeant au Palais de justice de Hull, jeudi soir, a trouvé Cyrille Labrèche criminellement responsable de la mort du jeune Michel Labrèche, 4 ans, survenue dans la nuit du 1er au 2 juillet.

Michel Labrèche a été trouvé mort dans son lit par sa mère alors que celle-ci revenait de son travail au restaurant Davidson, sur le chemin d'Aylmer. Cyrille Labrèche avait alors disparu. Comme il était recherché par la police comme témoin principal de cette affaire, il s'est rendu lui-même aux autorités le samedi suivant.

Au cours de l'enquête qui a duré un peu plus d'une demi-heure, cinq témoins ont été entendus dont la petite Lynda Labrèche, 6 ans, sœur de la victime. Les jurés n'ont délibéré que quelques minutes avant de rendre leur verdict.

Sur le dos
D'après le témoignage de Mme Labrèche qui a été la première à constater le décès, l'enfant reposait sur le

dos dans son lit, le visage tourné de côté et l'oreille posée sur le ventre. C'est dans le même état que l'a trouvé un autre témoin, l'agent Donat Cadioux, de la Sureté municipale de Hull-Sud.

La petite Lynda, qui dormait à l'étage supérieur du lit où reposait Michel, était soit à la salle de bain soit au lit au moment du décès de son frère. A cause de son jeune âge, elle n'a pu raconter très clairement les circonstances entourant cette mort.

Le sergent Roland Aubuchon, de l'escouade des homicides au quartier général de la Sureté provinciale à Montréal, a aussi témoigné. C'est lui qui le premier a interrogé Cyrille Labrèche lorsqu'il s'est rendu à la police. Le sergent Aubuchon a produit à l'enquête une déclaration écrite signée par Cyrille Labrèche dans laquelle ce dernier relate les circonstances qui ont entouré le drame. Dans cette déclaration, Labrèche raconte qu'il a donné son bain à Michel et à Lynda et qu'il les a mis au lit. Par la suite, il mentionne qu'il a recouvert le visage de Michel avec un oreiller et qu'il l'a étouffé avec ses mains.

Une autopsie pratiquée sur le corps du jeune Michel par le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste de la province de Québec, a révélé que l'enfant était mort des suites d'une asphyxie causée par étouffement.

Le Dr Paquette réélu maire de Ferme-Neuve

FERME-NEUVE (DNC 2) — Le Dr Jean-Claude Paquette a été réélu, sans opposition, maire du village de Ferme-Neuve pour un quatrième mandat, lors de la présentation des candidats, mercredi.

Les trois conseillers sortants ont également été réélus sans opposition. M. Armand Racette commence son huitième mandat, M. Gérard Legault, son troisième, et M. Armand Piché, son deuxième.

Le village de Ferme-Neuve, incorporé le 8 février 1917, est situé à 12 milles au nord de Mont-Laurier, dans le comté Labelle. La population est d'environ 2,000 habitants.

Frappé par la foudre il meurt de ses blessures

BUCKINGHAM — Un sexagénaire de Buckingham, qui avait été grièvement blessé lors de la tempête qui s'est abattue sur la ville le 2 juillet courant, M. Adam Rollin, a succombé à ses blessures jeudi après-midi à l'hôpital St-Michel de Buckingham.

M. Rollin apparemment frappé par la foudre avait subi des brûlures graves de la ceinture aux pieds.



M. Lucien Raymond
Une visite et vous serez convaincu que c'est ici que vous obtiendrez la meilleure valeur, le service le plus court, le plus rapide et le plus efficace. Vous êtes certain d'obtenir ici en demandant Lucien Raymond, votre vendeur autorisé de Chevrolet, Chevy II, Corvair et Oldsmobile.

Williams Chev. & Olds Ltée
267, rue Notre-Dame GATINEAU — MO. 3-5318

Highway Lumber
bat la marche des aubaines
COMPTANT ET A EMPORTER

GYPROC # 8 4 x 8 1.50 la feuille

TUILE ACOUSTIQUE 14¢ 12 x 12 Micro

2 x 4 blanchi 5¢ le pied courant

PLANCHE 1 x 6 4¢ le pied emboutevée

TABLE A PIQUE-NIQUES, robuste et assemblée 17.99

"SURF BOARD" 14.99

GASOLINE, qualité approuvée, le gal. 37.9¢

Highway Lumber
Boul. Gréber Pte-Gatineau Tél.: 771-2486



Me RENE HAMON
NOTAIRE
desire annoncer l'ouverture de son étude, lundi, 15 juillet, au 214, boul. St-Joseph à Hull, (édifice dentiste Proulx). Tel. 777-5874. ***

ARGENT A PRETER
sur tous genres de propriétés
VERIFIEZ NOS TAUX
Immeuble Commercial Enrg.
2 Langevin - Hull
PR. 7-2101

Deux candidats à la mairie du Grand-Calumet

LE-DU-CALUMET (DNC) — Deux candidats se font la lutte à la mairie du Grand-Calumet. Ce sont MM. Eugene Pigeon et Alexandre Tremblay qui ont posé leur candidature, lors de la présentation des candidats, mercredi, à la salle municipale.

Les électeurs se rendront au bureau de scrutin le lundi 15 juillet.

Les trois conseillers suivants ont été élus sans opposition: MM. Alex Bertrand, Jimmie Stewart et Abia Coriveau.

Selon le guide municipal, ce canton du comté de Pontiac, incorporé le 1er juillet 1855, compte environ 1,305 habitants.

Innovation de bon aloi
MONTREAL (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec a accueilli favorablement le bill 72 amendant la loi des accidents du travail et notamment la disposition étendant à tous les salariés, à l'exception des domestiques et des ouvriers agricoles, la protection de la loi.

Les dirigeants de la FTQ estiment qu'il s'agit là d'une innovation majeure, qui bénéficiera à un grand nombre d'employés de bureaux, de magasins, d'hôtels et de restaurants.

Mort à l'aréna de Hull

Verdict de mort accidentelle rendu

Lors d'une enquête du coroner tenue, jeudi soir, à Hull, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Jack Dawson, 29 ans, d'Ottawa, décédé en mars dernier des suites d'un accident survenu au cours d'une joute de hockey à l'aréna de Hull, le 23 mars dernier. Le Dr Gerald Brisson présidait.

Une enquête avait été commencée à Ottawa en rapport avec cet accident mais comme l'accident avait eu lieu dans la ville de Hull, elle a dû être ajournée.

M. Dawson jouait pour le club Ottawa-Hull, de la compagnie de téléphone Bell, qui rencontra le 23 mars dernier, à l'aréna de Hull, le club de Kingston de la même compagnie. Au cours de la joute, il fit une chute sur la glace, qui entraîna sa mort quatre jours plus tard à l'hôpital municipal d'Ottawa.

D'après le témoignage du Dr Egel Liepa, qui a pratiqué l'autopsie, M. Dawson serait mort des suites d'une enflure du cerveau causant des caillots de sang. Il n'y avait aucune fracture du crâne.

M. André Lesage, employé de la compagnie Bell et capitaine de l'équipe, a décrit la joute comme étant tout à fait normale, sans animosité de la part des joueurs. D'après lui, l'accident serait arrivé alors que M. Dawson et un autre joueur couraient après la rondelle. Les deux seraient tombés sur la glace en s'accrochant.

L'arbitre de cette joute, M. Bud Cochrane, et le joueur qui est venu en contact avec M. Dawson, M. Haden Ferguson, ont aussi témoigné au cours de l'enquête.

Le jury n'a délibéré que quelques minutes avant de rendre son verdict.



MADELINE TRUDEL, fille de M. et Mme Lorenzo Trudel, 64, rue Champlain, Pointe-Gatineau, a obtenu son brevet d'enseignement, classe B, avec mention grande distinction, lors de la collation des grades à l'école normale St-Joseph de Hull.

Une enquête sur le chômage au Québec

QUEBEC (PC) — Le problème du chômage au Québec pourrait faire l'objet d'une enquête publique par le conseil d'orientation économique, a fait savoir jeudi le premier ministre, M. Jean Lesage.

Le chef du gouvernement répondait alors à M. Maurice Bellemare (UN—Champlain), qui voulait obtenir l'assurance que le comité des relations industrielles de l'Assemblée législative allait entreprendre cette étude le plus tôt possible, à la prochaine session. Le député a exprimé ses regrets que le comité n'ait pas pu s'asseoir à la présente session, conformément à la motion adoptée unanimement par la Chambre avec un amendement.

M. Lesage a dit ne pouvoir prendre d'engagement là-dessus parce que le conseil d'orientation économique a proposé la tenue d'une enquête publique. Il doit rencontrer ces jours-ci le président du conseil d'orientation économique.

NOUVEAUX TOURS MYSTERIEUX
TOUS LES DIMANCHES DE L'ETE
commençant
le dimanche 14 juillet 1963

DEPARTS:
TERMINUS OTTAWA — 87 GEORGE — 9 45 A.M.
PARC EDDY — HULL — 10 00 A.M.
RETOUR 9 H. P.M.

JOURNEE AGREABLE POUR TOUS!
BAIGNADE — PIQUE-NIQUE ETC.
Adultes: \$3.00 — Enfants: \$1.50
Pour un dimanche inoubliable, montez à bord des autobus mystérieux

STUC ESTIMATION GRATUITE
Termes très faciles
Roger Cayer
80 Crémazie — Hull
777-6982
Entrepreneur plâtrier

TRANS-CANADA BUILDING SUPPLY CUMBERLAND
Tél.: Rockland 762-4996

\$500 à \$5,000 5 ans pour payer

HOPITAL NOTRE-DAME, GATINEAU
Cours pratique pour GARDE-MALADES
Age: 18 ans
Instruction: 10e année ou l'équivalent
ENTREE:
MARDI - 6 AOUT 1963
INSCRIPTION: Au PLUS TARD le 2 août 1963

AVIS HEURES D'OUVERTURE POUR JUILLET ET AOUT
LUNDI au VENDREDI 8 a.m. à 6 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à midi
AMYOT & FILS LTEE
275, boul. St-Joseph, HULL PR. 7-5204

TAPIS
Le plus vaste assortiment de TAPIS dans HULL
• SERVICE A DOMICILE
Signalez: PR. 7-3834

Achbar ANNEXE
92, RUE PRINCIPALE HULL

Pour une fin de semaine agréable, visitez
HOTEL SUR-LE-LAC
St-Pierre-de-Wakefield
L'endroit idéal pour vos vacances en toute saison
SALLE A MANGER — CHAMBRES ou MOTEL
Musique de choix en fin de semaine
PAUL CORNEAU, gérant

PILON Ltée
5, boul. Montclair - Hull
FERME
pour vacances annuelles
du 13 juillet au 22 juillet

ATTENTION!
LES JEUNES GENS INTERESSES AUX METIERS DE LA CONSTRUCTION SONT PRIES DE NOTER QUE LES INSCRIPTIONS AU COURS DU JOUR SE FERONT
durant juillet jusqu'au 30 août
MATIN: 9 hres a.m. à 12 hres a.m.
APRES-MIDI: 1:30 hres à 4 hres p.m.
(Jours de fête exceptés)
LES ELEVES ACCEPTES BENEFICIERONT D'ALLOCATION DE TRANSPORT ET DE PENSION (dans certains cas)
De plus les élèves de 16 à 18 ans bénéficieront des allocations sociales de \$10 par mois.
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU CENTRE D'APPRENTISSAGE DES METIERS DE LA CONSTRUCTION
115, rue CARILLON, HULL, QUE.

Voici votre marchand de matériaux "PAL"

Thibault Lumber	766-8125
Green Valley	766-4633
Gavard Ltée	777-1681
A. Amyot	777-5204
F. Thibault	771-6247
Aylmer Lumber	684-3275
Pilon Ltée	771-5841

Pourquoi payer plus? Voyez votre ami "Pal"

KELLY-LEDUC
QUINCAILLERIE — MATERIAUX DE CONSTRUCTION
ACCESSOIRES ELECTRIQUES Outils MECANQUES, ARTICLES DE SPORT, Ustensiles DE CUISINE, ETC., ETC.
LIVRAISON DANS HULL ET OTTAWA
67, rue Wellington, Hull angle Wellington-St-Redempteur
PRovince 7-1641
OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30
Fermé tous les samedis à 1 hre durant juillet et août



MAQUETTE DES APPROCHES — Une maquette des approches du pont Cartier-Macdonald a été dévoilée vendredi matin au bureau de M. Oswald Parent, député de Hull à l'Assemblée législative. Cette maquette a été préparée par la firme Beauchemin, Beaton & Lapointe, de Montréal; les soumissions pour la réalisation de ce système d'approches seront ouvertes à Québec le 24 juillet courant. On remarque, ci-haut, de gauche à droite, M. Oswald Parent, le maire Armand Turpin et M. Roger Beauchemin, de la firme d'ingénieurs B.B. & L., qui a donné les explications techniques.

(Photo Champlain Marci)

Une maquette est dévoilée

Les soumissions pour les approches seront ouvertes le 24 juillet

Les soumissions pour les approches du nouveau pont Cartier-Macdonald seront ouvertes à Québec le 24 juillet et les travaux débuteront au mois d'août pour se terminer au début de l'été de 1965. C'est ce qu'a expliqué M. Oswald Parent, député de Hull à l'Assemblée législative, vendredi matin, à son bureau de la rue Langevin, à Hull, alors qu'on exposait, pour la première fois, une maquette préparée par la firme d'ingénieurs Beauchemin-Beaton & Lapointe, de Montréal.

Le maire Armand Turpin a rappelé à cette occasion que ces travaux des approches du nouveau pont ne coûteraient pas un seul cent aux contribuables de Hull mais aideraient à la rénovation de tout un secteur de la ville. "Ces travaux sont devenus possibles grâce à la belle coopération qui a existé entre les gouvernements fédéral et provincial, la Commission de la capitale nationale et la municipalité," a ajouté M. Turpin.

M. Roger Beauchemin, de la firme d'ingénieurs Beauchemin-Beaton & Lapointe, a expliqué que les travaux d'approches se feraient en deux phases afin de ne pas interrompre la circulation assez intense dans ce secteur.

A la suite de l'entente conclue le 8 septembre 1960 entre les divers gouvernements intéressés par la construction d'un nouveau pont sur la rivière Outaouais, la Commission de la capitale nationale a fait l'acquisition des terrains nécessaires à ces approches. La démolition de 52 propriétés entre les rues Laurier et Maisonneuve, près de la rue Marston, est presqu'achevée et les travaux pourront débuter d'ici deux mois.

Les travaux

Les travaux se feront en deux phases distinctes: celle du viaduc de la rue Laurier (la circulation devra alors se faire par les autres rues), puis celle de la rue

Maisonneuve après que le viaduc de la rue Laurier sera terminé.

Les approches comprennent de nombreuses voies à trois niveaux différents afin de favoriser autant le secteur de Hull situé à l'est du ruisseau de la Brasserie que Pointe-Gatineau et la partie nord de la ville de Hull.

En sortant du pont Cartier-Macdonald, qui sera à six voies, l'on passera sous la rue Laurier, puis une sortie se fera à droite vers le boulevard Fournier en utilisant le pont actuel qui enjambe le ruisseau de la Brasserie. De cette sortie, une courbe vers la gauche permettra de revenir vers la rue Maisonneuve après avoir surmonté les autres voies.

La sortie du pont, qui portera le nom de boulevard Père Reboul, deviendra lors une route à quatre voies de circulation qui continuera en ligne droite vers le boulevard St-Joseph en enjambant le ruisseau de la Brasserie.

Les rues Notre-Dame et Champlain seront coupées par le nouveau boulevard Père Reboul, mais la rue Maisonneuve (qui sera à sens unique sur toute sa longueur) sera une entrée principale pour les autobus venant de Pointe-Gatineau, de la partie nord de Hull et d'Ottawa. Il y aura des feux de circulation à la rencontre de la rue Maisonneuve et du boulevard du Sacré-Coeur.

Venant de Pte-Gatineau, un nouveau pont enjambera le ruisseau de la Brasserie et donnera accès au boulevard Père Reboul vers la droite, au pont Cartier-Macdonald vers la gauche et à la rue Maisonneuve, droit devant.

33 millions Les prévisions de ce système de voies d'approche sont de l'ordre de \$3 millions. Le gouvernement provincial a déjà voté une somme de \$1,300,000 et votera les crédits additionnels nécessaires à la prochaine session.

Ce montant permettra la construction du viaduc de la rue Laurier, de celui de la

rue Maisonneuve, du pont au-dessus du ruisseau de la Brasserie et des diverses voies de circulation rapide ainsi que des murs de soutènement devenus nécessaires par la différence de niveau des diverses voies.

Le boulevard Père Reboul sera de 30 pieds plus bas que les rues Champlain et Notre-Dame.

Le système d'approches couvert par le contrat qui sera accordé bientôt par le gouvernement provincial couvre tout le secteur qui va de la rivière Outaouais à un point situé derrière l'imprimerie nationale et du boulevard du Sacré-Coeur au boulevard Fournier.

Les ingénieurs travaillent présentement à la préparation des plans pour la suite du boulevard Père Reboul, boulevard St-Joseph, aux environs de l'Avalon.

Vers l'unité par une nouvelle constitution

SASKATOON (PC)—Dans un discours qu'il a prononcé hier à Saskatoon, M. Gérard Picard a dit que les citoyens du Québec, quant à lui, désirent arriver à l'unité canadienne par une nouvelle constitution bien plus que de se séparer de la Confédération.

"Je pense que nous pouvons nous rencontrer et établir, par des négociations, les termes d'un accord entre les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise," a dit M. Picard à la convention du nouveau parti démocratique provincial de la Saskatchewan tenue hier à Saskatoon.

M. Picard, qui est président associé du NPD fédéral, a insisté sur l'attitude de son parti en faveur d'une nouvelle constitution qui permettrait de résoudre les problèmes des relations fédérales-provinciales.

Il a déclaré que les rapports entre la province de Québec et le reste du pays constitue un problème grave, et que la province estime que ses droits établis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne sont pas respectés.

"La semaine dernière, le premier ministre M. Pearson a annoncé un projet de son gouver-

nement de créer un fonds d'aide aux municipalités. Nous ne sommes pas contre cette mesure, mais elle empiète sur les droits des provinces," a dit M. Picard.

Le président associé du NPD fédéral a déclaré que les citoyens du Québec ont cinq solutions possibles dans le conflit qui les oppose au gouvernement central, savoir, un amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, une nouvelle constitution, une association, à droits égaux, liant le Canada français et le Canada anglais, le séparatisme par des moyens constitutionnels et le séparatisme par la violence.

U Thant en audience avec Paul VI

CITE DU VATICAN (PA) — Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a été reçu en audience privée par le Saint-Père aujourd'hui. Le diplomate birman, qui est bouddhiste, a conversé pendant une demi-heure avec S.S. Paul VI dans la bibliothèque du palais apostolique.

Quatre aides accompagnaient le secrétaire général de l'ONU.

Pour vos beaux planchers pensez à

A. L. ACHBAR Ltée

qui vous offre un vaste choix de tapis Acrilan Trilan dans les motifs Propylon, Capri, Tricrest, Tapa, Treebark et autres.



EMBELLISSEZ VOTRE MAISON EN UTILISANT VOTRE CREDIT!

SUGGESTIONS

	Grandeur	Prix
Propylon	12 x 11.8	187. ²⁵
Capri	12 x 13.3	158. ¹⁵
Tricrest	12 x 15.5	175. ⁷⁴
Tapa	12 x 14.9	147. ⁵⁰
Treebark	12 x 19.5	169. ⁰⁰

OUVERT

tous les vendredis soir jusqu'à 9:30
Tous les samedis jusqu'à 6 p.m.



94 Principale, Hull 777-3834

En Cour de Hull

Labrèche accusé de meurtre qualifié

Une accusation de meurtre qualifié a été portée, vendredi matin, en Cour du magistrat de Hull, contre Cyrille Labrèche, 33 ans, de la rue Maple Grove, à Hull-Sud, à la suite du décès de Michel Labrèche, 4 ans, survenu le 1er juillet. Le juge Avila Labelle présidait.

Me Lorne Mollot, avocat de la défense, a demandé l'ajournement de la cause à mardi prochain. Il a dit qu'il pourrait produire à cette date un certificat attestant que son client avait besoin d'un examen mental. Le procureur de la Couronne, Me François Chevalier, ne s'est pas objecté à cet ajournement.

Jeudi soir, lors de l'enquête du coroner, le jury a rendu un verdict de responsabilité criminelle dans le cas de Cyrille Labrèche. D'après Me Mollot, Labrè-

che aurait subi un examen médical chez son médecin le 24 juin dernier et ce dernier lui aurait recommandé de se faire traiter pour dépression nerveuse prononcée. Le père de Cyrille, M. J.-A. Labrèche, n'aurait pas réussi à faire traiter son fils à cause du manque d'espace dans différents hôpitaux. Cyrille Labrèche devait être admis à l'Hôpital municipal d'Ottawa le 1er juillet, date du drame.

Il meurt dans la collision de deux véhicules

MONT-LAURIER (PC) — Un automobiliste du Lac Sagouay, M. Eugene Bélisle, âgé de 43 ans, a perdu la vie hier soir quand son véhicule est entré en collision avec un camion sur une route, près de Mont-Laurier.

ARGENT A PRETER AUX PROPRIETAIRES

Rêvez-vous d'une nouvelle automobile? En quête d'argent pour défrayer le coût d'un cours universitaire? Un moyen pour acquitter de vieilles dettes? La redécouverte de votre foyer? Obtenez \$2,000...\$5,000...\$15,000 ou plus, pour toute bonne raison, grâce au nouveau plan de prêts aux propriétaires de l'Associates Realty Credit Ltd. Il fonctionne de la façon suivante. Il suffit de vous servir de votre maison comme garantie supplémentaire à votre prêt, qu'elle soit hypothéquée ou non. Rien de plus simple. De l'argent liquide rapidement — et vous fixez vous-même les mensualités. Venez au bureau de l'Associates Realty Credit Ltd. le plus près de chez vous et permettez à un de nos experts en hypothèques de vous mettre au courant. Les hypothèques ne comprennent pas de prime. Et nos taux d'intérêt sont des plus raisonnables.



ASSOCIATES REALTY CREDIT LTD.

HULL
119, rue
Hôtel-de-Ville
PR. 1-8367

EASTVIEW
219, ch. de
Montréal
SH. 5-7074

OTTAWA
1339, rue
Wellington
PA. 8-5821

OKOH RADIO 97

Variété + information = RADIO 97

SUR NOS ONDES, CE SOIR...

Radio-actualités

de 6 h. 30 à 7 h. 00

Une revue des nouvelles de la semaine par l'interview, le reportage et le commentaire.

Réalisation: MARCEL SAUMURE

Les belles voix; les beaux airs

de 7 h. 30 à 8 h. 00

Invités: Richard Verreau, Tony Poncet, Irène Jaumillot.

Réalisation: PIERRE DUFAULT

10 années de mélodies à succès

9 h. 05 à 10 h. 00

Les meilleurs interprètes de la chanson populaire française, canadienne et américaine vous sont présentés par l'animateur...

FRANÇOIS GROULX

Le bleu de l'été

10 h. 30 à 11 h. 00

30 minutes de musique reposante et d'ambiance en compagnie de...

FRANCK POURCEL, PATACHOU, STANLEY BLACK

Animateur: ANDRE VEZINA

BREF TOUT POUR VOUS PLAIRE ET VOUS RENSEIGNER.



30 ans au service des Canadiens français

"A mon grand regret..."

Cabinet du Premier ministre
province de Québec
Québec, le 11 juillet 1963.

Monsieur le Premier ministre,

Pour faire suite à la lettre que je vous ai adressée le 7 juin 1963 pour vous demander de ne pas procéder à la création d'un fonds de prêts aux municipalités avant que les premiers ministres des provinces aient eu l'occasion de conférer entre eux à ce sujet au début d'août, je crois devoir porter formellement à votre connaissance une résolution adoptée unanimement à l'Assemblée législative le 26 juin.

Vous trouverez sous pli copie de ce document.

Il me faut ajouter que je suis certain d'exprimer le sentiment unanime des membres de l'Assemblée législative du Québec en vous disant qu'ils considéreraient comme un manquement à votre engagement de gouverner dans le respect absolu des droits des provinces le fait de procéder à constituer unilatéralement un fond de prêts aux municipalités dont votre programme ne prévoyait la création qu'avec le concours des provinces.

Dans les circonstances, votre attitude me force, à mon grand regret, à déposer immédiatement cette lettre à l'Assemblée législative.

Recevez, monsieur le premier ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

(Signé) Jean Lesage.

"Je n'ai pas encore reçu cette lettre" — Pearson

Par Gérard MORIN

Le premier ministre Pearson a dit jeudi en Chambre n'avoir pas encore reçu copie d'une résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative de Québec, condamnant le projet de loi du fédéral touchant l'aide aux municipalités, ni une lettre explicative du premier ministre Jean Lesage, à ce sujet.

M. Pearson répondait à une question de M. Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, ancien ministre des Transports.

M. Pearson a dit, que pour autant qu'il sache, telle résolution n'était pas encore parvenue à son bureau, mais qu'il ferait enquête.

Plus tard, M. Gilles Gégoire, créditiste de Lapointe, a

demandé au premier ministre s'il avait pris en considération les protestations et remarques de M. Jean Lesage, ayant trait à ce projet de loi.

M. Pearson a dit qu'il avait pris la chose en considération.

Plus tard, M. Stanley Knowles, NPD, de Winnipeg-Nord-Centre, a demandé à M. Pickersgill s'il convoquerait une autre rencontre des représentants des quatre partis pour discuter du problème des prêts aux municipalités. M. Pickersgill a proposé une rencontre pour 5h. 30 jeudi, pour discuter aussi d'autres problèmes.

M. Pearson a dit que la mesure touchant l'aide aux municipalités serait étudiée aussitôt que possible, alors

qu'il répondait à une question de M. Douglas Fisher, néo-démocrate de Port-Arthur, qui avait dit que des municipalités ontariennes avaient déjà prévu des travaux d'hiver, comptant sur cette loi d'assistance fédérale, par anticipation.

M. Fisher voulait savoir aussi si le gouvernement passerait cette mesure avant la rencontre interprovinciale à Halifax, en août. M. Pearson a répondu que cela dépendrait de la façon dont la Chambre procéderait avec ses projets de loi.

En réponse à M. H. A. Olson, créditiste de Medicine Hat, M. Pearson a dit que pour autant qu'il sache, la seule protestation parvenue à Ottawa est de la province de Québec. Il a ajouté qu'il vérifierait la chose.

Québec accuse Ottawa

Le projet d'aide aux municipalités: "un manquement à votre engagement"

QUEBEC — M. Jean Lesage a écrit au premier ministre du Canada pour protester contre le projet de création d'un fonds de prêts aux municipalités. Dans sa lettre, il déclare que les membres de l'Assemblée législative considéreraient comme dérogatoire à

son engagement de gouverner dans le respect absolu des droits des provinces le fait de procéder à constituer unilatéralement un fonds de prêts aux municipalités dont son programme ne prévoyait la création qu'avec le concours des provinces.

Autre suggestion

Au début de la présente session, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a suggéré qu'une copie de la résolution soit transmise au chef du gouvernement d'Ottawa. Le premier ministre Lesage a observé qu'il voulait d'abord s'assurer s'il y avait lieu de le faire. A l'ouverture de la dernière séance de la session, M. Lesage a déclaré que ses conseillers en étaient venus à la conclusion qu'il convenait de faire parvenir cette résolution au gouvernement du Canada.

de Québec en matière d'institutions municipales.

On se souvient que M. Lesage avait écrit à M. Pearson une première lettre en date du 7 juin dernier pour l'inviter à ne pas procéder à la création d'un fonds de prêts aux municipalités avant que les premiers ministres des provinces aient eu l'occasion

de conférer entre eux, à ce sujet, au début du mois d'août, à l'occasion de la conférence interprovinciale. Cette lettre étant restée sans réponse et comme les événements subséquents démontrèrent que le gouverne-

ment d'Ottawa était décidé à procéder seul, l'Assemblée législative a adopté à l'unanimité la motion réclamant le respect de l'autonomie de Québec, motion proposée par M. Dozois, député de Saint-Jacques et appuyée par M. Ducharme, député de La-Violette.

Par Omer LANGLOIS

De plus, le premier ministre a transmis à M. Lester B. Pearson une copie de la résolution adoptée unanimement par la Chambre basse, le 26 juin dernier, à l'effet que la loi sur le développement et les prêts municipaux soumis aux Communes constitue une atteinte grave à la compétence exclusive et à l'autonomie de la province

VALEURS INCOMPARABLES de JUILLET

TOUT POUR LE FOYER



Modèle 131L21YEL

198.88

AVEC ECHANGE
Seule-ment 3.75 par semaine

REFRIGERATEUR 12' cu. General Electric

- Congélateur d'une capacité de 74 livres
- 3 tablettes
- Légumier pivotant
- Tablettes de porte amovibles et ajustables
- Compartiments pour le beurre et oeufs
- Porte de sûreté magnétique



Le nationalisme québécois s'est beaucoup affirmé

Par JULES LAGUE

QUEBEC (PC)—Le nationalisme québécois s'affirme la principale ligne de force de la première session de la 27e législature, prorogée jeudi après-midi, après 92 jours de séances dans un intervalle d'un peu moins de sept mois.

On l'y retrouvait au début dans la voix unanime de l'Assemblée législative, dirigée au besoin directement vers Ottawa.

Les seuls aspects qui pourraient échapper à ce dénominateur commun seraient le fait que les comités de l'Assemblée législative se voient confier un volume croissant de travail et qu'un nouveau ministère a été créé, celui du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Entrent enfin dans une classe à part les deux grosses "remises" de la session: celle du code du travail et celle du ministère de l'Éducation.

La voix du nationalisme s'est fait entendre jusqu'au dernier jour de la session. Jeudi matin, le premier ministre Jean Lesage décidait de faire tenir à M. Pearson le texte d'une résolution unanime de la Chambre affirmant les prérogatives provinciales en matière d'aide aux municipalités.

Agérable précédent dans nos annales parlementaires, à l'occasion de ces motions unanimes, les lignes de partis se tressaient pour former le câble d'ancrage des positions du Québec.

Expansion économique
Les principales lois visant à l'expansion économique sont cel-

les qui ont été refondues pour régir les Caisses populaires, les coopératives et les marchés agricoles. Une autre vise à relancer les régions sous-développées avec l'aide d'Ottawa dans le cadre du programme d'aménagement régional et de développement agricole (ARDA).

À côté de ces lois, s'inscrit l'accord de principe des deux partis sur la nécessité de la planification économique, avec la seule différence que l'Union nationale reproche aux libéraux de prôner une planification étatique et coercitive à côté de celle à caractère incitatif et démocratique qu'elle dit préconiser.

M. Lesage a aussi annoncé pour 1965 l'entrée en vigueur d'un premier plan quinquennal. En tout, les législateurs ont étudié 71 projets de loi du gouvernement et 92 à caractère privé.

Une couple de lois pour donner suite à la nationalisation de l'électricité ont été adoptées. L'opposition n'a soulevé aucun débat, reconnaissant au gouvernement un mandat obtenu au dernier scrutin pour nationaliser les 11 compagnies privées productrices et distributrices d'électricité. Le principe de la nationalisation n'a pas été remis en cause depuis la dernière campagne électorale.

L'offensive contre Ottawa
L'offensive directe contre Ottawa a débuté avec le discours du budget du 5 avril. Au parti qui serait élu trois jours plus tard, le premier ministre Jean Lesage réclamait 25 pour cent de l'impôt sur le revenu des

particuliers et sur celui des compagnies, ainsi que la totalité de l'impôt sur les successions.

Ces exigences "minima," M. Lesage les accompagnait d'un ultimatum de 12 mois, à l'expiration duquel le Québec prendrait "les décisions qui s'imposent", décisions "que nous dictent l'objectif d'affirmation économique, sociale et culturelle que nous nous sommes fixés à la demande même du peuple du Québec".

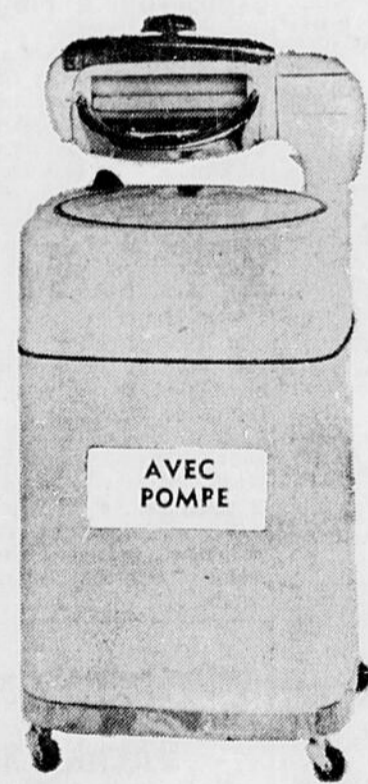
Au cours du débat sur le budget, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, devait exiger le retour total des droits de taxation directe.

Avec un budget supplémentaire d'une couple de millions, le budget atteint pour le prochain exercice un sommet record qui lui fait dépasser pour la première fois le cap du milliard.

La Confédération

Au terme d'un débat de plusieurs jours sur la Confédération, la Chambre devait adopter à l'unanimité une motion créant un comité, nanti du pouvoir de siéger en tout temps et de tenir des séances publiques et d'y faire entendre des témoins, dans le but de déterminer les objectifs du Canada français en vue de la révision du régime constitutionnel canadien. C'était, avec quelques amendements de détail, la motion originale de M. Jean-Jacques Bertrand (UN-Missisquoi), visant à faire déterminer par la Chambre la composition des états-généraux du Canada français, qui auraient eu cette même tâche de déterminer les objectifs devant inspirer la constitution nouvelle.

De chaque côté de la Chambre, avait illustré le débat, la Confédération était remise en cause. A l'occasion, on n'hésitait pas à logner vers le séparatisme.



129.95

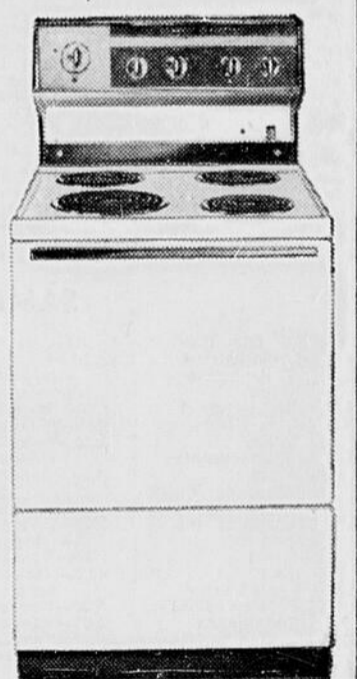
AVEC ECHANGE
Seule-ment 3.00 par semaine

CUISINIÈRE 24" General Electric

- Interrupteurs rotatifs à 7 intensités de chaleur.
- Dessus à bord surélevé.
- Porte du fourneau enlevable pour faciliter le nettoyage.

139.95

Seule-ment 3.00 par semaine



ESSOREUSE "Simplicity" à cuve carrée

- Cuve en porcelaine
 - Capacité de 11 livres
 - Essoreuse "Lowell"
 - Contrôles avec pompe
 - Garantie et service de 2 ans.
- GRATIS: UNE CAISSE DE SAVON DE 12 BOITES



TERMES TRES FACILES POUR VOUS CONVENIR

OUVERT CE SOIR
JUSQU'A 9:30

OUVERT LE SAMEDI
TOUTE LA JOURNÉE

DANSE DANS LA RUE
DE 8 HEURES A MINUIT
SAMEDI - 13 JUILLET 1963
SARFIELD, ONT.

AU CENTRE VILLA JOYEUSE
Colonie de vacances
à Wychwood
POUR FILLES D'AGE SCOLAIRE
DU 14 AU 28 JUILLET
Pension \$30
Appellez M. Marcel Lacroix, 684-6837
ou rendez-vous au camp

Importante commande
MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique a fait savoir hier que 250 wagons-trémie en aluminium sortiront des usines de deux fabricants canadiens de voitures ferroviaires pour être livrées au CP.

La compagnie estime que le coût total des wagons excédera \$4,500,000. Les wagons seront construits par la National Steel Car de Hamilton, en Ontario, et la Marine Industries, de Sorel, Qué. Il semble que ce soit la plus grande commande du genre jamais donnée au Canada. Ces wagons-trémie serviront au transport de la potasse, dans l'ouest, du sucre et du ciment.

Qu'est-ce qu'un milliard dans un budget de défense!

(PC) — Les premiers Parlements canadiens étaient tout simplement mélangés par les budgets de Défense de \$1.000.000. En fait, les crédits de la Défense étaient parfois consacrés à d'autres projets.

Un montant de \$1.000.000,000 ne fait même plus bouger un cheveu sur la tête de n'importe quel député, membre du Comité de la Défense des Communes, qui étudie actuellement le budget de la Défense pour 1963-1964, au montant de \$1.628.833.538.

La première Loi de la Défense canadienne fut approuvée en 1868, l'année suivante de la Confédération. Elle prévoyait une somme de 1.100.000 livres sterling pour les travaux de défense. Pas un seul centime n'a toutefois été dépensé à cette fin. Tout l'argent fut utilisé pour la construction ferroviaire.

En 1869, la Grande-Bretagne commença de retirer ses 16.000 hommes de troupes au Canada. La population du Canada était de 3.571.097 et les dépenses de la milice — il n'y avait aucune force régulière — furent de \$1.245.972.

L'affaire Riel

En 1870, quelque 14.000 miliciens furent appelés pour s'occuper des raids des Fénians et un autre 700 pour l'expédition de la rivière Rouge, pour écraser la première rébellion de Riel.

En 1871, les dépenses de la milice furent de \$1.562.023, le montant le plus considérable jusqu'en 1895.

En 1876, aucun milicien ne se rendit aux camps d'entraînement à cause de manque d'argent. Le Parlement approuva une somme de \$630.000 pour la

défense mais le gouvernement parvint à réduire ce montant à \$550.000.

En 1881, l'équipement était tellement détérioré que toutes les galeries des canons se sont effondrées en succession, durant une pratique de l'artillerie, par la batterie de la garnison de Picout, Ontario.

En 1882, le Canada retourna à la Grande-Bretagne la corvette de bois à la vapeur Charbyde, prêtée l'année précédente pour l'entraînement. Le vaisseau — on l'a constaté par la suite — ne pouvait même plus tenir la mer.

L'armée permanente

En 1883, le corps permanent fut constitué. Le personnel ne devait pas dépasser le total de 750.

En 1885, l'année de la ré-

bellion dans le nord-ouest, la Grande-Bretagne demanda au Canada si, et à quelles conditions, il mettrait sur pied un contingent pour service en Égypte. Le Canada accepta mais la Grande-Bretagne devait régler la note. La proposition tomba à l'eau.

En 1896, il y eut menace de guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, à propos d'un conflit frontalier au Venezuela. Le Canada devint tellement inquiet qu'il augmenta ses dépenses pour la défense à \$2.136.713.

En 1899, on commença la distribution des Médailles de service pour les raids fénians de 1866 et l'expédition de la rivière Rouge de 1870.

En 1900, lord Strathcona leva, équipa et transporta — et ac-

quitta la note — le Lord Strathcona's Horse, pour service en Afrique du Sud.

En 1902, le Canada rejeta la proposition britannique que le Canada maintienne une force expéditionnaire de 4.500 hommes.

En 1904, les effectifs de la force permanente furent portés à 2.000.

En 1905, les dépenses de la Défense s'élevèrent à \$3.840.297. Au cours de l'année suivante, les troupes britanniques furent retirées du Canada.

Début de la Marine

En 1910, la Marine fut établie. Un programme de construction navale de \$13.000.000 fut projeté, mais le gouvernement changea et le programme fut abandonné.

Au cours de la même année, un bataillon de 700 hommes des

Queen's Own Rifles of Canada, se rendit en Grande-Bretagne pour s'entraîner. L'officier commandant de l'unité défraya toutes les dépenses.

En 1913, le Sénat rejeta le programme de construction navale de \$35.000.000 de sir Robert Borden.

En 1919, la Loi de la milice fut modifiée pour permettre des effectifs permanents de 10.000 hommes, au lieu de 5.000. L'amendement ne fut jamais mis en vigueur. Lord Jellicoe visita le Canada et recommanda la construction d'unités de la flotte, impliquant une dépense annuelle allant jusqu'à \$25.000.000. Aucune décision ne fut prise.

Naissance de l'Aviation

En 1920, l'Aviation canadienne fut créée. Les crédits de la pre-

mière année furent de \$2.250.000.

En 1924, la solde de la force permanente fut réduite par mesure d'économie. L'artillerie ne fit aucune pratique de tir.

En 1925, les effectifs de l'ARC étaient de 75 officiers et 343 aviateurs et ceux de l'armée étaient de 3.330.

En 1926, les dépenses totales pour la Défense se chiffraient par \$12.444.994 ou \$2.000.000 de moins qu'en 1914.

En 1932, le budget de l'ARC fut réduit de \$7.000.000 à \$4.000.000, nécessitant le licenciement de 78 officiers et de 100 aviateurs.

Jusqu'en 1939 et au début de la seconde guerre mondiale, les dépenses de la Défense étaient toujours inférieures à \$20.000 par année.

L'amour fraternel est essentiel

Le Canada peut améliorer les relations raciales — C. Best

Conférencier au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis Rideau, jeudi à La Paloma, M. J. Cal Best, président national de l'Association du service civil du Canada, a dit que le Canada peut améliorer les relations raciales, ethniques dans ses propres frontières et que la presse canadienne aurait tout à gagner à faire connaître nos propres problèmes au lieu de monter en épingle les troubles et malaises aux États-Unis et dans les autres pays.

Fier de son titre de Canadien de naissance, le président noir d'un organisme de 35.000 fonctionnaires fédéraux espère que les Canadiens de bonne volonté dimi-

neront s'ils ne peuvent l'éliminer complètement le problème de l'intolérance en ce pays. L'amour fraternel ou la "Golden rule" demeure essentiel.

On a beau adopter des lois provinciales ou fédérales, la législation ne peut éliminer l'intolérance. La justice sociale demeure l'arme la plus efficace. Chaque citoyen nait avec son petit paquet de préjugés.

M. Best dit qu'il est fier tout d'abord de son titre de citoyen canadien; deuxième, d'être citoyen de l'Ottawa-métropolitain et troisième, d'être Canadien noir. Il voudrait que tous les Canadiens soient avant tout dignes de leur citoyenneté. Ils doivent se montrer dignes des sacrifices consentis par leurs parents et surmonter les préjugés. Les problèmes des Indiens et des Esquimaux du Canada doivent attirer notre attention.

Présenté par M. Bill Spott, M. Best a été remercié par M. Harry Talbot, Me Jesse Wentzell, président, a remis la rose symbolique au Kiwanien Clarke Bellinger pour son exploit de la semaine écoulée.

Bill Gavin, célèbre organisateur aveugle de La Paloma, a présenté sa petite chorale "Les Gazous". L'ancien échevin Archie Newman a aussi participé au programme.

La Législature du Québec: un paradis

Par la PRESSE CANADIENNE

De tous les parlements provinciaux du Canada, celui du Québec peut être considéré comme une manière de paradis terrestre.

L'augmentation des indemnités des députés et des allocations pour les dépenses, que l'Assemblée législative du Québec vient d'approuver, place ses membres dans une situation privilégiée.

Les 95 membres du Parlement de Québec touchent dorénavant \$15.000 par année, soit \$10.000 d'indemnité et \$5.000, exempts de tout impôt, en allocations de dépenses. C'est le double de ce que tout autre député provincial du Canada touche de son gouvernement, et sept fois plus que les émoluments qui sont versés aux députés provinciaux de l'île du Prince-Édouard.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a appuyé cette législation de son gouvernement en signalant qu'après que les dépenses avaient rongé les émoluments antérieurs de \$10.000, "il ne restait au député presque rien pour rembourser ses obligations personnelles et les obligations de sa famille".

Un relevé effectué par la Presse Canadienne indique qu'il existe au pays autant de mandataires d'indemniser les députés provinciaux qu'il existe de provinces.

Hormis ceux de la province de Québec, un Canadien qui devient député au Parlement de sa province peut prévoir de toucher une indemnité parlementaire allant de \$1.000 dans l'île du Prince-Édouard à \$5.000 en Ontario, et des allocations de dépenses variant de zéro au Manitoba à \$2.000 en Saskatchewan et en Ontario.

Les membres du cabinet

Toutes les provinces accordent à leurs premiers ministres et membres du cabinet des indemnités relativement fortes, et la plupart versent à leurs chefs de l'opposition une allocation spéciale. De plus, dans quelques provinces, des membres ordinaires de l'Assemblée législative touchent une rémunération supplémentaire durant les périodes où ils exécutent une fonction spéciale comme, par exemple, celle de président d'un comité parlementaire.

A Terre-Neuve, les 42 membres de l'Assemblée législative reçoivent une indemnité parlementaire de \$3.333 et une allocation exempte d'impôt de \$1.666. La Nouvelle-Écosse paye à chacun de ses législateurs \$4.800, lesquels comprennent l'indemnité parlementaire et l'allocation de dépenses.

En plus d'une indemnité de \$1.000, l'île du Prince-Édouard verse à ses 30 députés provin-

ciaux \$500 pour les dépenses générales et \$450 pour des frais de transport. Au Nouveau-Brunswick, des changements survenus l'an dernier ont porté l'indemnité parlementaire des 52 députés à \$3.400 et l'allocation de dépenses à \$1.700.

Les 95 membres de la Législature ontarienne touchent chacun \$7.000 — \$5.000 d'indemnité et \$2.000 d'allocation de dépenses.

Au Manitoba, 57 députés touchent \$4.800 d'indemnité parlementaire. Il n'y a pas d'allocation de dépenses. Les 52 députés provinciaux de la Saskatchewan, pour qui des augmentations ont été votées l'an dernier,

reçoivent \$4.000 d'indemnité et \$2.000 d'allocation de dépenses. Trois membres de la Législature de la Saskatchewan, qui représentent des circonscriptions éloignées, touchent une somme supplémentaire de \$5.000. Il y a également, pour les députés de cette province, une allocation de transport de 5 cents par mille, pour les voyages qu'ils effectuent entre leur circonscription et Regina, capitale de la province.

L'Alberta paye ses députés \$4.500, desquels \$1.500 sont pour les dépenses. Chaque député touche en outre \$15 pour chaque jour qu'il doit passer en Chambre. La Colombie-Britannique ac-

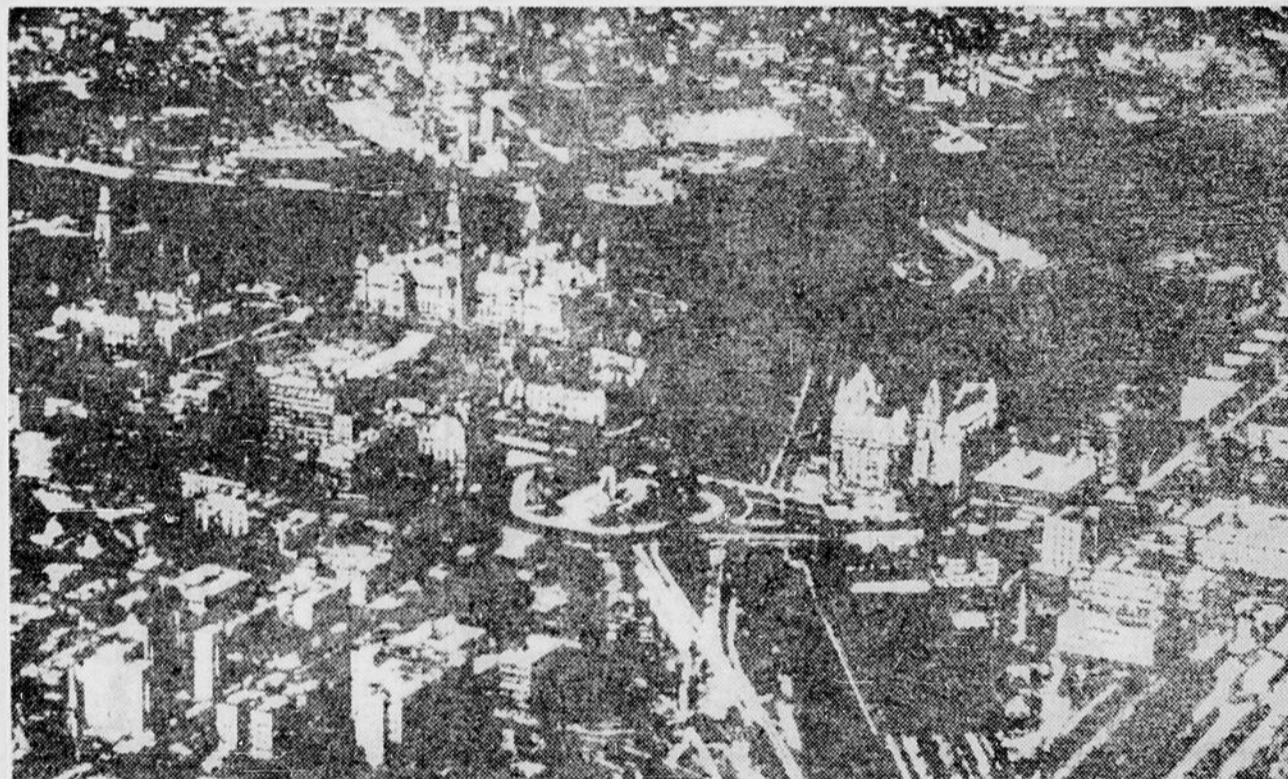
corde à ses 54 députés \$4.000 currence de 40 passés en Chambre d'indemnité parlementaire, bre, et \$400 pour des frais de \$1.000 pour les dépenses de communication par téléphone et base, \$25 par jour, jusqu'à con- par télégramme.

SOIREE MONSTRE
\$3,600 EN PRIX
Jeudi, 18 juillet
ARENA DE
HAWKESBURY, Ont.

Elus présidents de comités parlementaires

Deux jeunes députés libéraux du Québec viennent d'être élus présidents de comités parlementaires: M. Edmund Asselin, de N.-D.-G., au Comité de la banque et du commerce, et M. Prosper Boulanger, de Mercier, au Comité des chemins de fer. De plus en plus, les libéraux du Québec jouent un rôle important dans le rouage parlementaire.

RADIO-CANADA OTTAWA CBOFT CANAL 9



VU d'OTTAWA

Les grands problèmes de politique canadienne en marge de l'actualité

DIMANCHE SOIR 7 h. 30 à CBOFT

et au réseau français de télévision

SUJETS:

Qu'est-ce qu'un whip?

INVITES: MM. Alexis Caron, libéral; L.-Joseph Pigeon, conservateur.

Comment se fait un budget fédéral?

INVITES: M. Pierre Carrignan, professeur à l'Institut de droit public et d'administration, ainsi que des représentants des quatre partis.

réalisation: Jean Belleau

animateur: Guy Dozois; interviewer: Hélène Tanghe



PAS SI BÊTE APRÈS TOUT!

On a ri quand nous avons présenté le Gin Seagram... à cause de sa teinte ambrée qui le distingue des autres gins. On disait: les gins sont incolores par tradition. On ignorait que les gins incolores ne sont pas assez vieillis pour avoir du "teint". Le Gin Seagram est vieilli dans des fûts de chêne jusqu'au point le plus sec. Et c'est Dame Nature qui ajoute ce soupçon de teinte ambrée. A présent, on ne rit plus! Dégustez un Gin Seagram.

Le Gin Seagram

DANS UN MARTINI-MASTER

TOUS LES AUTRES GINS PÂLISSENT À LA COMPARAISON

La chronique scout

LE CHEF DE MEUTE ET SON CAMP LOUVETEAU

Les responsabilités du chef de meute qui s'en va camper avec ses louveteaux sont nombreuses mais elles seront relativement allégées selon qu'il saura comment entreprendre les différentes étapes dans l'organisation de son camp, voir aux différents préparatifs que nécessite un programme de camp. Ce ne sont pas surtout les activités frappantes d'originalité ou d'éclat qui font le succès d'un camp, qui marquent le garçon mais c'est la bonne marche d'un camp, c'est l'ensemble des activités avec un agencement équilibré, intelligent et bien pensé. Et pour ce faire, il est évident qu'une préparation éloignée et très soignée du programme avec tous les plans "pensés et faits à l'avance", une préparation éloignée aussi concernant le confort, la sécurité, la santé sont des points de la plus grande importance. Ainsi des questions qui semblent peut-être secondaires à notre point de vue puisque pour nous un camp louveteau est surtout un camp où on fait "œuvre d'éducation", plusieurs questions, dis-je, doivent être étudiées et réglées méticuleusement. (Nous pensons alors à l'assurance, à la signature des parents comme protection légale, le prix de la pension, le menu, les cuisinières, l'uniforme au camp, le bagage, etc...)

En préparant ce programme, le C.M. avec la collaboration de ses assistants, des parents et des différentes personnes intéressées doit savoir y créer un esprit de désintéressement, d'entente, d'enthousiasme, de compréhension.

Les parents s'attendent à ce que leur fils revienne plus épanoui, plus ouvert, plus habile, plus sociable, plus conscient, plus dévoué. Et ceci n'est qu'une des responsabilités du C.M.

Au camp scout, la responsabilité devient sérieuse pour le scout lui-même. Au camp louveteau, la responsabilité est sérieuse pour le C.M. surtout. C'est lui qui doit inspirer confiance aux parents et aux louveteaux et parfois aux assistants. C'est lui qui doit créer cette atmosphère de joie à vouloir accepter les lois, les bonnes habitudes tant au point de vue physique que moral et social, cette atmosphère de satisfaction et de bonheur à servir les autres joyeusement et volontairement, cette atmosphère de paix à apprécier ensemble toutes les beautés et les bontés de Dieu.

Un chef.

CAMP AWACAMENJ MINO

Adresse: Il se peut que parfois certaines personnes désirent communiquer par lettre avec l'un des campeurs du camp diocésain. Voici l'adresse qui doit paraître sur tous les colis et les lettres que vous désirez faire parvenir au lac de l'Île.

Nom de la personne
Nom et numéro de l'unité
Camp diocésain des Scouts catholiques
du diocèse d'Ottawa
a/s M. Lorenzo Legros,
Low, Qué.

Responsables: Il nous fait plaisir de publier les noms des personnes qui assument des charges responsables dans l'organisation morale et matérielle du lac de l'Île pour la période des camps d'été:

Aménager: l'abbé Gilles Lavergne — 29 juin au 27 juillet, R.P. Claude Mayer, o.m.i. — 27 juillet au 10 août, R.P. André Guindon, o.m.i. — 10 août au 25 août.

Administration: l'abbé Charles-H. Lemay, administrateur permanent.

Intendance: les abbés Jean-Claude Proulx, Gérard Gascon, Jean-Charles Dufour, Jacques Canuel, Jean-Louis Plouffe, Normand Carpentier, Roger Yelle et Donat Boulterice.

PERMIS DE CAMP

Meute 17e "B" Hawkesbury — Harrington, Qué. — 8 juillet au 14 juillet.
Meute 20e "B" Eastview — Rivière La Blanche — 13 juillet au 20 juillet.
Troupe 20e Eastview — Rivière La Blanche — 6 juillet au 13 juillet.

6ième DIM. APRES LA PENTECÔTE



LE BAPTÊME
Nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés. Descendant dans les eaux du baptême, comme il est descendu au tombeau, nous avons été plongés avec lui dans la mort. (Rom. 6, 3)

Société Catholique de la Bible

Pique-nique de fin d'année à Hagar

HAGAR (DNC) — A la fin de juin est lieu le pique-nique des enfants de l'école du village de Hagar.

La journée était splendide. Une centaine d'enfants se rendent à l'école pour neuf heures. Les parents avaient leur automobile à la disposition du personnel enseignant. Les trois institutrices: Mmes D. Comeau, R. Lapointe et Robitaille avaient organisé près du lac Nepewassi, différents jeux auxquels plusieurs élèves rapportèrent quelques petits souvenirs. La Commission scolaire avait fourni en cette occasion de la crème glacée. Les petits enfants avaient apporté chacun un panier qu'ils dégustèrent près de l'eau, sur des tables improvisées. Vers quatre heures tous furent obligés de quitter la plage à regret pour s'en retourner chacun chez soi. Ils étaient très satisfaits de leur journée.

Celle d'en dessous

Jeannot envoie une tape légère à sa petite sœur qui se contente de grogner. Cinq minutes après, il lui en envoie une seconde. Cette fois, la petite sœur hurle.
— Pourquoi cries-tu si fort? fait Jeannot, je ne t'ai donné qu'une petite tape.
La petite sœur — C'est vrai, mais je sentais encore celle d'en dessous.

Royaume des enfants

Directeur: ONCLE GERALD

Pour aimer la pluie Fin d'année à l'école du S.-C. de Bourget

Il pleut des résilles d'argent :
Vois, la tintante joie
De l'étang aux roseaux penchants,
Ou le jardin se noie.

La saveur d'air des champignons,
Cuillis dans les prairies,
Dans le brouillard du matin fond
En savoureuse pluie.

Sur le toit, écoute couler
Les gouttes et bruire
De tuile en tuile les colliers
De perles de leur rire.

Respire le parfum moisi
Et tiède de la terre
Ou des bulles glissent ainsi
Que des ronds de lumière.

Ouvre les paumes de tes mains,
Pour recueillir l'ondée,
En t'imaginant que tu tiens
Les cheveux des nuées.

Et tâche alors d'être, à la fois,
Dans le frais paysage,
L'étang, les champignons, le toit,
La terre et les nuages.

Marie Gevers

Sept nouveaux scouts à Lachute

LACHUTE (DNC) — La troupe scout, 1ère Lachute, 11e diocèse de St-Jérôme, recevra officiellement dans ses rangs sept jeunes garçons, à l'occasion de leur promesse mercredi soir prochain. La cérémonie de la promesse commencera à 7 h. 30 p.m. dans l'église de la paroisse St-Julien. Voici les noms de ces jeunes: Pierre Audette, fils de M. et Mme Damase Audette; Luc Charron, fils de M. et Mme Gaston Charron; Richard Desjardins, fils de M. et Mme Raynald Desjardins; Michel Guenette, fils de M. et Mme Oliva Guenette; Robert Guenette, fils de M. et Mme Philippe Guenette; Alain Landriault, fils de M. et Mme Jean-Louis Landriault; Roger Regimbal, fils de M. et Mme Roger-E. Regimbal.

Avec l'admission de ces sept nouveaux membres, la troupe de Lachute comptera 12 scouts divisés en deux patrouilles.

Aquarelle

Oh! Oh! le temps se gâte,
L'orage n'est pas loin,
Voilà que l'on se hâte
De rentrer les foins!

L'abeille perre!
V'là l'averse!
O grabuges!
Des déluges!

Oh! ces ribambelles
D'ombrelles!
Oh! cette Nature
En désoffrait de leur journée.

Sur ma fenêtre,
Un fuchsia
A l'air paria
Se sent renaitre...

Jules Laforgue

Un bon moyen

Lulu, appelant sa grande sœur à lue-tête: Germaine! Germaine! Viens vite voir quelque chose sur le plus haut rayon de l'armoire!
Germaine, accourant: Quoi! c'est-ce que c'est?
Lulu — Regarde, là tout en haut!
Germaine — Eh bien! je ne vois que ton meccano.
Lulu — Justement, je voudrais que tu me le donnes.

Bonne fête

13 JUILLET 1963
Vallée, Jeannette, 15 ans, Prescott
Williams, Monique, 13 ans, Detroit
Frédette, Rachelle, 5 ans, Treadwell
Frédette, Pauline, 9 ans, Treadwell
Bérué, Pierre, 13 ans, Temiscaming
Thibodeau, Jean-C., 14 ans, Pain-C.
Côté, Diane, 15 ans, Bourget

14 JUILLET 1963
Bourgeois, Christian, 3 ans, Monroev.
Perrier, Monique, 12 ans, Eastview
Lavigne, Denise, 9 ans, Cornwall
Burns, Harry, 14 ans, Massey
Séguin, Cécile, 14 ans, Curran
Roy, Denise, 11 ans, Pain-Court

15 JUILLET 1963
Bourgeois, Marthe, 12 ans, Cornwall
Guindon, Lucien, 14 ans, St-Eugène
Larivière, Lucille, 14 ans, Gatineau
Charest, Lyne, 12 ans, Thuro.
Fex, Suzanne, 13 ans, Biezard Val.
Labelle, Laurent, 8 ans, Biezard V.
Pellerin, Diane, 11 ans, Carier

COCA-COLA LTÉE rend hommage aux GAGNANTS DU CONOURS

Félicitations à tous ceux qui ont gagné jusqu'à ce jour au grand concours de \$300,000! Voyez-vous pourquoi il est devenu si populaire de jeter un coup d'oeil sous les capsules de Coke? Et le concours continue!

Six personnes ont gagné chacune une décapotable Ford Galaxie 500 X/L!

Bernard M. Foley, 1106, rue Field, Ottawa 12, Ont.
K. M. Crossing, 965 Melrose, Apt. 3, Montréal 28, P.Q.
Sherwin Russell Moriyama, Box 280, Magrath, Alb.
G. C. Rose, 6696 Chebucto Rd., Halifax, N.E.
Fernand Osborne, 152A Briand, Gatineau, P.Q.
Mme Shirley Wilkinson, 92 Wareside Rd., Etobicoke, Ont.

TRENTE PERSONNES ONT GAGNÉ CHACUNE UN APPAREIL DE TV MINIATURE SONY!

C. MacGillivray, 914 Lakeshore Drive, Penticton, C.B. • Peter LeBrun, Atholville, N.B. • Mme Margaret Healy, 1157, rue Ottawa, Montréal 3, P.Q. • M. Ronny Kruger, 4620-19th Avenue N.W., Montgomery, Alb. • M. Charles Eugène Roberge, 3102, 38e Rue, B.G. 165, Shawinigan-Est, P.Q. • Mme Geo Fleming, 202-7th Street, New Westminster, C.B. • Soeur Ste-Brigitte, Misericordia Hospital, Halleybury, Ont. • M. Richard Martel, 92 St-Ambrose, Loretteville, P.Q. • Gary Atkins, 484 Lynett Cr., Richmond Hill, Ont. • Mme Eileen McArthur, 61 Chandos Ave., Norwood, Man. • Mme Marie-Anne Poisson, 163 Champlain, Noranda, P.Q. • Gerry Colbourne, 175 Pembroke Rd., Mattawa, Ont. • Mme Herta Devodder, 505 Melrose Ave. West, Transcona, 25, Man. • Harold S. Prince, 147, rue Union, Saint-Jean, N.B. • Mme Ernest Cheverie, 152 First Ave., Toronto 8, Ont. • Antonio Deschênes, 892, rue Lavoisier, Arvida, P.Q. • E. B. Stevenson, Mountain Grove, Ont. • D. Wright, 6822, 23e Avenue, Montréal 36, P.Q. • M. Ian B. Hoyland, Box 176, Drayton Valley, Alb. • Donald Brierley, 4215 Gravelly St., N. Burnaby, C.B. • Connie Hughes, 151 Elgin Street, London, Ont. • Mme Ken Allan, 58 Tudor Crescent, Winnipeg 15, Man. • Mme O. Jolivet, 5655, 8e Avenue, Rosemont, Montréal 36, P.Q. • J. M. Smith, 229 Eugénie St., Norwood, Man. • M. Peter W. Ala, 29 Kenwood Avenue, Toronto 10, Ont. • M. E. G. Caswell, 309 Dieppe Blvd., Leithbridge, Alta. • Mile E. J. Root, 25 Fevri Street, Vancouver 10, C.B. • M. Cecil Sheldon Weatherbee, Wentworth Sta. Comb. Co., N.E. • Madeleine Labrecque, 1615 Ozanan, Québec 3, P.Q. • J. P. Brousseau, Lac Bouchette Station, Comté Berboval, P.Q.

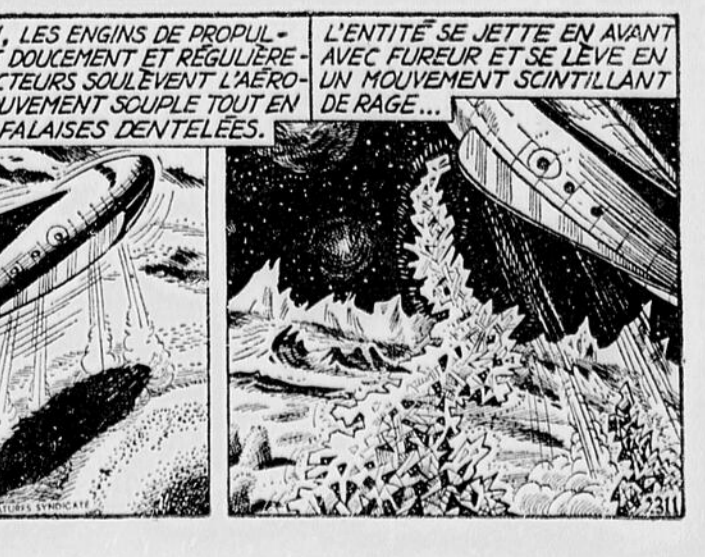
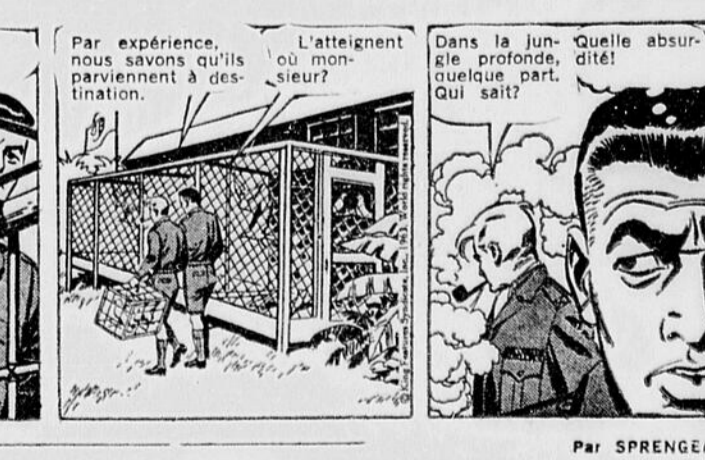
DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE GENS ONT TROUVÉ DES JETONS-DOLLARS DISSIMULÉS SOUS LES CAPSULES DES BOUTEILLES DE COCA-COLA!

ET CE N'EST PAS FINI! LE CONOURS CONTINUE!

Notre nom ne figure-t-il pas ici? Il est encore temps d'y remédier! Il reste encore de nombreux prix à gagner. Continuez à regarder sous les capsules de Coke pour voir s'il y a des jetons-dollars valant jusqu'à \$2,000, chacun. Pour participer aux concours hebdomadaires, envoyez la rondelle de liège spécialement marquée de la capsule. Obtenez des détails complets dans les magasins où vous voyez des cartons de Coke en étalage.



Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient exclusivement le produit de Coca-Cola Ltée



Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse canadienne

Titres	Vente	Haute	Bas	Mid	Chge
INDUSTRIELS					
Abilbi	50	545	45	1/2	+1/2
Alfa Dist	225	300	300		
Alfa Div v	500	240	240		
Alfa Gas	200	825	825		
Alfa Gen	500	227 1/2	227 1/2		
Algonia	500	55 1/2	55 1/2		
Aluminium	500	329	287 1/2		
Arg C p pr	125	89 1/2	91 1/2		
Arg 250 pr	250	55 1/2	55 1/2		
Arg 500 pr	500	55 1/2	55 1/2		
Bank Mont	50	56	66		
Bank NS	38	70 1/2	70 1/2		
Bank Ont	158	55 1/2	55 1/2		
Bank P	25	52	52		
Bank S	125	32 1/2	32 1/2		
Bank T	125	32 1/2	32 1/2		
Bank U	125	32 1/2	32 1/2		
Bank W	125	32 1/2	32 1/2		
Bank X	125	32 1/2	32 1/2		
Bank Y	125	32 1/2	32 1/2		
Bank Z	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AD	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AF	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AG	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AH	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AI	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AJ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AK	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AL	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AM	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AN	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AO	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AP	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AQ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AR	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AS	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AT	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AU	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AV	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AW	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AX	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AY	125	32 1/2	32 1/2		
Bank AZ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BD	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BF	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BG	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BH	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BI	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BJ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BK	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BL	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BM	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BN	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BO	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BP	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BQ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BR	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BS	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BT	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BU	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BV	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BW	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BX	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BY	125	32 1/2	32 1/2		
Bank BZ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CD	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CF	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CG	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CH	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CI	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CJ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CK	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CL	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CM	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CN	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CO	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CP	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CQ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CR	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CS	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CT	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CU	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CV	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CW	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CX	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CY	125	32 1/2	32 1/2		
Bank CZ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DD	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DF	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DG	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DH	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DI	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DJ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DK	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DL	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DM	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DN	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DO	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DP	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DQ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DR	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DS	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DT	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DU	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DV	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DW	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DX	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DY	125	32 1/2	32 1/2		
Bank DZ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank ED	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EF	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EG	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EH	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EI	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EJ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EK	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EL	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EM	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EN	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EO	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EP	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EQ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank ER	125	32 1/2	32 1/2		
Bank ES	125	32 1/2	32 1/2		
Bank ET	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EU	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EV	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EW	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EX	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EY	125	32 1/2	32 1/2		
Bank EZ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FD	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FF	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FG	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FH	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FI	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FJ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FK	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FL	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FM	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FN	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FO	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FP	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FQ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FR	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FS	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FT	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FU	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FV	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FW	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FX	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FY	125	32 1/2	32 1/2		
Bank FZ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GD	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GF	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GG	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GH	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GI	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GJ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GK	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GL	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GM	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GN	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GO	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GP	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GQ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GR	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GS	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GT	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GU	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GV	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GW	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GX	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GY	125	32 1/2	32 1/2		
Bank GZ	125	32 1/2	32 1/2		
Bank HA	125	32 1/2	32 1/2		
Bank HB	125	32 1/2	32 1/2		
Bank HC	125	32 1/2	32 1/2		
Bank HD	125	32 1/2	32 1/2		
Bank HE	125	32 1/2	32 1/2		
Bank HF	125	32 1/2	32 1/2</		

HEURES D'AFFAIRES :

LUNDI AU VENDREDI 8 h. 30 a.m. à 8 h. p.m. SAMEDI: 8 h. 30 à 4 h. p.m.

DANS LE DROIT CHAQUE JOUR

LES ANNONCES CLASSEES QUI DONNENT MEILLEUR RENDEMENT

POUR DE PROMPTS RESULTATS, APPELEZ CE. 6-7431

2) Mariages

LAMOUREUX - LECLERC — M. et Mme Fabien Leclerc, de Marionville, font part du prochain mariage de leur fille, Madeleine, à M. Arthur Lamoureux, de Casselman. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 20 juillet en l'église Ste-Thérèse de Marionville, à 10h. du matin.

3) Perdu-Trouvé

DANS le but de rendre davantage service à ses lecteurs, Le Droit publie à titre gratuit sous cette rubrique, toutes les annonces d'objets trouvés qu'on lui fait parvenir. Signalez CE. 6-7431.

TROUVE: paquet, près Freiman's, rue Rideau, samedi. PR. 1-3941. 3-162

PERDUE: bourse contenant \$57, près manufacture Eddy. Récupérée par Mme Daoust, Lachute, Q.C. 2-5493. 3-163

TROUVE: anneau de mariage près hôtel Ambassador, Gatineau. PR. 1-3595. 3-163

PERDU 2 "budgie" un bleu et un vert; projet Pte-Gatineau. Récupéré. PR. 5-7535. 3-164

PERDU: Boxer jaune et blanc, oreilles et queue courtes, blessé patte avant gauche. Retourner restaurant "C'est-Si-Bon", chemin Chelsea, près club Avalon. Généreuse récompense. 3-163

4) Agents demandés

VENDEURS avec auto pour nos lignes de calendriers, spécialités d'annonces, allumettes publicitaires, livrets de comptoir, formes continues, etc. Ecrire à A. Talbot Ltd., 1419, rue Montcalm, Montréal. 4-152

OFFRONS travail facile et agréable. Avons de bons territoires dans l'Ontario et Hull qui peuvent vous rapporter jusqu'à \$2.50 l'heure. Expérience pas nécessaire, l'ambition suffit. Commission 45%. Cadeaux pour vendeurs et clients chaque mois. Valise coûte \$25. Essayez 30 jours. Argent remis si pas satisfait. Jito, Dept. 27, 538 St-Hubert, Montréal. 4-10, 13, 16

5) Hommes demandés

RÉSIDENT d'Ottawa et environs. Avons besoin immédiat de collecteurs bilingues; auto une nécessité. Répondre en donnant adresse et numéro de téléphone à case 123 LE DROIT. 5-166

VENDEUR à commission à temps plein ou partiel, produits chimiques bien connus, région Hull-Ottawa. Commission généreuse. S'adresser à D. L. Torrey, 48, rue Ellerbeck, Kingston, Ont. 5-163

REPRESENTANTS ITINERANTS BILINGUES

UN ORGANISME national de recherches pour la mise en marché demande des candidats pour remplir les postes de représentants itinérants. Aucune vente. Les candidats doivent posséder au moins un diplôme d'école secondaire, être âgés de 24 à 29 ans et devraient manifester un intérêt pour les simples mathématiques et l'analyse de données statistiques. Ils doivent parler couramment le français et l'anglais. Les candidats choisis subiront un entraînement à Toronto. Excellentes chances d'avancement. Faire demande de sa propre main, en anglais, en mentionnant l'âge, les qualités et les références ainsi que le salaire désiré, à: Le Directeur du personnel, A.C. Nielsen Co. of Canada Ltd., 39 Winford Drive, Don Mills, Ont. 5-162

HOMMES demandés, libres, pour agent d'immeuble, canadien, pétent et ambitieux. Système unique d'avancement et de partage de bénéfices. Maison Roméo Pigeon et Laviolette, C.E. 2-7384. PR. 7-4071. 5

DEBOSSEUR diplômé demandé, les plus hauts salaires, conditions de travail excellentes. S'adresser chez Carson Body Repairs Ltd., 320, rue McRae. 5-162

COMMIS DE BUREAU

Des demandes pour commis de bureau pour une période de 6 mois, pour la municipalité de Hull-Est seront reçues jusqu'au 17 juillet 1963 au bureau du secrétaire-trésorier, M. André PRUD'HOMME, C.P. 60, R.R. no 1, Pte-Gatineau, Qué. 5

JUNIOR OU INTERMÉDIAIRE

Pour une société de comptables agréés. Faire votre demande par écrit, en toute discrétion, à LATENDRESSE

G LATENDRESSE 303, rue Kendall, Eastview Comptables agréés 5

COMPTABLE DEMANDE

Emploi: pour compagnie de construction bien connue de la région. Excellentes conditions de travail. Salaire selon expérience.

Le candidat devra être bilingue, âgé de 30 ans à 45 ans. Expérience de la comptabilité de l'industrie de la construction. Doit être capable de préparer bilan financier. Ecrire à: CASE 202, LE DROIT 5

5) Hommes demandés

ARTISTE-COIFFEUR, homme ou femme. Conditions de travail et salaire des meilleurs. 233-4961. 5-162

CONTREMAÎTRE de plieur avec expérience et compétent pour lier les couteaux, installer et opérer un "matcher" et un "sticker". Communauté agréable. Maison disponible. S'adresser à case 119, LE DROIT. 5-163

DISTRIBUTEUR

AVEC camionnette, pour vente liqueur gazeuse, à domicile. Peut réaliser \$200 à \$250 par semaine. S'adresser 167, chemin Montréal, Eastview. 749-3094. 5-167

MECANICIEN avec brevet "A" pour freins et mécanisme avant. S'adresser en personne à Commercial Tire, 305 York. 5-165

Charles Ogilvy Limited requiert les services d'un ETALAGISTE

quelque peu expérimenté. Emploi stable. Semaine de 5 jours (Fermé les lundis)

S'adresser au Bureau de l'emploi — 5e étage — MAGASIN PRINCIPAL Rue Rideau 5

Compagnie d'envergure internationale

bien connue par ses matériaux employés dans la construction et les améliorations des projets résidentiels et commerciaux, demande

2 vendeurs,

bilingues, avec voiture, pour territoire dans Ottawa, Hull et la vallée.

Cette société est en affaires depuis 15 ans à Ottawa. Pour rendez-vous, écrire à: Case 148, "Le Droit" 5

7) Femmes demandées

FILLES de table, bilingues, demandées pour le café Le Diplomate, pour sa salle à manger et le bar. Se présenter en personne à 1, rue Montcalm, Hull. 7-165

COIFFEUSE expérimentée, permanente, salaire. Rue Sparks, SH. 9-1230. 7-163

FILLE, ouvrage domestique, soignée, fins de semaine libres. 733-1350. 7-163

TECHNICIENNES DE LABORATOIRE

DEUX JEUNES FEMMES demandées pour travail d'ordinateur dans un laboratoire de recherches à Ottawa. Doivent posséder leur diplôme de 13e année et avoir obtenu une excellente note en mathématiques, de préférence. Nous étudions les demandes de celles qui possèdent un diplôme de 12e année et qui ont obtenu une excellente note en mathématiques. L'expérience du travail d'ordinateur serait désirable, mais elle n'est pas essentielle. Salaire jusqu'à \$4,000 par année, emploi sur une base de contrat variant de 6 mois à 1 an. Faire demande par lettre, en donnant l'âge, l'instruction et l'expérience, à Case 204, Le Droit. 7-163

PRINCIPAL, professeurs pour cours primaire et secondaire demandés pour septembre prochain. Salaire selon qualifications. Convention collective de travail. Adressez vos demandes à M. William Rivet, C.P. 73, Embrun, Ont. 10-163

INSTITUTEUR bilingue qualifié pour classe 5 et 6. Salaire selon l'échelle. Mentionner expérience et adresse du dernier inspecteur. S'adresser à Mme B. Bernatchez, Matachewan, Ont. 10-170

INSTITUTEUR ou institutrice qualifiée pour l'école CRCS Russell, école St-Jean, dans village d'Embrun. Adressez vos demandes à M. William Rivet, C.P. 73, Embrun, Ont. 10-163

INSTITUTEUR ou institutrice qualifiée pour enseigner avec les Soeurs de Ste-Croix dans une école moderne de village. Devra enseigner les grades 3 et 6. Veuillez mentionner les qualifications, l'expérience, le nom et l'adresse du dernier inspecteur ainsi que le salaire désiré. S'adresser à J.-P. Gaudreault, Poltimore, Qué. 21-300

PRENDRAIS enfants en pension, semaine ou mois. PR. 1-6573. 8-163

PRENDRAIS enfants en pension, Pte-Gatineau. PR. 1-0237. 8-182

GARDEAIS enfants chez moi, le jour. 296 Richelieu, Eastview. SH. 5-5260. 8-165

JEUNE FILLE garderait enfants durant l'été. PR. 1-3884. 8-162

BOY foyer pour jeune bébé jusqu'à un an. Références. 771-0164. 8-166

PRENDRAIS enfants en pension, à la campagne, à 35 miles d'Ottawa. Pour plus de renseignements écrire à J.-P. Gaudreault, Poltimore, Qué. 21-300

REFRIGERATEURS, poêles et mobilier de maison. Plus hauts prix payés. CE. 4-7888. 21-300

NOUS ACHETONS meubles, poêles de toutes sortes. Ralph's Furniture, CE. 4-6737. 21-300

ACHETONS et échangeons meubles et appareils électriques usagés. PR. 7-7173. 21-163

10) Instituteurs demandés

INSTITUTEUR ou institutrice qualifiée pour l'école CRCS Russell, école St-Jean, dans village d'Embrun. Adressez vos demandes à M. William Rivet, C.P. 73, Embrun, Ont. 10-163

INSTITUTEUR bilingue qualifié pour classe 5 et 6. Salaire selon l'échelle. Mentionner expérience et adresse du dernier inspecteur. S'adresser à Mme B. Bernatchez, Matachewan, Ont. 10-170

INSTITUTEUR ou institutrice qualifiée pour enseigner avec les Soeurs de Ste-Croix dans une école moderne de village. Devra enseigner les grades 3 et 6. Veuillez mentionner les qualifications, l'expérience, le nom et l'adresse du dernier inspecteur ainsi que le salaire désiré. S'adresser à J.-P. Gaudreault, Poltimore, Qué. 21-300

PRENDRAIS enfants en pension, à la campagne, à 35 miles d'Ottawa. Pour plus de renseignements écrire à J.-P. Gaudreault, Poltimore, Qué. 21-300

REFRIGERATEURS, poêles et mobilier de maison. Plus hauts prix payés. CE. 4-7888. 21-300

NOUS ACHETONS meubles, poêles de toutes sortes. Ralph's Furniture, CE. 4-6737. 21-300

ACHETONS et échangeons meubles et appareils électriques usagés. PR. 7-7173. 21-163

22) Logements à louer

2 APPARTEMENTS chauffés 5 et 6 pièces, balcon, salle de bains complète, eau chaude gratuite. \$65 et \$75. PR. 7-5040. 22-181

A VOIR LAC DES FEES 192 Amherst, coin Bisson pour couple. 1er septembre. 771-5943. 22-183

APPARTEMENT chauffé, haut, 5 pièces, stores vénitiens, moderne. 1er août. \$85. 93 Jeanne d'Arc, Hull. 22-162

APPARTEMENT moderne, rue Principale, Aylmer, 1 grande chambre à coucher. PR. 1-8771. 22-167

APPARTEMENT moderne, 1 chambre à coucher, très propre, poêle et réfrigérateur, sècheuse et laveuse. 133 Lavergne, Eastview, RE. 7-5595. 22-181

APPARTEMENT 5 pièces, chauffé, stationnement. \$75. 777-2302 après 5 heures. 22-169

APPARTEMENT de 2 chambres à coucher, 203, boul. Gamelin. \$75. Stationnement. PR. 7-5966. 22-178

1er AOUT, 4 pièces, salle de bains complète, chauffé garage. 345 Principale, Gatineau. 22-178

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé, tuiles, \$60. 47 Wright. 1er août. PR. 7-6123. 22-178

APPARTEMENT moderne chauffé, 3 chambres à coucher, rez-de-chaussée, quartier résidentiel, à proximité du centre d'achats de Pte-Gatineau; libre 1er août. \$85. PR. 7-7059. 22-177

APPARTEMENT 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse. SH. 6-6173. 22-162

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé, éclairé. \$60. 728-8550. 22-162

APPARTEMENT chauffé, 2 chambres à coucher, 110 Lavergne, Eastview. 22-162

APPARTEMENT chauffé, 4 pièces, salle de bains. \$75. CE. 4-0646. 22-167

AGREABLE, moderne, Wrightville, logis principal, 2 chambres, vitror, cuisine, salle de bains, \$85. Chauffé. RE. 3-9501. 22-181

APPARTEMENT rénové, chauffé, 1 chambre à coucher, balcon. Rue Putman, Ottawa, \$75. PR. 1-1036. 22-174

APPARTEMENT moderne, rez-de-chaussée, 1 chambre à coucher, meuble si désiré; réfrigérateur, poêle. 88 Frontenac, app. 6, PR. 7-8690. 22-171

APPARTEMENT 2 chambres, \$93; 1 chambre, \$70. SH. 9-7686. 22-180

APPARTEMENT de 5 pièces, 5 Quertin, Pointe-Gatineau; gros filage, tuiles. 827-2091. 22-162

APPARTEMENT chauffé, pour couple. 1er août. 777-3039. 22-166

APPARTEMENTS, 1 et 2 chambres à coucher, parolite Ste-Anne. Chauffés, poêles, 9 à 6h. CE. 6-3898; après 6h: M. A. 5-963. 22-166

APPARTEMENT moderne, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, près basilique. CE. 5-2848. 22-166

APPARTEMENT 3 pièces, salle de bains. 663-5660. 22-166

APPARTEMENT neuf, 1 chambre à coucher, chauffé. Libre. CE. 2-0065. 22-166

APPARTEMENT 3 chambres à coucher, rénové, sous-sol, résidentiel. Chauffés, poêles, 9 à 6h. CE. 6-1945. 22-166

APPARTEMENT une chambre à coucher, tuiles, stores vénitiens, inclus; chauffé, \$75. Libre. PR. 1-6289. 22-j.n.o.

APPARTEMENT 3 pièces, salle de bains privée, gros filage. Adultes. 1er septembre. PR. 7-9164. 22-178

APPARTEMENT 4 pièces. Accepterait un enfant. \$55. Libre. 480 St-Patrice. 22-164

APPARTEMENT, rue Principale, Hull, près Hôtel-de-Ville; confortable, chauffé, 4 pièces, \$65. — René-L. Ménard, notaire, PR. 7-8318. 22-lun. mer. ven. 22-166

2 APPARTEMENTS chauffés, éclairés, stationnement, sècheuse, réfrigérateur, poêle. 777-8165. 22-167

APPARTEMENT sous-sol 4 pièces, chauffé, \$50. SH. 9-2641. 22-167

APPARTEMENT chauffé 4 pièces, 3e étage, \$50 — 42A St-Jean-Baptiste; 1er août. S'adresser 163 Notre-Dame, Hull. 22-167

APPARTEMENT 1 chambre à coucher, chauffé, poêle, réfrigérateur. 65 Church. 746-4740. 22-167

APPARTEMENT de 3 grandes pièces, chauffé, eau chaude, parquets de bois franc, poêle et frigidaire, fraîchement décoré, libre; près de la basilique. \$75. CE. 4-2195; PR. 9-0212. 22-157

10) Instituteurs demandés

2 INSTITUTEURS ou institutrices qualifiés demandés pour septembre à l'école no 4 du village de Green Valley, Ontario. S'adresser à M. Henri Giroux, secrétaire-trésorier, Green Valley, Ontario, téléphone Alexandria 648-5-3. 10-ven. sam. 7-155.

3 INSTITUTEURS pour cours primaire, demandés pour septembre prochain; diplômés et références. Salaire selon la convention collective du travail. Assurance-groupe. S'adresser par écrit au secrétaire-trésorier de la Commission scolaire St-André d'Argenteuil, avant le 1er août. 10-6, 12, 13, 19, 20 j. 7-155.

INSTITUTEURS ou institutrices qualifiés demandés par la Commission scolaire séparée de Hawkesbury. Salaire selon qualification. Echelle envoyée sur demande. S'adresser à Yvon Labaie, secrétaire-trésorier, 571 Principale est, Hawkesbury, Ont. 10-164

11) Emplois demandés

MONSIEUR possédant 3 mois de cours en soudure électrique, et diplômé, travaillerait à salaire raisonnable. PR. 7-6471. 11-163

DAME demande ouvrage à la journée. \$1.00 l'heure. 771-9061. 11-162

POSSEDANT permis de conduire, accepterait travail de nuit à partir de minuit à 6 h. PR. 7-9504 après 7h. j.n.o. 11-163

12) Logements demandés

MAISON 3 chambres à coucher, centre de Gatineau. 1er septembre. 663-6763. 12-162

LOGIS de 3 chambres à coucher demandé dans Hull, famille de 6 enfants. Prix raisonnable. PR. 1-1532. 12-165

MAISON ou logis demandé, à peu près 5 pièces, dans Ontario. CE. 2-9143. 12-167

GARDEAIS enfants chez moi, le jour. 296 Richelieu, Eastview. SH. 5-5260. 8-165

8) Pour bébés

GARDEAIS enfants chez moi, le jour. 296 Richelieu, Eastview. SH. 5-5260. 8-165

PRENDRAIS enfants en pension, semaine ou mois. PR. 1-6573. 8-163

PRENDRAIS enfants en pension, Pte-Gatineau. PR. 1-0237. 8-182

GARDEAIS enfants chez moi, le jour. 296 Richelieu, Eastview. SH. 5-5260. 8-165

JEUNE FILLE garderait enfants durant l'été. PR. 1-3884. 8-162

BOY foyer pour jeune bébé jusqu'à un an. Références. 771-0164. 8-166

PRENDRAIS enfants en pension, à la campagne, à 35 miles d'Ottawa. Pour plus de renseignements écrire à J.-P. Gaudreault, Poltimore, Qué. 21-300

REFRIGERATEURS, poêles et mobilier de maison. Plus hauts prix payés. CE. 4-7888. 21-300

NOUS ACHETONS meubles, poêles de toutes sortes. Ralph's Furniture, CE. 4-6737. 21-300

ACHETONS et échangeons meubles et appareils électriques usagés. PR. 7-7173. 21-163

20) Automobiles demandés

PIANO demandé immédiatement — Tout format. Au comptant. 722-1426. 21-j.n.o.

MEILLEURS PRIX offerts: bons meubles et appareils ménagers usagés. Appelez "Uncle" Harry. CE. 3-5258; le soir, CE. 4-2308. 21-300

REFRIGERATEURS, poêles et mobilier de maison. Plus hauts prix payés. CE. 4-7888. 21-300

NOUS ACHETONS meubles, poêles de toutes sortes. Ralph's Furniture, CE. 4-6737. 21-300

ACHETONS et échangeons meubles et appareils électriques usagés. PR. 7-7173. 21-163

21) Divers demandés

PIANO demandé immédiatement — Tout format. Au comptant. 722-1426. 21-j.n.o.

MEILLEURS PRIX offerts: bons meubles et appareils ménagers usagés. Appelez "Uncle" Harry. CE. 3-5258; le soir, CE. 4-2308. 21-300

REFRIGERATEURS, poêles et mobilier de maison. Plus hauts prix payés. CE. 4-7888. 21-300

NOUS ACHETONS meubles, poêles de toutes sortes. Ralph's Furniture, CE. 4-6737. 21-300

ACHETONS et échangeons meubles et appareils électriques usagés. PR. 7-7173. 21-163

22) Logements à louer

APPARTEMENT d'une chambre à coucher, édifice neuf, avenue King Edward, stationnement gratuit, électricité gratuite. CE. 3-9345 ou CE. 3-6350. 22-j.n.o.

APPARTEMENT chauffé, 3 grandes pièces, passage, salle de bains. SH. 5-6957. 22-176

APPARTEMENT chauffé, poêle, réfrigérateur. 777-6984. 22-173

APPARTEMENT moderne, chauffé, salon, chambre, cuisine, salle de bains. \$62. Wrightville, RE. 3-9501. 22-162

APPARTEMENT MEUBLE DEMI-SOUS-SOL chauffé, eau chaude, face au parc fédéral, libre. \$95. 43, boul. Fournier. 22-166

APPARTEMENT 4 pièces, chauffé, libre. Pte-Gatineau. 771-1690. 22-163

AYLMER, appartement: salon, cuisine, 1 chambre à coucher, salle de bains complète, chauffé. 1er août. \$65. Rneau Séguin, André Tessier Ltée, 771-5867. 22-163

APPARTEMENT moderne, 2 chambres à coucher, chauffé, appareils électriques, stores vénitiens, \$95. Egalement un d'une chambre à coucher, \$75. A 10 minutes du Château. 771-6101 ou app. 6, 19 St-Louis, Hull. 22-166

APPARTEMENT chauffé, rénové, 1 chambre à coucher, \$75. PR. 1-1036. 22-165

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé, privé. 777-2825. 22-162

APPARTEMENT 2 chambres à coucher, chauffé, \$100. SH. 5-3189. 22-165

APPARTEMENT moderne, 3 pièces, salle de bains complète. 6 Richer, app. 2. 777-2657. 22-165

APPARTEMENT 3 pièces, salle de bains complète, tuiles; chauffé, \$55. Pte-Gatineau. 777-3368. 22-165

APPARTEMENT 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, salle de lavage. 749-3334. 22-164

UNE INSTITUTEURICE

qualifiée demandée pour l'école séparée no 4 Casey de Judge, Ontario.

Enseignement de 1ère, 2e, 3e années. — Logis fourni.

S'adresser à: JULES RHEAUME, secrétaire, Judge, Ontario. 10

INSTITUTEURICE DEMANDEE

pour 5e et 6e années, pour septembre 1963.

Ecole Séparée 20-21, Gloucester

PAUL-A. RENAUD, R.R. 1, Boite 208, Cyrville, Ont. 10

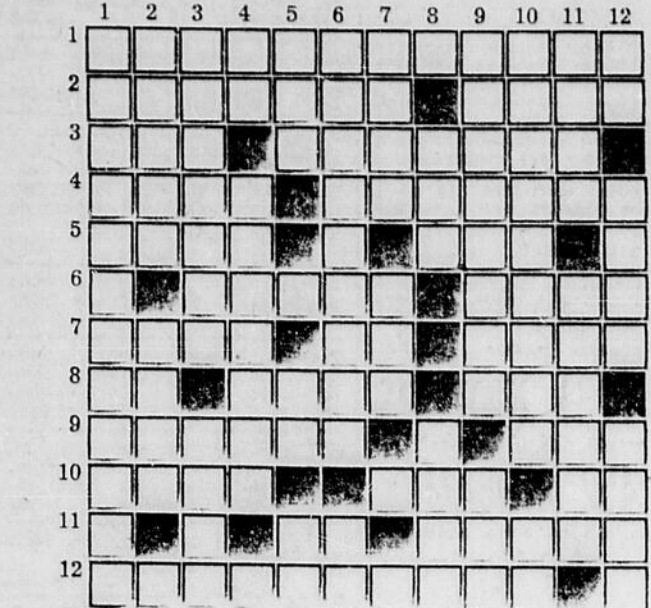
22) Logements à louer

2 APPARTEMENTS chauffés 5 et 6 pièces, balcon, salle de bains complète, eau chaude gratuite. \$65 et \$75. PR. 7-5040. 22-181

Les annonces classées du "Droit" donnent de bons résultats

Les Mots Croisés du Droit

No 1628



HORIZONTALEMENT

- Pièce de bois qui soutient les montants de la chèvre à élever les fardeaux.
- Qu'on ne peut pas diviser en deux entiers égaux.
- Tête d'une tige de blé.
- Partie d'un mur entre deux fenêtres.
- Corps simple métallique.
- Avoir en horreur.
- Organe de la vue.
- Canard sauvage.
- Qui n'est pas commun.
- Venu au monde.
- Qui n'est pas commun.
- Carte.
- Dévotions pour les choses de la religion.
- Physicien et utrichien (1883).
- Idem.
- Bloc obtenu par le moulage d'une page entière d'un ouvrage composée en caractères mobiles.

VERTICALEMENT

- Appareils pour la mesure des pressions ou des forces vibratoires.
- Qui méprise la religion.
- Fourré d'épines.
- Employé qu'avec oui.
- Parle.
- Manière d'agir habituelle.
- Démonstratif.
- Possessif.
- Temp de promesses d'un parti politique.
- Organe de forme circulaire.
- Organe qui conduit l'urine hors de la vessie.
- Action de se ruer.
- Année.
- Jeunes.
- Où.
- Lettre.
- Inée.
- East London.
- Orna.
- Tel.
- Señchal.
- Seants.

SOLUTION DU PROBLEME NO 1627

- Horizontalement: 1. Jocrisses; 2. Oline; 3. Lévre; 4. Ut; 5. Aère; 6. Créa; 7. Vulnérable; 8. Et; 9. Esau; 10. St; 11. Artiste; 12. Citer; 13. Lei; 14. Erre; 15. Orel; 16. Eté; 17. Non; 18. Ci; 19. La; 20. In; 21. Dr; 22. Thé; 23. Es; 24. Oison; 25. Eau; 26. Encaillie.

- Verticalement: 1. Jouvencelles; 2. Olu; 3. Eir; 4. As; 5. Ce; 6. Lettre; 7. Arian; 8. Ecton; 9. Inée; 10. Arsenic; 11. Serr; 12. Sa; 13. East London; 14. El; 15. Baie; 16. Orna; 17. Réclusion; 18. Ivre; 19. Tel; 20. Eir; 21. Sénchal; 22. Seants; 23. Lieue.

22) Logements à louer

- NE TARDEZ PAS, appelez CE-3-6350 pour louer un appartement d'une chambre à coucher au centre de la ville. Électricité et stationnement gratuits. CE. 3-9345. 22-j.n.o.
- ORLEANS, haut, 5 pièces, chauffé, éclairé. 1er août. SH. 9-3192. 22-165
- OVERBROOK, logis neuf, 3 pièces, chauffé, éclairé, libre. Visible 6 à 9 soir. 10 Donald. 22-163
- OTTAWA, grand logis meublé, 2 chambres à coucher, résidentiel, 2 personnes. 233-3340. 22-165
- PTE-GATINEAU, logis neuf, 4 pièces, chauffé. PR. 1-4114. 22-164
- 5 PIECES, chauffé, tuiles partout, plus chambre à détartrage, stationnement. MO. 3-6024. 22-162
- \$90 Y COMPRIS stationnement et électricité compris dans loyer; appartement de 1 chambre à coucher. Centre de la ville. CE. 3-9345 ou CE. 3-6350. 22-j.n.o.
- PETIT LOGIS 3 pièces, personnes âgées préférées. 10 Beaudoin, Hull. 22-162
- PETIT LOGIS, accommodant, convenable pour couple, stationnement, libre. SH. 6-4582. 22-164
- PARC de la Montagne, garconnière neuve, meublée, éclairée, chauffée. PR. 7-0712. 22-162
- PETIT LOGIS 2 pièces, chauffé, éclairé, libre, \$50 — 104 Dumas, Wrightville. PR. 1-2992. 22-j.n.o.
- PETIT logis neuf, meublé, pour 2 personnes, \$70. SH. 5-1481. 22-167
- POURQUOI risquer de déménager vous-même. Appelez Veteran Moving & Fuel Oil, SH. 9-9590. 22-177
- PRÉS hôpital Sacré-Coeur, garconnière meublée, pour 2 filles. — PR. 1-2380. 22-163
- RESIDENTIEL, 1 chambre à coucher, adultes, \$65; autre de 2 chambres à coucher, \$93 — 8 a.m. à 6 p.m.: PR. 7-7371; soir: PR. 7-9445. 22-165
- RUE MILLAR, décoré à neuf, couple tranquille ou adultes, 2 chambres à coucher, haut, \$100 chauffé. PR. 7-5139. 22-162
- RUE NOTRE-DAME, Hull, appartement moderne, chauffé, air chaud, poêle électrique, salon, cuisine, bain complète, \$60. PR. 7-5943. 22-166
- REZ-DE-CHAUSSEE, grande chambre-vivoir, cuisine, eau chaude; chauffé, éclairé. Adultes. 257 Laramée. 777-8505. 22-163
- SOUS-SOL, chemin Marier, une chambre à coucher, chauffé, \$75. 745-1508. 22-180
- SOUS-SOL, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, \$70. — 15 Champlain, Ottawa, SH. 9-7258. 22-174
- VAL-TREAU, moderne, 2 chambres à coucher, stationnement, \$80 PR. 1-0498. 22-165
- VEUVÉ désire partager bungalow moderne avec dame. SH. 6-1062. 22-166
- WRIGHTVILLE, logis 3 pièces, chauffé, libre. Adultes. 777-7846, après 9 p.m. 22-174
- WRIGHTVILLE, logis, 1 chambre à coucher, salon, cuisine, salle de bains. \$55. PR. 1-9124. 22-163

22) Logements à louer

- WRIGHTVILLE, 2 chambres à coucher, non meublé, \$85; site résidentiel. PR. 1-5944. 22-162
- WRIGHTVILLE, logis 4 pièces, chauffé, 10 et 4h. PR. 9-2554. 22-166
- WRIGHTVILLE, appartement 3 pièces, chauffé, 1er août, adultes, \$75. PR. 1-8029. 22-166
- WRIGHTVILLE, logis chauffé, 5 pièces, 3er août. PR. 7-9810. 22-167

23) Chambres à louer

- CHAMBRE-VIVOIR, dame ou demoiselle tranquille, permis de cuisine. 199 Cobourg, CE. 4-3309. 23-163
- CHAMBRE-VIVOIR, privilèges de cuisine. 89 Daly, 236-4254. 23-166
- CHAMBRE-VIVOIR, très grande, très moderne, propre, air climatisé, privilèges. 234-0395 après 5 p.m. 23-166
- CHAMBRE à louer pour étudiante d'été, prix raisonnable, près théâtre Elgin. CE. 4-5229 après 5 p.m. 23-163
- 2 CHAMBRES meublées, avec lit, cuisine et évier. 233-8632. 23-166
- 2 CHAMBRES domestiques meublées, \$55 — 41, rue Spruce, 233-8092. 23-163
- GRANDE chambre meublée, pour 2 personnes. S'adresser 42 St-Jacques, Hull près rue Principale. 23-166
- CHAMBRE à louer. PR. 1-0231. 23-163

24) Chambres et pension

- CHAMBRE et pension pour vieillards; lavage inclus. 745-5364. 24-175
- CHAMBRE double, lits jumeaux, bonne nourriture. \$14. 236-3278 en anglais s.v.p. 24-162
- CHAMBRES et pension pour hommes; lits simples. 232-0871 — 236-3393. 24-179
- CHAMBRES et pension, hommes, 5 jours par semaine, \$15 — 116 St-Jacques, 771-9061. 24-165
- 2 CHAMBRES, pension si désirée, près autobus, entrée privée, stationnement, téléviseur. MO. 3-6097. 24-165
- CHAMBRE et pension pour hommes. S'adresser 158 Champlain, Hull. 24-163
- CHAMBRE et pension, lavage stationnement compris, \$15. PR. 1-597. 24-164
- CHAMBRE et pension si désirée, près rue Rideau. CE. 9-6132. 24-164
- CHAMBRE et pension; bon service. 777-1804. 24-164
- CHAMBRES et pension pour cinq hommes. CE. 5-8967. 24-167
- CHAMBRE et pension pour hommes; aménagement d'espace pour stationnement. 777-0679. 24-166
- CHAMBRE et pension, près rue Principale, Hull. PR. 1-9409. 24-166
- CHAMBRE et pension, centre de Hull. 777-6481. 24-164
- CHAMBRE et pension pour homme. 114 Wellington, PR. 7-3569. 24-167
- CHAMBRE et pension, ou pension seulement pour étudiants, près université. 677 King Edward — 233-2669. 24-167
- EXCELLENT service. Chambres propres, repas de préparation domestique, stationnement. 233-6962. 24-167
- CHAMBRE et pension pour 2 messieurs. 233-8589. 24-167

25) Bureaux à louer

- BUREAU, 800 pieds de plancher, 224 Montcalm. PR. 7-3724. 25-162
- CHAMBRE et pension, ou pension seulement pour étudiants, près université. 677 King Edward — 233-2669. 24-167
- EXCELLENT service. Chambres propres, repas de préparation domestique, stationnement. 233-6962. 24-167
- CHAMBRE et pension pour 2 messieurs. 233-8589. 24-167

26) Commerces à louer

- HULL, rue Principale, bureaux et magasin, 1.100 carrés, moderne, édifice Carioti. SH. 9-2143; SH. 9-0748. 26-166
- LOCAL, pour commerce. Situé 4 St-Etienne. PR. 8-8964. 26-165
- COIN King-Edward et Bessière, grand local commercial de 2.250 pieds carrés. Très belle occasion à prix modique. 265-0826. 26-j.n.o.

27) Divers à louer

- AU SALON DE LA MARIÉE ROBES de mariées, files d'honneur et fouritures à louer. Mme G. Campeau, 195 Leduc, PR. 1-4023. 30-300
- ROBES de mariées, files d'honneur, bouquetières. Salon de couture Florette, 389 St-Patrice. CE. 3-5178. 30-300
- A LA FUTURE MARIÉE ROBES de mariées, files d'honneur, mannes de fourrure — A Alary, 291 Laramée. PR. 7-9800. 30-300
- BOUDOIR DE LA MARIÉE ROBES de mariées, files d'honneur, bouquetières. FOURURES 13 Charlevoix, Hull. PR. 7-4667. 30-300
- ROBES de mariées, filles d'honneur, de soirées, de bouquetières; aussi fouritures tout dernier cri. Signaler: CE. 4-2253. 634 St-Patrice. 30-300
- CHEZ ELEGANTE, magnifique collection, été, automne, robes de mariées à louer, diadème, voile, crinoline fournie, parure complète. \$40 et plus. Autre parure, \$20 et plus. Propriétaires, S. Jubinville, SH. 9-6145. 30-179

27) Garages à louer

- GARAGE à louer, 169 Laurier, Hull. \$7 par mois. PR. 1-5817. 27-166

29) Chalets à louer

- LUSKVILLE, plage Desjardins, chalet meublé, électricité fournie, eau courante, à la semaine ou 777-6516. Restaurant pour accommoder. 777-6516. 29-166
- LAC SIMON, 10 chalets, vendre ou louer, saison, semaine, fin semaine; toutes commodités. 663-5854. 29-300
- LAC MCGREGOR, chalet. MO. 3-4522. 29-180
- LAC SCHRYER, Montpeller, chalet meublé, plage sablonneuse, électricité, eau courante, réfrigérateur, bon pour la pêche. MO. 3-4756; MO. 3-3440. 270 St-André, Gatineau. 29-me. j.v.
- CHALET, Lac des Plages, électricité, réfrigérateur, toilette. Mme Henri Richer, Plantagenet, Ont., 673-4807; après 6 p.m.: SH. 5-4021. SH. 9-4691. 29-me. j.v.
- EUSEBE PILON, lac Simon, Chéniville, Qué., camp et pension; magnifique vue sur le lac, belle plage privée. Tél: 428-4105, lac Simon, comté Papineau. 29-jeu. ven. sam.

29) Chalets à louer

- CHALET meublé, à Luskville, électricité. Plage de sable. CE. 4-0361. 29-162
- LAC SIMON, chalet, toutes commodités 777-6832 après 5h.30 p.m. 29-162
- CHALET, semaine ou mois, lac McLason, 20 milles de Hull. — PR. 7-4024. 29-155
- CHALET, Place Bélie, 2 chambres à coucher, tout meublé, 17 milles de la ville. 777-8374. 29-162
- PREZ WAKEFIELD, chalet 1 chambre à coucher, équipe, natation. CE. 2-1133. 29-165
- SUR la rivière Outaouais, chalets meublés à louer. 684-4393. 29-171
- CHALET au bord de l'eau, toutes commodités, rivière Rideau près Merrickville; plage de sable, la saison, \$250. 733-0565. 29-162
- CHALET de 2 et 3 chambres à coucher, entièrement meublés, sur lac Cabotage. Pour détails téléphoner 233-6941. 29-163
- CHALET à louer ou à vendre, 10 milles d'Ottawa, meublé, électricité. 777-7974. SH. 6-0720. 29-163
- CHALET à louer, électricité, belle plage de sable en face des chalets. Noël Boucher, Notre-Dame-de-la-Salette. 29-172
- CANTLEY, Qué., 2 chambres à coucher, appareils électriques, plage privée. PR. 7-4106. 29-166
- MASSON, grand chalet meublé, avec plage. Mois d'août. MU. 4-6234. 29-163
- CHALET sur la Gatineau, 40 milles d'Ottawa. Jour PR. 7-8352; soir PR. 1-4406. 29-166
- ST-PIERRE-DE-WAKEFIELD, chalet, 23 milles de Hull, 3 milles de parage, 200 pieds de plage, eau courante, électricité; 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon, meublé, très confortable, propre. Pres commodités de la ville. Occupation immédiate. A la semaine \$50 ou pour le reste de la saison, \$250. André Tessier, 236, boul. St-Joseph, Hull, 771-5867. 29-163
- CANTLEY, 16 milles de Hull, meublé, électricité, semaine \$15. René Duhaime, Cantley, Qué. 29-167

30) Propriétés à vendre

- ON VOUS INVITE AU 357, avenue Spartan, Overbrook. Joli bungalow hors série de 4 chambres à coucher, plusieurs caractéristiques; le propriétaire s'en va aux États-Unis. Dois vendre. Ltee, courtiers en immobilier, 366 Dalhousie, 236-9155. 32-163
- RUE LAVAL, EASTVIEW — 3 logis de 3 chambres à coucher, \$22,900. Acompte \$4,000 y compris terrain vacant près de l'église St-Charles. Photo mutuel 26-51. Armand Richard, 233-5343.
- RUE DES PERES BLANCS — Bel immeuble récent de 6 logis, \$41,500. Acompte \$10,000. Réfrigérateur et poêle électrique compris. Armand Richard, 233-5343.
- AVE. O — Prés d'Alta Vista, bungalow double de 3 chambres à coucher, \$26,500. Acompte \$6,000. Photo-Mutuel 17-65. Armand Richard, 233-5343.
- AVE. CARLING — 2 lots résidentiels, services municipaux installés. Armand Richard, 233-5343.
- RUE BEECHWOOD — Restaurant et 3 logis, très bon site d'affaires. Prix réduit à \$23,600. Acompte, \$7,000. M.L.S. 275. Armand Richard, 233-5343.
- OVERBROOK — Semi-bungalow avec garage et terrain bien tenu. Rue Glynn, 4 pièces, deuxième étage facile à finir, quartier calme. Eugène Lavoie, 777-4071. Acompte, \$2,000 ou plus. Eugène Lavoie, 777-4071.
- DUPLEX DE BELLE QUALITÉ — Rue Carling, logis de 4 et 3 pièces, entrée pavée. Prix fort raisonnable, à \$22,900. Acompte \$1,500. Eugène Lavoie, 777-4071.
- TRIPLEX, RUE LALLEMANT — Eastview, construit en 1960, logis spacieux de 4 pièces et demi, système à eau chaude. Proposition raisonnable considérée. Prix demandé, \$26,500. Acompte \$6,000 au maximum. Eugène Lavoie, 777-4071. 32

32) Propriétés à vendre

- THOMAS SHIPMAN LIMITEE 412, RUE RIDEAU 236-8848
- ALTA VISTA — Maison 2 étages, 4 chambres à coucher. Prix demandé de \$21,900.
- COTE DE SABLE — Duplex, 3 chambres à coucher, chaque étage, revenu \$250. par mois, \$18,000.
- QUEENSWAY TERRACE — Bungalow de 3 chambres à coucher. \$18,400.
- CYRVILLE — Terrain commercial. Prix demandé \$12,000.
- EASTVIEW Duplex, 12 pièces. Prix demandé \$18,400. 32-164
- TRANSFERE DOIS VENDRE IMMEDIATEMENT MAISON DE 3 CHAMBRES A COUCHER DANS GATINEAU Première offre raisonnable acceptée. 663-2318 32
- CONRAD SIGOIN Ltee, courtier PR. 1-6266
- ECHANGES — ECHANGES NOUS AVONS plusieurs maisons à vous offrir en échange contre la vôtre. Considérez sérieusement. Pour plus de détails prenez rendez-vous.
- 15 LOGIS, près boul. Taché, bon placement, échanger. Termes. AUCUN RESULTAT? La solution, c'est de vous faire construire selon vos spécifications. Endroit des plus beaux.
- ST-JEAN-BOSCO, grand logis, 5 pièces en bas, en plus 2 logis en haut. Garage. \$12,900.
- JACQUES SIMARD, 777-4777
- BENOIT BARRETTE — MU. 4-6382
- FERNAND DION — 771-8016
- HECTOR MARSOLAIS — 777-3494
- MAISON modèle et bureau des ventes promenade Southmore et chemin Walkley, entre la rue Bank et la promenade Riverside RE. 3-9808
- OUVERT LA SEMAINE CAMPEAU "La clé d'un confort supérieur" 32

32) Propriétés à vendre

- DUSSAULT IMMEUBLES 31 LAVAL, HULL PR. 1-8361
- PTE-GATINEAU, bâtisse commerciale avec équipement d'épicerie ou de restaurant, sans marchandises. Pour plus de détails, J.-R. Deschênes, PR. 1-2605.
- RUE BOOTH, Hull, 5 logis; revenu très intéressant. \$5,000 à compte, solde à termes. J.-R. Deschênes, PR. 1-2605.
- RUE JEANNE D'ARC, maison de 3 chambres, salon, cuisine; terrain 33x90. Prix demandé \$8,000 comptant. J.-R. Deschênes, PR. 1-2605.
- RUE ISABELLE, joli bungalow en brique, terrain paysagé 60 x 100, abri d'auto; 3 chambres à coucher, salon, cuisine, fenêtres et portes d'aluminium; 2 chambres à coucher au sous-sol. Hypothèque 5%. J.-R. Deschênes, PR. 1-2605. 32-300

32) Propriétés à vendre

- MAURICE RENAUD COURTIER EN IMMEUBLE 136, 2e Avenue, Gatineau MO. 3-6907 MO. 3-5018
- GATINEAU, rue Magnus, bungalow en brique de 3 chambres à coucher, sous-sol fini. — Acompte \$3,000. Solde 10 ans à 6 1/2%.
- GATINEAU, 209, boul. St-René — Bungalow de 3 chambres à coucher, terrain 50x100, commercial. Aubaine pour du comptant. \$6,900.
- GATINEAU, rue Raymond, bungalow de 3 chambres à coucher, brique; logis au sous-sol. Acompte \$1,000. Solde facile.
- GATINEAU, rue Thomas, maison de 3 logis. Aubaine pour du comptant. \$9,200.
- GATINEAU, rue Champlain, maison de 3 logis, garage double. \$14,500.
- GATINEAU, près église, 2 logis, brique, 3 et 2 chambres à coucher. Acompte \$5,000. Solde à discuter.
- ANGERS, route 8, bungalow de 3 chambres à coucher, bâtisse de 70x20, équipée pour l'élevage de poulets. Terrain 3 acres. Acompte à discuter.
- GATINEAU, boul. Montcalm, lot 100x100, Aubaine \$90,000.
- TEMPLETON, édifice avec emplacement commercial et logis de 4 chambres à coucher. Acompte à discuter.
- TEMPLETON, lot 50x100, services compris. \$700.
- LOTS pour chalets, \$450. Termes selon votre choix. 32-164

32) Propriétés à vendre

- 777-7953 IMMEUBLES RENSON INC. courtier en immeubles J. D. Légaré, gérant, 777-0546 Jacques Tomaro, PR. 1-5280
- AUBAINES-ECHANGES LES MAISONS SUIVANTES ONT ETE ECHANGEES CONTRE DES MAISONS NEUVES AU PARC JE LA MONTAGNE. NOUS DEVONS LES REVENDE IMMEDIATEMENT. VEULEZ DISCUTER DU PRIX AVEC NOUS.
- 151, RUE STE-MARIE, bungalow refait à neuf. Prix \$12,500.
- DUPLEX, 105 St-Louis, Pte-Gatineau, \$10,600.
- BUNGALOWS RUE ST-ETIENNE, centre de la Montagne, près église, 2 étages, bungalow 3 chambres à coucher, terrain paysagé. Prix \$12,900 — Acompte à discuter.
- RUE FROMENT, bungalow 3 chambres à coucher, très moderne, prix d'aubaine, \$13,500. Acompte \$2,000. Une hypothèque seulement.
- AUBAINE, Pte-Gatineau, bungalow en stuc, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, garage au sous-sol, prix \$9,800, acompte \$1,500, termes \$60 par mois.
- REGLEMENT DE SUCCESSION — \$10,000 en compte, rue Baudouin, Parc de la Montagne, Bungalow neuf occupé seulement 2 mois. \$40,000 prix mur à mur. Prix \$13,500. Termes très raisonnables.

32) Propriétés à vendre

- VENTE privée, Hull-Sud, Connaught Garden, 41 Folley, maison 3 chambres à coucher, foyer en pierre, tapis mur à mur, terrain 90 x 115. MU. 4-6826. 32-164
- 777-0914 O. W. YOUNG
- 91, rue St-Onge, Hull
- PARC DE LA MONTAGNE, avenue du Parc, bungalow de 3 chambres à coucher, salle de bains en céramique; système eau chaude, sous-sol prêt pour 2e logis. \$14,500.
- RUE ISABELLE, bungalow-duplex, logis du haut comprend 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger. Logis du bas: salle à manger, cuisine, salle de bains complète. \$8,995. Acompte \$6,500. Termes. 32-300
- RUE CHARRON, bungalow de 4 chambres à coucher, cave pleine grandeur; système central, extérieur fini stuc; lot 100x100, \$10,000.
- RUE BOULAY, bungalow neuf, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, extérieur fini brique et pierre, \$14,250.
- RUE VALIN, duplex neuf, deux chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains en céramique. Système central à l'eau chaude. \$21,900.
- AUCUNE TAXE fédérale applicable sur les maisons ci-haut mentionnées. 32-153

32) Propriétés à vendre

- LOUIS TITILEY Ltee IMMEUBLES — ASSURANCES CE. 3-1168 135, rue Bessière
- LIMOGES — Ont. Foyer St-Viateur pour 29 personnes, électricité des comités Prescott et Russell, complètement meublé. \$90,000, acompte \$25,000. Lucien Pitre, 777-3983.
- BASSE-VILLE, placement très intéressant: bâtisses contenant 10 logis, revenus mensuels \$8,500; à vendre pour régler succession. Prix \$45,000. Termes faciles. M. Shinder, P.A. 2-9366.
- RUE PUTMAN — Double en brique converti en 4 logis, poêles, réfrigérateurs, \$225,000. Revenu mensuel. Termes faciles. Noël Potvin, CE. 4-3426.
- PREZ UNIVERSITE — Maison de chambre, cuisinières, 3 étages et sous-basement fini et appartement, entièrement rénovés. Prix \$30,000 — termes faciles. Noël Potvin, CE. 4-3426.
- RUE NELSON, près Laurier-est, maison et 2 étages, 6 pièces, partiellement finie en duplex, prix \$16,500 — termes faciles. Noël Potvin, CE. 4-3426.
- RUE SWEETLAND, près Laurier-est, duplex en brique, de 5 pièces par appartement et sous-basement fini, chauffage eau chaude, garage, entrepôt, possession immédiate. Un appartement \$21,500. Offre considérée pour vente rapide. Noël Potvin, 777-3983.
- RUE STIRLING, près Scott, propriété contenant 3 logis, commerce et grand entrepôt sur terrain de 13,000 pieds carrés, aubaine. Prix \$29,000 — 100,000 en compte. Lucien Pitre, 777-3983. CE. 4-3426.

32) Propriétés à vendre

- POUR L'ACHAT, LA VENTE OU L'ECHANGE D'IMMEUBLES CONSULTEZ ANDRE TESSIER LTEE 236, boul. St-Joseph, Hull PR. 1-5867
- GATINEAU, rue East, triplex, excellent, 2 chambres à coucher, excellent revenu \$12,000. Prix \$20,000. M. S. Tessier, 777-5070.
- PTE-GATINEAU, rue St-Antoine, bungalow, 3 chambres à coucher, \$13,500, \$3,500 à compte. Balance \$70 par mois. Se voir immédiatement, 6 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine salle de récréation partiellement finie, une vraie aubaine \$17,900. Termes de détails, appeler Albert Vaillancourt, SH. 9-4859.
- RUE EDDY, salon de coiffures, tout équipé, comprenant 5 séchoirs, très bon chiffre d'affaires. Cease, eau chaude, équipement et marchandises incluses. Bon revenu. Eau chaude, maladie. Prix \$5,300.
- TEMPLETON, 71ème Avenue, Duplex sur grand terrain, \$11,000. Acompte à discuter. B. Fitzerald.
- HULL-SUD, parc Champlain, grand bungalow en brique, cuisine, baignoire, 3 chambres à coucher, foyer, tapis. Termes. Acompte immédiat. J.-P. Thériault. 777-3983.
- AMERIEZ-VOUS faire un bon placement? 9 logis, près Imprimerie. Location facile. Très propres. Revenu mensuel \$10,000 à compte. A. Guénette, 777-4561.
- RUE ST-DOMINIQUE, grand duplex, brique, 3 chambres à coucher, cave, terrain entièrement paysagé. Aubaine à \$20,000. Réviser immédiatement. 10,000 en dentiel. M. Sarr-Bournet, 771-6061.
- TRIPLEX, dans centre de la ville, petit montant investi, rapporte de bons profits. \$15,000. Acompte \$3,000. Paiements mensuels \$100. Bon revenu. Eau chaude. BOUL. ST-JOSEPH, triplex, terrain 180 x 50, donnant accès sur 2 rues. Revenu mensuel \$210. Aubaine \$20,000. Futur terrain commercial certain.
- EAST TEMPLETON, route no 8, grand terrain, 37 acres, sur route très achalandée, idéal pour site commercial, ou peut être divisé en lots. Acompte \$10,000. Contrat. \$20,000. Acompte à discuter. G. Bigras, 771-9264.
- GATINEAU, duplex, duplex sur grand terrain, très bien situé, extérieur fini en brique, ST-PIERRE, près de l'église, neuve, avec un vaste choix de chalets sur le bord de l'eau, neuve, beau terrassement. Uché, chalet de 2 chambres à coucher, chalet de 3 chambres à coucher. Grand plus amples détails commerciale avec le bureau.

32) Propriétés à vendre

- RENE-D. LAPOINTE COURTIER 313, chemin Montclair, Montréal Eastview — SH. 5-1551
- OTTAWA, double en brique, 3 chambres à coucher, entrée double, cave pleine grandeur. Acompte \$2,000. SH. 5-8972.
- EAST, 11 logis, revenu annuel de \$8,550. Aimerais échanger pour bungalow. Godin, SH. 5-3869.
- OTTAWA, rue Héney, duplex en pierre et plâtre, 3 chambres à coucher, \$1,500 en acompte. Simard, SH. 9-1966.
- PREZ CERLE MICHEL, duplex 4 chambres à coucher. Simard, SH. 9-1966.
- EASTVIEW, 10 unités, brique et plâtre, près chemin Montclair, école et église. Petit acompte. Lanier, SH. 5-8972.
- BRITANNIA, duplex, 2 ans, en brique et plâtre, cave pleine grandeur, terrain paysagé, hypothèque à 8 1/2%. Landry, SH. 6-8972.
- ELWALVA ACRES, bungalow, semi-décoré, revenu mensuel \$515. Considérez échange. Bissonnette, 745-5293.
- ELWALVA ACRES, bungalow de 4 logis, 2 chambres à coucher, \$17,900. Bissonnette — 745-5293.
- ELWALVA ACRES, bungalow de 4 logis, 5 chambres à coucher, salle de jeux 58 x 14. Pluiseurs à discuter. \$37,000. Acompte à discuter. Branche 773-3542.
- ELWALVA ACRES, bungalow en brique et pierre, 5 chambres à coucher, garage double, Labranche, 733-3542.
- ELWALVA ACRES, bungalow de 4 ans en brique, cave pleine grandeur, foyer. Hypothèque à 5 1/2%. Paiement mensuel \$83.75 taxe incluse. Gaudin, 777-3542.
- BRITANNIA, bungalow en brique, neuf, foyer, lot 50 x 100. \$17,500. Gauvin, SH. 5-6145.
- SARPS, ferme, 15 vaches, rouliers, bûcher, école, échange, rais avec batterie 17.7. Gauvin, SH. 5-6145.
- ALTA VISTA, rue Summit, bungalow de 4 chambres à coucher, très bon état. \$18,500. Roy, SH. 9-5655.
- RUE MORIN, 4 chambres à coucher, 1 an, avec garage attaché. \$20,200. Roy, SH. 9-5655. 32-300

32) Propriétés à vendre

- LOUIS TITILEY Ltee IMMEUBLES — ASSURANCES 255, ch. de Montréal, Eastview EASTVIEW, district des Peres Blancs, triplex de 3 chambres à coucher, en parfait état, chauffage eau chaude, réduit à \$24,500 pour vente rapide. Léo Grégoire, SH. 5-1331.
- EASTVIEW, rue Alfred, triplex ultra moderne en brique, logis de 3 chambres à coucher, chauffage eau chaude, entrée pavée, terrain paysagé avec terrain de jeux pour enfants; une rue seulement de l'église, école et autobus. Pour plus de détails, appeler Roy Anglerhart, SH. 5-4162.
- EASTVIEW, propriété à revenu de 4 logis, chauffage à l'huile, ample stationnement, très bonne proposition d'achat. Prix réduit à \$24,000. Albert Vaillancourt, SH. 9-4859.
- CARLSBAD, SPRINGS, bungalow ultra moderne, 3 chambres à coucher, sur lot 150 x 200, \$10,900 seulement. Bas acompte. Léo Grégoire, SH. 5-1331.
- OTTAWA, près chemin Montclair, grand bungalow, 3 chambres à coucher, exceptionnellement grandes, excellente division, cuisine ultra moderne avec poêle et fourneau à

34) Automobiles à vendre
PONTIAC 1962, comme neuve...
FORD 1947 à vendre, 335, ou à échanger pour bicyclette...

37) Divers à vendre
CARROSSE, lit pour enfant, PR. 1-0051...
ECHANGE: piano de concert contre canot à voiles...

39) Bateaux et accessoires
CHALOUPE en cadre, très légère, PR. 1-4537...
BATEAU de 14 1/2 pieds, pare-brise, tableau capitonné...

47) Cours privés
EN 10 SEMAINES. Cours privés ou groupe 3 élèves. Toutes les langues...
52) Avis divers
RONDEAU — Je, soussigné, J. Maurice Rondeau, désire avertir...

53) Avis légaux
NOTICE
NOTICE IS HEREBY GIVEN OF THE PASSING OF BY-LAW NUMBER 3-63...

53) Avis légaux
DEMANDE DE SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: SOUMISSION POUR L'ACHAT DE CHAUFFE-EAU...

Nécrologie

FUNERAILLES SAMEDI
NOM DEPART DU CORTÈGE — FUNERAILLES
GASCON, M. Wilfrid Salons Racine & Robert, 260, rue Bessner, Ottawa, 10 h. 45. Funérailles en l'église St-Vincent de Paul, Ottawa à 11 heures.

Bateaux et moteurs
AUBAINES INCOMPARABLES
Bateau de 14 pieds en fibre de verre équipé au complet. Moteur électrique de 45 forces avec démarreur électrique et contrôles. Doit être vu.

GALLA'S BAKERY
PAIN ENRICHÉ
PETER PAN
FAIT AVEC MIEL ET LAIT ADDITIONNELS
Les enfants raffolent de ce pain rempli d'énergie.



R.P. ALBAN, capucin

Un capucin d'Ottawa en Inde

Le R.P. Alban (Roger Filiatrault), capucin, natif de Verner, Ontario, s'embarquera le 10 août prochain sur l'Homeric, pour aller rejoindre dans le Nord de l'Inde ses confrères canadiens, qui travaillent dans la préfecture apostolique de Benares-Gorakpur.

Le nouveau missionnaire est né à Verner, Ontario, le 28 novembre 1928. Il est le fils de M. et Mme Armand Filiatrault et Delvina Legault, actuellement de la paroisse des Saint-Anges de North Bay, Ont. Il fit ses études classiques au Collège séraphique des Pères Capucins d'Ottawa et fut ordonné prêtre le 2 août 1956, à Ottawa. Il fit, pendant trois ans à l'Université Grégorienne de Rome des études spécialisées en dogme. À son retour, il fut nommé professeur au scholasticat des Capucins d'Ottawa, où il enseigna la théologie dogmatique durant deux ans. En vue de mieux se préparer à son futur apostolat missionnaire, il fit l'an dernier un stage de huit mois au Coady International Institute d'Antigonish, où il obtint le diplôme de Social Leadership.

Le R.P. Alban a deux autres frères qui sont prêtres capucins. L'un, le R.P. Jean-Jacques (Guy Filiatrault), capucin, travaille déjà depuis un an dans une autre mission confiée aux Capucins canadiens, au Tchad en Afrique, au nord du diocèse de Mondou. L'autre, le R.P. Richard (Gérard Filiatrault), capucin, est professeur et maître de discipline au séminaire St-François de Cap Rouge, Que.

Cette taxe n'est pas une innovation

La décision du ministre des Finances, M. Walter Gordon, d'imposer une taxe de vente fédérale sur les matériaux de construction, n'est certainement pas une innovation.

Cette taxe que paient les manufacturiers a des répercussions depuis 43 ans sur les prix des vêtements, des meubles, des voitures, des alcools et du tabac. Pendant 22 années de cette période, une taxe frappait les matériaux de construction.

Déjà en 1920, les matériaux de construction étaient frappés d'une taxe dans le cadre d'une série de mesures gouvernementales visant à remplir les coffres de l'Etat à la suite de la dépression qui a suivi la première grande guerre.

En 1938, le ministre des Finances M. Charles Dunning supprimait la taxe sur tous les matériaux de construction afin de donner un impulsion nouvelle à l'industrie de la construction.

Mais, le 29 avril 1941, son successeur le ministre J. L. Hsley décrétait de nouveau cette taxe en invoquant les pouvoirs d'urgence dans le domaine de la taxation octroyés au gouvernement à la faveur de la guerre.

Une journée après la victoire en mai 1945, il supprimait la taxe afin de stimuler ce secteur de l'économie à une époque où la plupart des économistes prédisaient une période de haut taux de chômage après la guerre. Leurs prédictions ne se sont pas réalisées.

Ces exemptions sur les matériaux de construction sont demeurées en vigueur jusqu'à ce que le ministre Gordon les supprime dans son discours du budget le 13 juin dernier.

Excellent outil de propagande

WASHINGTON (Reuter) — Parlant devant la commission sénatoriale du commerce du nouveau programme de droits civiques du président Kennedy — qui interdit la discrimination raciale dans les établissements commerciaux au service du public — M. Dean Rusk a déclaré:

"La présente crise raciale divise et affaiblit la nation, à l'intérieur et dans la lutte que nous menons sur le plan mondial".

Les communistes, a ajouté le secrétaire d'Etat, considèrent la discrimination raciale comme un de leurs meilleurs atouts, et un rejet de la législation sur les droits civiques alimenterait la propagande hostile aux Etats-Unis.

ENTIEREMENT CLIMATISE

Freiman

EN VILLE et au WESTGATE

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 9 H.

STATIONNEMENT GRATUIT, AVEC TOUT ACHAT, POUR LES AUTOMOBILISTES QUI ENTRERONT AU PARKING CENTRE FREIMAN APRES 6 HEURES

solde!

1/3 de rabais!

manteaux légers et tailleurs pour l'été

Manteaux légers
Rég. 29.97 à 39.95

19.97 à 26.63

Tailleurs - Rég. 29.95 à 49.95

19.97 à 33.30

Un solde opportun de manteaux légers et tailleurs pour l'été. Modèles classiques et de toilette. Pastels et teintes variées — Ideals pour les voyages et pour porter jusqu'à l'automne. Tailles 8 à 18 dans l'assortiment.

Rayon des manteaux et tailleurs chez Freiman, deuxième étage climatisé, en ville seulement.

solde!

souliers tout-aller pour hommes

7.99 la paire

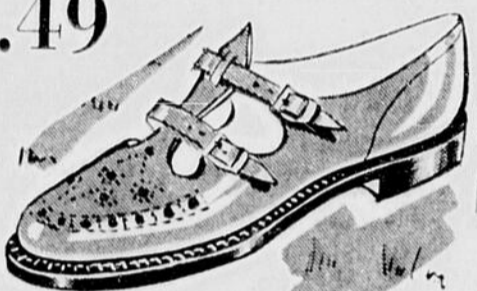
Des souliers de cuir et de suède, de modèles fourreaux et à attache, souliers de golf, souliers anglais importés ainsi que souliers de marques canadiennes réputées, telles que Jags, Ritchie et Oomphies. Noir, brun, rouge, blanc, vert, pointures 6 mince à 12 dans l'assortiment. Toutes les ventes sont définitives.

Rayon des souliers pour hommes chez Freiman, rez-de-chaussée climatisé, en ville. Choix représentatif, rez-de-chaussée au Westgate.

sandales de cuir pour enfants

rég. 3.99

2.49



Des sandales bien fabriquées de cuir, à semelles de néo-crêpe. Plusieurs sont à semelles vulcanisées pour plus de durée. Brun, rouge ou vanille, pointures 8 1/2 à 3 dans l'assortiment. Toutes les ventes sont définitives. Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

Rayon des souliers pour enfants chez Freiman, troisième étage climatisé chez Freiman. Choix représentatif, rez-de-chaussée au Westgate.

solde!

Attrayantes

robes de coton pour fillettes

rég. 5.98 à 8.98

3.99 à 6.99

Robes gaies d'attrayantes cotonnades, de tricots de coton et de denim, de teintes jaune, vert, bleu rouge, marine. Quelques-unes sont blanches. Grandeurs 7 à 12 et 8 à 14 dans l'assortiment.

Rayon des robes pour fillettes, troisième étage climatisé chez Freiman en ville. Rez-de-chaussée au Westgate.



vente!

vêtements sport pour enfants

Chemises T pour garçonnetts et fillettes, pantalons de coton de qualité et pantalons fuselés pour fillettes. Choix de teintes et de tissus. Grandeurs 3 à 6X dans l'assortiment.

99c

Maillots de bain de nylon extensible, genre nautique, pour garçonnetts. Marine, avec panneaux rouge et blanc. Grandeurs 2 à 6X dans l'assortiment.

1.99

Maillots de bain de nylon extensible pour fillettes. Teintes royal ou rouge, avec garniture de rayures bonbons. Grandeurs 4 à 6X dans l'assortiment.

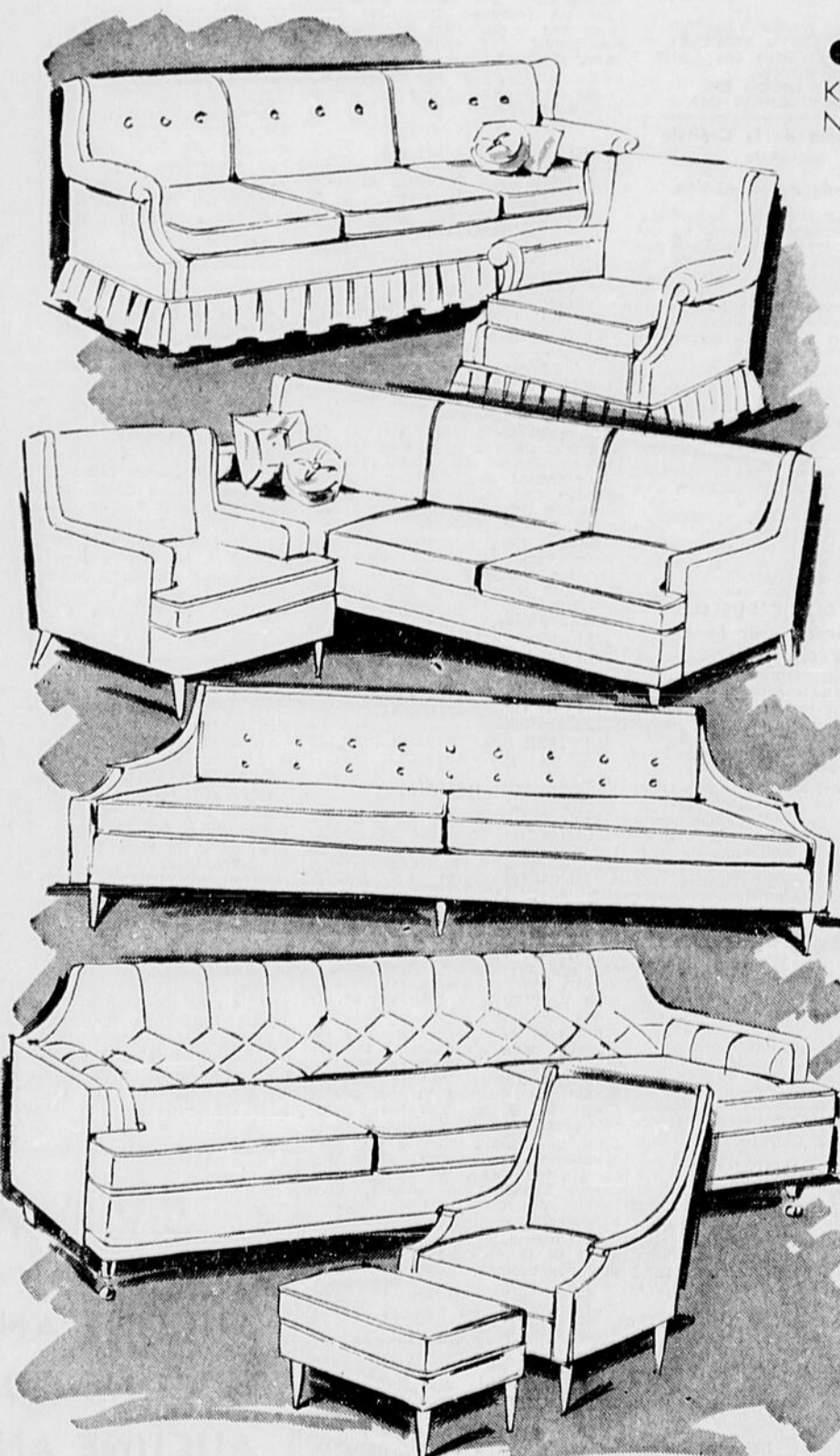
2.99

Rayon des vêtements pour enfants chez Freiman, troisième étage climatisé en ville. Rez-de-chaussée au Westgate.

VENTE D'ARTICLES DE MAISON modèles de salle de montre KROEHLER et Valentine Seaver à 33 1/3% de rabais

• mobiliers chesterfield • divans • divans-lits • fauteuils

KROEHLER et Valentine Seaver ont écopé leurs modèles en montre à Freiman, à un rabais de 33 1/3%. Nous tenons à vous faire profiter de ces économies. Tous sont de modèle unique; donc, venez tôt pour le meilleur choix.



Mobilier 2 pièces Valentine Seaver, de modèle traditionnel avec dossiers piqués à la main et coussins de mousse de dacron. Frange à plis creux. Matelassé de nylon vert. Ord. \$639

\$426

Divan moderne Valentine Seaver, à riche garniture et poignées de noyer. Nylon beige. Ord. \$369

\$246

Fauteuil à haut dossier et ottoman assortis; matelassé de nylon brun. Ord. \$269

\$179

Mobilier traditionnel 2 pièces Valentine Seaver, à dossiers cousus à la main. Coussins en T à garniture de frange. Attrayante teinte rôtie. Ord. \$419

\$279

Divan provincial français Valentine Seaver, à boiserie de cerisier sculpté. Coussins de mousse de dacron. Matelassé broché turquoise. Ord. \$479

\$299

Fauteuil pour assortir. Ord. \$239

\$159

Mobilier 2 pièces Valentine Seaver provincial italien. Dossiers piqués à la main. Boiserie de cerisier. Bouclé de nylon doré. Ord. \$659

\$439

Divan et fauteuil Kroehler du genre contemporain. Dossiers piqués à la main. Garniture de frange et coussins de mousse en T. Ord. \$469

\$312

Divan et fauteuil assortis Kroehler, à dossiers piqués, coussins de mousse en T et galets bergère. Ord. \$449

\$299

Long divan de 91" et fauteuil assorti Kroehler du genre contemporain. Inspiration danoise. Couverture de tissu de nylon vert foncé. Ord. \$389

\$259

Rayon des meubles chez Freiman, cinquième étage climatisé en ville seulement.

Mobilier chesterfield 2 pièces Kroehler, genre provincial. Dossier à coussins boutonnés, coussins de mousse en T. Matelassé broché de nylon aigue-marine. Ord. \$459

\$306

Divan et fauteuil Kroehler modernes, genre à larges accoudoirs. Dossiers rembourrés de mousse et coussins de mousse. Frise de 100% propylène, rôtie. Ord. \$309

\$206

Mobilier 2 pièces contemporain Kroehler, genre à minces accoudoirs, et à coussins en T. Bouclé brun. Ord. \$349

\$232

Fauteuil à haut dossier, pour assortir. Bouclé doré. Ord. \$125

\$83

Mobilier chesterfield 2 pièces Kroehler. Divan de 92" et fauteuil pour assortir. Dossiers à motifs de boutons. Couverture de frise propylène, vert foncé. Ord. \$349

\$232

Mobilier 2 pièces Kroehler provincial français, à garniture de cerisier. Dossiers de mousse enfoncés, coussins de mousse en T. Tapisserie brochée vert pâle. Ord. \$349

\$232

Mobilier divan-lit 2 pièces Kroehler. Le divan se transforme en un lit double à matelas à ressorts. Fauteuil assorti inclus. Coussins de mousse en T, dossiers capitonnés. Frise de nylon beige. Ord. \$409

\$262

Mobilier divan-lit 2 pièces Kroehler moderne, à larges accoudoirs. Le divan se transforme en un lit double à matelas à ressorts. Frise de nylon brun. Fauteuil pour assortir. Coussins de mousse. Ord. \$369

\$246

Berceuses, fauteuils inclinables et fauteuils ordinaires, la plupart de modèle unique. Ord. \$69 à \$129

\$46 à \$86

Un assortiment spécial au Westgate seulement!

Divan et fauteuil à haut dossier Valentine Seaver, du genre contemporain. Construction hors série, coussins en T, dossiers à coussins boutonnés.

\$386

Matelassé de soie brune. Ord. \$579

Mobilier 2 pièces Valentine Seaver. Boiserie magnifiquement sculptée. Dossiers piqués à la main. Coussins de mousse de dacron. Damas beige. Divan et fauteuil assortis Kroehler. Moderne. Dossiers à motifs losangés, coussins de mousse en T, galets bergère. Ord. \$479

\$319

Mobilier 2 pièces Valentine Seaver genre provincial. Boiserie bien sculptée. Dossiers capitonnés à la main. Coussins en mousse de dacron. Damas beige. Ord. \$449

\$299

Mobilier 2 pièces Kroehler. Luxueux dossiers, bien piqués, accoudoirs rembourrés. Divan et fauteuil assortis, de nylon rôtie. Ord. \$459

\$306

Divan et fauteuil assortis du genre colonial "Cape Cod" Kroehler, de teinte or. Tapisserie de nylon, dossiers ailes et frange plissée. Ord. \$469

\$312

Divan 4 places et fauteuil assortis Kroehler, turquoise. Couverture de Duracel. Coussins de mousse, modèle moderne à larges accoudoirs. Ord. \$289

\$192

Rayon des meubles chez Freiman, sous-sol climatisé, au Westgate seulement. PAS DE DEPOT — Légères mensualités, reportées à votre C.I.A.

EN VILLE

Ouvert de 9.30 a.m. à 6 p.m. tous les jours. (Le vendredi de 9.30 a.m. à 9 p.m.) — STATIONNEMENT FACILE AU "PARKING CENTRE" CHEZ FREIMAN

WESTGATE

Ouvert de 9.30 a.m. à 6 p.m. tous les jours. (Le vendredi de 9.30 a.m. à 9 p.m.) — TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS AUX DEUX MAGASINS (à moins d'avis contraire)